

# Agrotourisme en Valais

Recommandations pour la reconnaissance de l'offre existante et le développement des activités para-agricoles

Rapport élaboré pour  
La Chambre Valaisanne d'Agriculture  
Le Service de l'Agriculture

- Concept
- Inventaire
- Manuel pratique
- Acteurs



Agrotourisme  
Valais - Wallis 

# INDEX

<b>Préface</b>	p. 3
<b>Introduction</b>	p. 4
1. PARTIE A – situation de départ	
1.1. <b>Définition de l'agrotourisme</b>	p. 5
1.2. <b>Situation de l'offre en Valais</b>	p. 9
1.3. <b>Comparaison en Europe et en Suisse</b>	p. 11
1.4. <b>Rappel des objectifs de la Politique agricole 2011</b>	p. 13
2. PARTIE B – catalogue de mesures	
2.1. <b>Critères et concept</b>	p. 14
2.2. <b>Inventaire de l'offre existante</b>	p. 19
2.3. <b>Acteurs directs et indirects</b>	p. 41
2.4. <b>Manuel pratique et législatif</b>	p. 47
2.5. <b>Recommandations et propositions d'actions</b>	p. 59
<b>Conclusion</b>	p. 67
<b>Bibliographie</b>	p. 69
<b>Remerciements</b>	p. 73
<b>Carte d'identité</b>	p. 74
<b>Annexes</b> (document séparé)	

## Préface

Agrotourisme et produits du terroir : une logique similaire

De nombreuses régions défavorisées ont construit au cours des siècles la réputation de leur produit, car elle n'avait pas d'autres alternatives que les systèmes d'exploitation traditionnels. Elles ont transformé leur handicap en atout. Et ses atouts s'expriment dans la réputation que ces produits acquièrent au fil des générations. L'appellation d'origine devient alors le droit des territoires à préserver leur nom géographique et leur savoir faire contre les usurpations.

Ces mots de Jean-Jacques Bret, directeur de la filière du Comté, sont le fondement de la logique de protection et de valorisation des appellations d'origine contrôlée (AOC) et des indications géographiques protégées (IGP). Les produits reconnus comme AOC ou IGP apportent une plus value nécessaire à la vie économique des filières traditionnelles. C'est ainsi que le Pain de seigle valaisan restera un pain valaisan, et que l'abricotine ne sera jamais distillée aux Grisons. Cette logique a un prix et le consommateur est prêt à payer plus, à condition que le produit respecte ses attentes.

Il existe une relation intime entre le tourisme, en particulier l'agrotourisme, et les produits du terroir. L'agrotourisme permet de mettre en valeur les AOC-IGP et les autres produits du terroir. Dans ces moments privilégiés d'échange avec les hôtes, les produits qui ont une histoire à raconter font partie intégrante de l'accueil. L'offre agrotouristique se voit enrichie par ces produits, tout en leur offrant une plate-forme de promotion très ciblée. Chacun « nourrit » l'autre !

On compte actuellement une vingtaine d'appellations d'origine contrôlée (AOC) et indications géographiques protégées (IGP) en Suisse dont la réputation de certains dépassent largement leur aire de production. Ces produits sont d'excellents ambassadeurs pour parler d'une région, de son histoire, de sa géographie. Comment ne pas évoquer l'autarcie des vallées valaisannes pendant plusieurs siècles et la vie des villageois autour de leur four banal en présentant un Pain de seigle valaisan, comment ne pas parler du climat sec et venteux de ces mêmes vallées en dégustant une viande séchée du Valais? Lorsque le visiteur de passage en Valais découvre ces produits, c'est avec « un petit bout du patrimoine valaisan » qu'il fait connaissance. Et lorsque cette découverte se fait dans le cadre de l'agrotourisme, l'imprégnation est encore plus grande.

L'agrotourisme tout comme les AOC-IGP ont transformé leur handicap en atout. Ces deux démarches reposent sur les mêmes principes de différenciation. Les adeptes du tourisme rural apprécient la spécificité de l'accueil tout comme la typicité des produits. Il n'y a plus de beau séjour en Valais que celui qui se termine le ventre satisfait et les papilles gustatives séduites. J'espère que ce rapport sur l'agrotourisme contribue à développer des partenariats concrets entre agrotourisme et filières de produits AOC-IGP dans le sens d'un développement à long terme de l'espace rural.

**Frédéric Brand**

Président de l'Association suisse pour la promotion des AOC et IGP, Berne

## Introduction



Depuis plus de cinq ans les activités comme l'accueil à l'alpage, la visite de la ferme ainsi que les animations liées à la dégustation de produits du terroir se sont développées en Valais. Dernière en date, la nouvelle Route du Vignoble qui parcourt le vignoble de Martigny à Loèche. Le présent travail apporte à l'agriculture une vision touristique des mesures à apporter en réponse à cette évolution et pourra lui servir comme fil conducteur en vue de la nouvelle politique agricole 2011.

### **Pour les agriculteurs**

Ce rapport donne un visage à l'agrotourisme valaisan et se veut être un signe d'encouragement pour les agriculteurs actifs dans ce domaine et pour les porteurs de projets. Il leur donne la parole, facilite la compréhension de l'environnement législatif et souligne l'organisation des tâches parmi les différents partenaires impliqués.

### **Pour les clients**

Commandé suite au dossier déposé en juin 2004 et mars 2005, ce rapport comble non seulement un vide au niveau documentations et sites touristiques, mais précise des critères pour une utilisation adéquate des deux appellations « agrotourisme » et « tourisme rural » sur le terrain. La structuration de l'offre en trois catégories Séjours, Saveurs et Découvertes à la ferme respectivement à la campagne, permet dorénavant une meilleure compréhension du tourisme rural par les vacanciers et consommateurs et forme une réponse précise au cliché de la Suisse, pays « de vaches et de fromages ».

Concrètement, l'analyse de l'offre existante à travers un inventaire va démontrer que l'agrotourisme existe en Valais et qu'il a un rôle à jouer dans le secteur touristique.

D'une part, l'agriculture est la gardienne du paysage, le capital le plus important du tourisme suisse. Et d'autre part, l'image paysanne de notre pays est largement utilisée par l'industrie touristique. A l'agriculture d'attirer les vacanciers, consommateurs mobiles, et de jouer la carte de l'accueil comme activité promotionnelle et complément de revenu.

NB : Ce travail reflète une appréciation personnelle orientée vers le marché. Il a été mené selon une approche professionnelle basée sur la connaissance de la demande touristique et des contraintes rencontrées par les agriculteurs. Le rapport se différencie de l'étude menée en 1999 par l'Institut de recherche de l'Ecole Suisse du Tourisme par ses motifs et ses résultats mentionnés ci-dessus.

# 1. Situation de départ

## 1.1. Définition de l'agrotourisme

- Objectif de la définition
- Recadrage en étapes
- Réflexions de base
- Délimitations volontaires



Avant d'entamer les étapes principales de ce rapport sur l'agrotourisme en Valais (terminologie française officiellement reconnue selon l'étude de Valérie Levrand), il est primordial de bien définir la base de travail. Il est superflu de répéter ce qui a déjà été dit dans de nombreuses études réalisées sur le tourisme rural (voir **Annexe 1**). Ce travail s'est donc penché sur les nouveaux pas à franchir, notamment celui de placer l'agrotourisme au centre du tourisme rural.

### Objectif de la définition :

Développer un concept pour organiser les interactions entre le tourisme et l'agriculture et identifier les produits agrotouristiques.

### Recadrage en étapes :

- Aller plus loin que les définitions rencontrées en n'opposant pas le tourisme rural aux espaces urbains mais en le qualifiant en relation directe avec la campagne, dont l'agriculteur est l'acteur principal
- Considérer la particularité du Valais d'être un canton avec 20% de surface agricole et 23% de surface boisée (54% de surface improductive, 3% de surface d'habitat et d'infrastructures)
- Recentrer le terme de tourisme rural autour de l'activité de la terre pour aboutir sur un concept dont le cœur est formé par l'agrotourisme, un concept qui montre la culture rurale (c'est-à-dire le patrimoine historique et culturel témoin du passé et du présent) et qui s'allie avec d'autres prestataires touristiques comme les chambres d'hôtes, « vitrines » des produits de la ferme et du savoir-faire régional

Réf. étude Mauricette Dumoulin

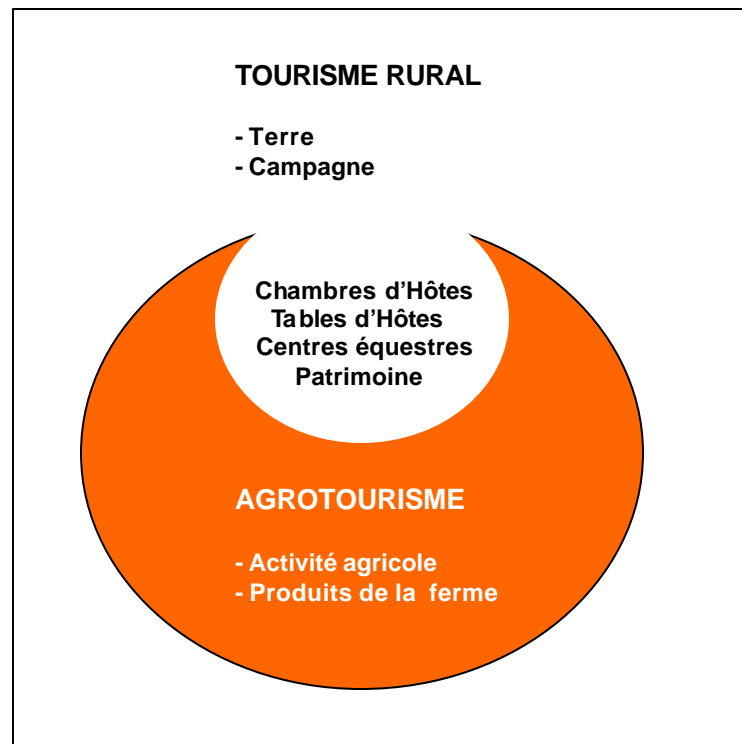
Réf. étude Olivier Imboden

- Respecter le travail de plusieurs générations de Valaisans et Valaisannes qui ont contribué à la qualité du paysage ; le vignoble et les pâturages de montagne constituent la beauté du Valais au même titre que les sommets de 4'000 m, avec la différence que les terres « respirent » les efforts de ces hommes.

- Considérer le tourisme rural comme une partie du secteur touristique au même titre que le tourisme balnéaire ou le tourisme urbain. C'est « l'enveloppe et non le contenu ».
- Toujours rester proche de la vision du client, qui ne choisit pas de faire du tourisme urbain ou du tourisme rural, mais qui choisit une destination, qui s'intéresse à pratiquer certaines activités comme une Thalasso thérapie, un week-end culturel à Paris ou un séjour viticole au Piémont (voir **Annexe 2**). D'où l'importance de lui offrir des produits – un séjour à la ferme – et non l'enveloppe – le tourisme rural.

L'agrotourisme est la colonne vertébrale du tourisme rural. Sans agriculture, il n'y a pas de campagne attrayante pour la population locale et les hôtes.

Le tourisme rural doit être organisé de sorte à ce qu'il contribue à l'augmentation des nuitées en Valais. A ce titre, les hébergeurs en milieu campagnard forment des partenaires essentiels des structures agricoles manquant de capacités d'accueil.



**Tous sont des ambassadeurs du Valais!**

**Réflexions de base :**

**Que signifie le terme rural ?**

À la campagne (ou en dehors des villes), proximité et/ou lien avec la terre et son terroir. Extrait du Larousse de Poche : rural = relatif aux champs, à la campagne.

**Comment est utilisé l'espace ruralet à quoi nous fait-il penser?**

Activité et secteur économique  
Espace récréatif (sports, pique-niques, repos)  
Zone d'habitat  
Paysages (à l'état naturel et sauvegarde)  
Environnement (écosystèmes)  
4 saisons  
Mode de vie (d'après la nature, jardinage, vente directe, esprit de village, traditions)  
Réserve de ressources (eau, oxygène)  
Réserve d'aliments (récoltes)

Exemples: zone rurale, maison rurale, tradition rurale, économie rurale, ingénieur rural.

**Délimitations volontaires :**

**Que signifie le terme tourisme rural ?**

Tourisme lié à l'espace rural et à la terre/le terroir.

**Qu'est-ce que le tourisme rural ?**

Séjour d'un ou de plusieurs jours à la campagne, offrant des activités liées à la terre/le terroir. Ex. sentier du berger, sentier de l'abricot.

**Que signifie le terme agrotourisme ?**

Tourisme lié à l'activité agricole. Extrait du Larousse de Poche : agronomie = science de l'agriculture, agronome = qui pratique ou enseigne l'agronomie, agro-alimentaire = industrie de transformation des aliments

**Qu'attend le client d'un site/d'une activité agrotouristique ?**

La découverte ou dégustation de produits agricoles authentiques, une présentation du mode de fabrication du produit respectueuse envers l'environnement et les animaux, le contact avec le producteur, un accueil simple mais convivial, un site où règne l'ordre et où les exigences sanitaires minimales sont appliquées.

**Qu'est-ce que l'agrotourisme ?**

Séjour d'un ou de plusieurs jours incluant une visite d'exploitation agricole et la découverte d'un savoir-faire. C'est l'accueil donné en plus de la vente directe. Un événement/une animation agrotouristique = événement ou activité qui permet aux touristes la découverte de produits agricoles et la rencontre avec leurs producteurs. Avec ou sans visite de l'exploitation si le lieu de l'événement n'est pas celui de l'exploitation.

**Où est la différence entre tourisme rural et agrotourisme ?**

Agrotourisme ⇒ activité agricole, pas de restriction d'espace, lien avec la production ou l'exploitation plus fort que la situation géographique (possible en campagne et en ville). Tourisme rural ⇒ campagne, terre, terroir, espace géographique restreint, lien géographique plus fort que le lien avec une production ou exploitation agricole. Les deux n'existent pas en l'absence de l'agriculture !

**Délimitation de la campagne des villes en Valais**

La campagne valaisanne = l'espace rural en dehors des villes de Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Viège et Brigue, ainsi que des « stations-villes » de Verbier, Crans-Montana, Saas-Fee, Loèche-les-Bains et Zermatt. A une distance d'environ 2 km du centre, ces zones à caractère urbain sont toutes entourées de terrains cultivés ou pâturés (exemples Plan Cerisier à Martigny et Grands Plans à Verbier). La difficulté de délimitation entre la campagne de plaine et de montagne peut être solutionnée par la mention de l'altitude.

## 1.2. Situation de l'offre en Valais

### Offre touristique existante liée à la terre et à l'agriculture

Une estimation selon une analyse de prospectus existants, de sites Internet, d'articles de journaux et de renseignements disponibles auprès des offices du tourisme (observées et récoltées depuis plusieurs années), démontre qu'une centaine de communes sont touchées par le tourisme rural et l'agrotourisme au sens large du terme. Comme le montre une liste simple (voir **Annexe 3**) et les résultats du recensement mené, la diversité de l'offre est grande et ne comprend pas uniquement les structures d'hébergement, mais beaucoup d'activités, de manifestations et d'autres sites en relation avec le monde agricole et rural.

Exemples: le marché de bétail aux Crosets, la foire au lard à Martigny, la fête de la transhumance à Thyon, Vinea à Sierre, la fête de moutons à Leukerbad, les inalpes, désalpes et combats de reines à travers tout le canton, la raclette en musique à l'étable à St-Gingolph, la découverte de l'asperge à Saillon, le rallye des 5 sens à Sion et Martigny, la fabrication de pain de seigle à Grimetz, la randonnée viticole à Salgesch et Visperterminen, la randonnée à dos de mulet à Ernen, l'initiation à la flore médicinale au Lötschental, le sentier du berger à La Fouly, le jardin des herbes Ricola à Zermatt, le sentier de l'Amigne à Vétroz, le musée d'alpage de Colombire, les moulins de Troistorrents, Martigny, St-Luc et Töbel, etc.

Les données suivantes représentent le nombre d'agriculteurs, producteurs, hébergeurs, sites, organisateurs d'activités et manifestations en lien avec la campagne, les produits de la terre ou l'agriculture (nombre non exhaustif).



Fermes et alpages	117
Chambres d'Hôtes	106
Domaines agricoles	26
Gîtes et centres équestres	24
Gîtes ruraux et refuges	12



Vente directe	22
Artisans du terroir	117
Activités organisées	96
Cuisine du terroir	38
Oenothèques et caveaux	21



Manifestations	153
Sentiers	22
Musée et patrimoine	54
Jardins	4

Total de sites	812
----------------	-----

## Situation de l'offre en Valais

---

Cependant, cette offre n'est pas encore mise en réseau de manière à représenter l'agrotourisme telle qu'elle mériterait de l'être (exemple : la nouvelle Route du vignoble et son produit de chéquier de dégustation ne sont que timidement mis en vente).

La situation actuelle, le potentiel de valeur ajoutée<sup>1</sup> que représentent ces activités para-agricoles<sup>2</sup>, additionnés à l'exclusivité du paysage valaisan de montagnes et de vignes, démontrent qu'un inventaire de l'agrotourisme plus détaillé et une meilleure reconnaissance en Valais sont justifiés.

NB : Des différences existent entre le Valais et les autres régions de Suisse romande. Beaucoup de fermes et écuries du Valais sont plus petites, certaines disposent d'un espace restreint pour les structures d'hébergement, les agriculteurs ou vigneron n'habitent pas toujours sur l'exploitation mais à quelques centaines de mètres, et de nombreuses familles paysannes exercent l'agriculture à temps partiel. Ces particularités du Valais ne sont pas un handicap au succès et au développement de l'agrotourisme à condition de l'intégrer dans la communication au client.

*<sup>1</sup> La valeur ajoutée est la valeur de la richesse créée par l'entreprise, par exemple après transformation des facteurs de productions en biens produits. C'est les prestations supplémentaires offerts au service de base, ou le revenu de l'entreprise qui reste après déduction des impôts et taxes.*

*<sup>2</sup> Activités économiques étroitement liées à l'agriculture comme l'agrotourisme*

## 1.3. Comparaison en Europe et en Suisse



L'agrotourisme et le tourisme rural se développent aussi dans nos régions et pays voisins et la comparaison peut fournir des indications intéressantes sur leur structuration de l'offre et leurs choix de communication. En Italie, une loi sur l'agrotourisme existe même depuis 20 ans (voir **Annexe 4**).

Pays	Réseau	Catégories de produits
<b>France</b>	<p>Gîtes de France</p> <p>Bienvenue à la Ferme</p> <p>Guide du Routard</p> <p>Guide viticole Alsace</p>	<p>Gîtes ruraux (dont gîte de charme, gîte d'enfants, gîte d'étape), chambres d'hôtes, camping à la ferme, séjours à thème (dont séjours à la ferme, séjours en vignoble, séjours équestres, séjours nature, séjours pêche)</p> <p>Gastronomie à la ferme-auberge, goûter à la ferme, produits de la ferme. Loisirs à la ferme de découverte, ferme pédagogique, ferme équestre et chasse à la ferme. Hébergement en camping à la ferme, chambres d'hôtes, gîtes d'étape et gîtes de séjours, gîtes ruraux et fermes de séjour</p> <p>Fermes auberges, gîtes-auberges, auberges de campagne, produits gourmands (avec chambres d'hôtes)</p> <p>Terroir, animations, sentiers, spécificités et confréries du lieu, domaines, caves et oenothèques</p>
<b>Italie</b>	<p>Guide du tourisme rural</p> <p>Guide de l'agrotourisme du Touring Club Italie</p>	<p>Azienda (domaines) et maisons de campagne, avec le pain comme fil rouge et mention « maison du producteur »</p> <p>Définition inscrite dans la loi : culture/élevage, prévalence de l'activité agricole sur l'activité touristique, recours à la restauration à base de produits maison. Agricamping, chambres avec/sans service, appartements, restaurants</p>

Comparaison en Europe et en Suisse

<b>Autriche</b>	Brochure Urlaub auf dem Bauernhof (Vacances à la ferme)	Fermes pour enfants, cyclistes, handicapés, séminaires, fermes bio & santé, fermes équestres, fermes viticoles, produits de la ferme, restauration à la ferme, chalets d'alpage (dont anciennes fermes, cabanes de ski et cabanes de chasseurs)
<b>Suisse (Berne)</b>	Brochure Rund um Bern (Autour de Berne)	Vacances à la ferme et vacances pour enfants, aventure sur la paille, plaisirs gustatifs dont petit déjeuner paysan, apéro et goûter, grillade, service traiteur et auberges de campagne, événements à la ferme, équitation et promenade en calèche, visite d'exploitation, école à la ferme, cours à la ferme, sentiers à thème, idées cadeaux, artisanat, musées, achats à la ferme, marchés

## 1.4. Rappel des objectifs de la PA 2011



Le Conseil fédéral veut que les agriculteurs puissent améliorer leur revenu par des activités accessoires et que la réglementation liée à l'aménagement du territoire soit assouplie. La nouvelle politique agricole (PA 2011), soit le cadre législatif et financier qui va régir l'agriculture suisse pour la période 2008 à 2011, est en consultation auprès des cantons et sera présentée au Parlement fédéral dès le printemps 2006.

### 5 principaux objectifs de PA 2011 :

- a) Améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la transformation
- b) Garantir les prestations d'intérêt général
- c) Promouvoir la création de valeur ajoutée et le développement en milieu rural
- d) Accélérer l'évolution structurelle
- e) Simplifier l'administration

La PA 2011 se ferait notamment par le transfert du soutien au marché vers les paiements directs, la simplification du système de ces paiements directs, le soutien à la création de valeur ajoutée en milieu rural et l'assouplissement du droit foncier rural et du droit sur le bail à la ferme.

NB : En réaction à l'article de presse paru dans la Hôtel & Tourisme Revue « Le Conseil Fédéral veut promouvoir l'agrotourisme » du 8.12.2005 (voir **Annexe 5**), dans lequel la Fédération Suisse du Tourisme « demande à ce que seules les constructions annexes qui ne constituent pas de concurrence directe aux commerces locaux soient autorisées », il est nécessaire d'apporter une précision capitale: L'agrotourisme et le tourisme rural font partie du tourisme en général de même manière que le tourisme balnéaire ou le tourisme d'affaires. Il se veut un complément et non une concurrence à l'offre hôtelière en matière d'hébergement, tout comme la para-hôtellerie, les chambres d'hôtes et les campings. A conditions que chaque prestataire se spécialise dans son propre secteur d'activité et mette l'accent sur l'accueil et les services de qualité, ces différents types d'hébergement se complètent sur le marché. C'est précisément en représentant ensemble la diversité de vacances dans les Alpes qu'ils arrivent chacun à attirer leur propre clientèle cible.

## 2. Catalogue de mesures

### 2.1. Critères et concept



- Quatre catégories de produits principaux
- Exemples de sous-produits
- L'attachement à la campagne
- Critères
- Charte d'accueil et philosophie

#### Quatre catégories de produits principaux:

Un regroupement des activités liées à l'agrotourisme et au tourisme rural en quatre catégories de produits permet une meilleure mise en valeur de la diversité de l'offre en Valais.

- Séjours à la ferme\*
- Séjours à la campagne\*\*
- Découvertes de la ferme\* et de la campagne\*\*
- Saveurs de la ferme\* et de la campagne\*\*

\*y compris le domaine, l'écurie, la grange et l'alpage

\*\* y compris les zones dites de montagne

Ce concept donne un rôle primordial à la notion d'hébergement car elle est synonyme de nuitées. Considérant que le contact avec les produits de la terre, les animaux de la campagne ou les activités en milieu agricole font partie du vécu recherché par le client dans l'agrotourisme et le tourisme rural, les produits « Séjours à la ferme » et « Séjours à la campagne » sont complétés par les produits « Saveurs de la ferme » et « Découvertes de la ferme et de la campagne ». Ceci permet aux différents acteurs de développer la collaboration en réseau et de renforcer leur position sur le marché.

#### Exemples de sous-produits (liste non exhaustive):

##### **Séjours à la ferme**

- nuit sur la paille
- nuit au mayen
- nuit à l'alpage
- chambre d'hôtes à la ferme
- gîte rural (appartement à la ferme)
- gîte équestre avec élevage
- vacances pour enfants à la ferme

##### **Séjours à la campagne**

- chambre d'hôtes
- appartement
- auberge et hôtel de campagne

### **Saveurs de la ferme et de la campagne**

- dégustation commentée
- goûter
- petit-déjeuner
- table d'hôtes
- fabrication artisanale
- achat des produits de la ferme
- cueillette
- manifestation terroir
- marché paysan
- livraison de produits de la ferme

### **Découvertes de la ferme et de la campagne**

- visite du domaine
- participation aux travaux
- école à la ferme
- manifestation agricole ou campagnarde
- randonnée équestre
- randonnée accompagnée de mulet, âne, lama, yak
- promenade en calèche et traîneau
- sentier à thème sur l'agriculture ou la campagne

NB : Ces exemples représentent les spécificités des sites et constituent des valeurs ajoutées pour le client

### **L'attachement à la campagne :**

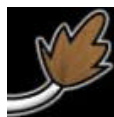
En raison de l'attachement du client et des familles paysannes à la terre cultivée, la mention «le cœur à la campagne » est proposée pour résumer ce concept. Elle a l'avantage de pouvoir fonctionner et dans le sens des vacanciers et dans le sens des agriculteurs et de symboliser cette tradition valaisanne perpétuée par de nombreuses familles qui travaillent toujours leur lopin de terre.  
(Version haut valaisanne : S'Land im Härzu )

### **Critères à la ferme et à la campagne:**

Considérant qu'il est nécessaire de bien cadrer la notion d'agrotourisme et de la positionner au sein du tourisme rural avant d'en développer la communication, les caractéristiques suivantes précisent les appellations spécifiques.

### **Rappel de définitions**

Le tourisme rural, c'est un séjour d'un ou de plusieurs jours à la campagne offrant des activités liées à la terre et/ou au terroir. L'agrotourisme, c'est un séjour d'un ou de plusieurs jours sur une exploitation agricole offrant une visite du domaine et/ou la découverte d'un savoir-faire.



### **Séjour à la ferme**

Nuitée sur une exploitation à caractère agricole en activité, animale et/ou végétale (0,5 UMOS) ...

offrant a) le contact avec les produits de la terre et les animaux de la ferme (y compris écuries, étables, granges attachées à la maison d'habitation de l'agriculteur), b) la possibilité de visiter l'exploitation et/ou c) des documents ou informations didactiques sur la ferme, son domaine d'activité et/ou les produits du terroir. Lorsque qu'une dégustation est organisée, celle-ci se fait a) à base de produits de la ferme, b) en présence du producteur ou de son remplaçant / conjoint et c) avec commentaire.

### **Gîte rural**

Logement construit sur une exploitation agricole



### **Séjour à la campagne**

Nuitée en espace rural (hors des centres urbanisés et proche des terres agricoles) et dans une structure favorisant la découverte de l'espace rural...

offrant a) le contact avec les produits du terroir et/ou les animaux de la campagne, b) la possibilité d'assister à la fabrication artisanale de produits et/ou de visiter une exploitation agricole voisine, c) des documents ou informations didactiques sur la campagne et/ou ses produits et d) les adresses des fermes et sites où « savourer » et « découvrir » l'agriculture locale. Lorsqu'une dégustation est organisée, celle-ci se fait a) à base de produits maison, ou à défaut de la région, b) en présence du producteur ou de son remplaçant / conjoint et c) avec commentaire.

### **Chambre d'Hôtes**

Logement chez l'habitant jusqu'à 24 lits, au maximum des chambres quadruples, prix comprenant le petit déjeuner, mise à disposition de la literie et du linge de bain, catégories 1 à 4 étoiles, affichage des prix dans les chambres, considéré comme activité permettant un revenu accessoire (BnB.ch).

NB : La philosophie de l'accueil chez l'habitant est interprétée différemment dans les régions germanophones et il pourrait être utile d'approfondir si oui ou non il existe une différence entre les appellations chambres d'hôtes et Bed and Breakfast.

### **Saveurs de la ferme et de la campagne**

Consommation ou achat d'un produit agricole ou d'un produit du terroir, sur l'exploitation agricole ou en dehors, et favorisant la rencontre de l'agriculteur ou producteur.

### **Table d'Hôtes**

Repas chez l'habitant offert de manière occasionnelle. Cuisine traditionnelle à base de produits maison, du potager ou de la région, partage du repas avec le/la patron/ne de la maison, de préférence autour d'une grande table à manger. Considéré comme un complément des prestations d'hébergement en chambre d'hôtes ou en gîte rural.

NB : Des protections juridiques vont être instituées par la PA 2011 pour les appellations « produit fermier » et « produit de montagne ».

### **Découvertes de la ferme et de la campagne**

Activité permettant la découverte et l'initiation au monde agricole et le travail de la campagne, sa diversité, ses produits et ses pratiques traditionnels, et favorisant la rencontre de l'agriculteur ou du producteur.

### **Charte d'accueil et philosophie (exemple) :**

- ☺ Offrir un espace d'accueil ouvert au public
- ☺ Accueillir les hôtes en fonction des disponibilités (lits et temps) et dans un environnement propre, simple et convivial
- ☺ Accorder du temps aux hôtes pour la présentation du site et des activités liées à la terre
- ☺ Loger les hôtes dans des chambres et des espaces confortables (minimum 2 lits)
- ☺ Adapter l'accueil donné aux hôtes à la saison en cours
- ☺ Offrir la possibilité de goûter aux produits de la ferme et à la gastronomie traditionnelle
- ☺ Utiliser des produits de qualité fabriqués dans le respect des normes sanitaires
- ☺ Partager la richesse culturelle et environnementale de la région
- ☺ Faciliter l'accès au site par une signalisation claire et par des possibilités de parquer sur le site ou à proximité
- ☺ Veiller à la propreté et à l'aspect accueillant des abords du site
- ☺ Mettre en valeur le savoir-faire artisanal et la vente au domaine
- ☺ A la ferme, permettre aux visiteurs d'approcher les animaux en respectant les règles de sécurité
- ☺ A la ferme, accepter de faire fonctionner les machines pour démonstration en respectant les règles de sécurité
- ☺ Intéresser la jeune génération et répondre à ses interrogations
- ☺ Accepter d'être mentionné dans la rubrique tourisme rural ou agrotourisme de la Chambre Valaisanne de l'Agriculture

- ☺ Informer l'office du tourisme local de nouvelles infrastructures et animations
- ☺ Prélever la taxe de séjour et taxe d'hébergement conforme à la loi cantonale sur le tourisme et l'inclure dans le prix affiché
- ☺ Adhérer à la société de développement locale
- ☺ Prendre connaissance de la politique cantonale du tourisme

NB : Une telle charte d'accueil se base sur les critères existants comme ceux de Vacances à la ferme, Aventure sur la paille, Clé des champs, BnB.ch et Saveurs du Valais (voir **Annexe 6**), elle peut rassembler les acteurs et fonctionner comme promesse qualitative pour le client. L'acceptation d'une telle charte peut constituer un critère d'aides financières et de promotion.

#### Aperçu des critères de Genève, du Tessin et de France :

A Genève, la convention d'agritourisme 2004 limite les capacités d'accueil à 10 lits pour l'hébergement (chambres, dortoirs, appartements) et à 20 couverts pour les tables d'hôtes et le camping à la ferme. Mais elle s ne s'appliquent pas à l'accueil de groupes scolaires. La convention genevoise lie le service de table d'hôtes à une offre d'hébergement.

Au Tessin, l'eau chaude, la vente directe de produits maison ou régionaux et le chauffage (pour l'hébergement excepté Aventure sur la paille) sont mentionnés comme critères pour être un site agrotouristique.

En France, quatre conditions sont respectées par les tables d'hôtes : constituer un complément de l'activité d'hébergement, proposer un seul menu, préparé par le propriétaire, et une cuisine de qualité composée d'ingrédients du terroir, servir le repas à la table familiale, et offrir une capacité d'accueil limitée à celle de l'hébergement, mais maximum 15 personnes lorsque l'habitation se trouve éloignée de tout autre restaurant. Avec nécessité d'avoir la petite ou grande licence de restauration nécessaire aux débits de boissons. Sont considérées comme chambres d'hôtes, les chambres aménagées chez l'habitant situées en zone rurale à vocation touristique, offrant jardin ou terrasse et incluant le petit-déjeuner. Dès 6 chambres, le propriétaire respecte les règles en matière de prévention d'incendie et celle d'accessibilité aux handicapés. Sont considérés comme gîtes ruraux les logements meublés indépendants situés en commune rurale, créés ou aménagés dans des bâtiments disponibles et destinés à recevoir une clientèle de vacanciers.

## 2.2. Inventaire de l'offre existante



- Résultats du recensement
- 15 principales observations du recensement
- Informations pratiques sur les fermes et producteurs, alpages et vigneron encaveurs

Ce premier inventaire de la situation en Valais, effectué dans le but de donner accès au client à l'information agrotouristique, permet de visualiser les acteurs et leurs atouts. Les résultats du recensement réalisé par courrier et email offre des adresses et des informations concrètes et surprenantes.

NB : Ces résultats ne sont pas exhaustifs et pourront être revus à la hausse avec l'effet boule de neige que la publication de ce travail peut amener.

### Résultats du recensement

700 envois ont été réalisés, comportant des questionnaires détaillés pour les agriculteurs, y compris les producteurs et centres équestres, et pour les accompagnateurs en moyenne montagne (voir **Annexes 7 et 8**), et des talons réponse simples pour les chambres d'hôtes, offices du tourisme et vigneron encaveurs.

### Chiffres de l'envoi en détails : total 700

- 114 agriculteurs et producteurs, dont 15 centres équestres (adresses selon l'analyse de la situation menée sur la base des activités touristiques communiquées)
- 69 accompagnateurs en moyenne montagne (adresses de l'Association Suisse des accompagnateurs en moyenne montagne ASAM)
- 105 chambres d'hôtes (adresses de l'association suisse BnB.ch et de prestataires indépendants)
- 130 communes pour alpages (adresses des sociétés de développements et communes selon Valais Tourisme)
- 282 vigneron (adresses de l'Interprofession Valaisanne de la vigne et du vin)

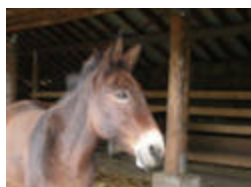
Même si les chiffres avancés semblent ne pas pouvoir concurrencer l'industrie touristique principale du canton représentée par les remontées mécaniques ou l'hôtellerie, l'agrotourisme a un rôle important à jouer : diversifier l'animation locale (activités pour les hôtes et les habitants à faire avec des enfants), prolonger les saisons touristiques (les visites de domaines et vignobles sont attractifs tout au long de l'année), communiquer la qualité de vie du Valais (notion qui est souvent interprétée en relation avec la qualité de l'environnement naturel).

**Chiffres des retours de questionnaires et de talons réponses :**

**296 retours !**

**Taux de réponse de 42% !**

Total de 421 lits à la ferme et en gîte rural (94 lits dans le Haut Valais) !



49 agriculteurs dont 13 hauts valaisans

(y compris producteurs, centres équestres et gîtes ruraux)



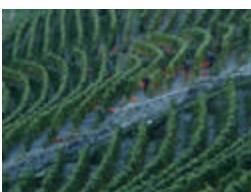
24 accompagnateurs dont 8 hauts valaisans



68 chambres d'hôtes dont 4 hauts valaisannes



53 communes (et leurs alpages) dont 19 hauts valaisannes



102 vignerons encaveurs dont 20 hauts valaisans

(sous-total Haut Valais 64)

Toutes les personnes qui ont pris la peine de participer à ce recensement sont chaleureusement remerciées. Ce sont eux qui sont à l'origine de ce résultat extrêmement positif pour le tourisme valaisan.

NB : le nombre de lits à la ferme et en gîte rural recensé en Valais dépasse le nombre de lits hôteliers de Bettmeralp (302), Val d'Illeiez (285), Nendaz (247), Grimentz (235), Oberwald (140) ou encore des Marécottes (125). Chiffres tirés du guide des hôtels de Valais Tourisme.

### 15 principales observations du recensement

- Le nombre de lits existants à la ferme respectivement au domaine, en gîte rural ou chalet d'alpage s'élève à 405.
- L'information ou la documentation didactique sur la ferme ou l'agriculture ne sont pas toujours présentes chez les producteurs, la fonction de messenger que l'agrotourisme peut prendre vis-à-vis du consommateur ne semble donc pas encore être généralisée.
- Les tables d'hôtes ne sont pas systématiquement pratiquées en présence d'hébergement ou autour d'une grande table à manger.
- 64 des chambres d'hôtes valaisannes ont recours aux produits du terroir pour les petits-déjeuners, ce qui les place en position d'ambassadeurs de l'agrotourisme et qui mérite d'être communiqué aux clients.
- Parmi les chambres d'hôtes valaisannes, 47 sont situées à côté des terres agricoles, 49 pratiquent la fabrication artisanale (ex. confitures, viande séchée, etc.) et 11 ont des animaux de la campagne (ex. lapins, poules, etc).
- L'une des informations les plus précieuses est celle du nombre de vigneron et caves ayant répondu positivement à la question de la visite du vignoble (70), étonnamment aucune liste de ce type n'était jusque là disponible ni auprès de l'IVV ni auprès de la majorité des offices du tourisme, alors bien que le vignoble valaisan invite immédiatement le touriste à formuler la question de promenades dans ce vignoble exceptionnel.
- Les cépages autochtones ainsi que le carnotzet apparaissent généralement comme caractéristiques de base des vigneron et encaveurs, 31 vigneron et encaveurs disposent d'une salle de réunion (30 % des réponses).
- Environ un tiers des membres de l'Association suisse des accompagnateurs en moyenne montagne proposent des activités permettant la découverte d'animaux et de produits agricoles, ce qui constitue une preuve que ce métier joue un rôle clé entre tourisme et agriculture. De plus, à travers la randonnée thématique, ils peuvent transformer le vacancier en consommateur.
- Les accompagnateurs parlent souvent une à deux langues étrangères et peuvent apporter une aide précieuse aux agriculteurs qui reçoivent des visiteurs venus d'ailleurs



47 chambres d'hôtes sont situées à côté de terres agricoles !

70 vigneron font la visite du vignoble !

- La proposition d'animateurs agrotouristiques, partagés entre exploitations agricoles voisines, trouve un écho favorable auprès des agriculteurs et producteurs.
- Une structure cantonale pour l'agrotourisme est souhaitée par 23 agriculteurs (46 % des réponses) et 14 accompagnateurs (58 % des réponses), pour répondre aux besoins de coordination, de communication en réseau et de conseils touristiques, juridiques et financiers.
- Les aides financières publiques sont dans la majorité perçues de manière positive.
- Plusieurs participants au recensement signalent des travaux et améliorations nécessaires comme pour des chambres, un couvert pour cours équestres en hiver, des vieux mazots, une infrastructure d'accueil pour l'hiver, des dortoirs, un chalet de mayen, une zone de récréation pour les hôtes, un four permettant la cuisson de mets à l'extérieur ainsi que pour un atelier de dégustation.
- Toutes les adresses récoltées démontrent qu'il y a matière à mettre en réseau par une communication commune. Certaines d'entre elles peuvent d'ailleurs attirer une clientèle plus populaire ou plus haut de gamme (ex. séjours en famille ou séjour de motivation pour une entreprise recherchant l'authenticité) et représentent un réel atout pour le tourisme valaisan.
- TouRuVal est méconnue par de nombreux acteurs agrotouristiques

**Informations pratiques recensées sur les fermes et producteurs  
(destinées aux hôtes)**

**Séjours à la ferme - Bas Valais**

Ferme à Gaby	Alt. 1650 m Label Chablais Gourmand Chez Gaby Famille Gabriel & Monique Gex-Fabry 1873 Champoussin T 024 477 22 22 www.chezgaby.ch  (à rencontrer de temps en temps au marché hebdomadaire à Monthey, les mercredis matin)	Domaine agricole et élevage d'équidés et caprins, fabrication artisanale et vente directe des produits de la ferme. Hébergement en gîte équestre et chambres à la ferme, avec repas à l'auberge. Visite du domaine, randonnée équestre, fabrication artisanale, dégustation commentée et vente directe. Spécialités maison: fromages de chèvres. Pour familles, séminaires, groupes et individuels (capacité de 30 places en hébergement, 150 en restauration). Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Ouvert de juin à octobre et de décembre à avril, 10 :00-12 :00 et 13 :30-18 :30. Accès à pied, VTT, voiture et transports publics. Parking. On parle le français. Paiement possible en Euros.
Alpage Lapisa	Alt. 1790 m Famille Jean-Pierre et Nelly Marclay 1874 Champéry M 079 294 85 55 www.lapisa.ch	Alpage en activité, production intégrée. Vaches, chevaux et chèvres. Fabrication artisanale de fromage et vente directe des produits de l'alpage. Hébergement à l'alpage en dortoir et gîte équestre avec repas. Petits-déjeuners, participation aux travaux, dégustation commentée. Animaux de la ferme. Spécialités maison: fromage, sérac et saucisses. Particularité : situation sur le domaine skiable et VTT franco-suisse des Portes du Soleil. Pour familles, individuels et petits groupes (capacité de 15 places en hébergement et 30 places en restauration).  Ouvert de 7 :00 à 22 :00 de juin à septembre et de janvier à avril. Accès en été : à pied, en VTT et voiture. Accès en hiver à ski. On parle le français, allemand, anglais. Paiement possible en Euros.

**Séjours à la ferme - Valais Central**

Ferme à Cadichon	Alt. 1000 m Famille Paulette Fontannaz 3979 Daillat-Grône T 027 458 40 44 M 079 365 75 37 www.medi-ane.ch	Domaine agricole et élevage d'équidés, unique élevage de mulets dans la région. Hébergement en yourte et gîte équestre. Participation aux travaux. Cours d'initiation à l'équitation, randonnées en mulet, âne, poney, promenade en calèche. Particularités : Asinothérapie pour handicapés et activités pour enfants en difficulté, St-Nicolas et crèche vivante. Programme pour enfants et sorties de classe, anniversaires, entreprises.  Ouvert toute l'année sur demande de 8:00 à 19 :00. Accès à vélo, en voiture et transports publics. Parking. Service navette. On parle le français, allemand, anglais, italien, espagnols, japonais. Paiement possible en Euros.
------------------	--	--

**Séjours à la ferme - Valais Central**

Gîte des Vergers	Alt. 550 m Label Bio Famille Olivier Cordey 1963 Vétroz T 027 345 39 39 www.gitedesvergers.ch	Domaine arboricole et viticole. Visite du domaine avec parcours didactique. Dégustation commentée, vente directe des produits de la ferme, abonnement de fruits. Hébergement en appartement, dortoir et chambres à la ferme. Repas sur demande pour les groupes. Convient aux non-fumeurs. Camper autorisé. Spécialités maison: pommes, poires et jus de fruits. Particularités : jeux et sports pour enfants et entreprises, fabrication de pain au four banal. Pour familles, écoles, séminaires (capacité de 48 places en hébergement et 140 en restauration). Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Ouvert toute l'année sur demande de 06 :00 à 21 :00. Accès à vélo, en voiture et transports publics. Parking. On parle le français, allemand, italien, portugais. Paiement possible en Euros.
Ranch des Maragnènes	Alt. 700 m Membre d'Aventure sur la Paille et d'Accueil à la Ferme dans le Val d'Hérens Famille Roger Vuissoz 1950 Sion T 027 203 13 13 M 079 628 06 57 www.ranch.ch	Domaine arboricole en production intégrée et élevage de chevaux. Fabrication artisanale et vente directe des produits de la ferme. Hébergement sur la paille, au mayen, en gîte équestre et dortoir, sans repas. Cours d'initiation à l'équitation, randonnées équestres, tours en poneys, programme et camps pour enfants. Dégustation commentée, petits-déjeuners, pique-niques. Spécialité maison : liqueurs. Particularités : marché paysan et sorties équestres à thème. Pour individuels et groupes, familles et entreprises (capacité de 15 places en hébergement).  Ouvert d'avril à novembre de 7:00 à 20:00. Accès à vélo, en voiture et en transports publics. Parking. On parle le français, allemand, anglais. Paiement possible en Euros.
Ferme du Petit Bonheur	Alt. 1300 m Label Bio Membre d'ASRE et d'Accueil à la Ferme dans le Val d'Hérens Katia Chiron 1973 Nax T 079 794 38 86	Domaine agricole et élevage de chevaux. Centre équestre et vente directe de viande et charcuterie. Hébergement sur la paille et en gîte équestre, sans repas. Visite du domaine, randonnées équestres, programme pour enfants. Poneys et autres animaux de la ferme. Pour familles, écoles, seniors, individuels et groupes (min. 10 personnes pour visite guidée).  Ouvert de janvier à décembre sur demande. Accès à pied, à vélo et en voiture. On parle le français et l'allemand.

**Séjours à la ferme - Valais Central**

Alpage du Marais	Alt. 2216 m Alex Kurmann 3961 Grimentz (adresse privée 1807 Blonay) T 021 943 36 82 M 079 424 76 75	Alpage en activité, en production intégrée. Fabrication artisanale et vente directe des produits de l'alpage. Hébergement en gîte rural et dortoir, avec repas. Cours de cuisine, dégustation commentée, petits-déjeuners. Livraison à domicile. Spécialités maison : croûte de l'étable, macaronis des alpins, Particularité : accessible en télécabine. Pour familles, écoles, seniors et groupes (capacité de 40 places en hébergement et 80 places en restauration). Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Ouvert de juin à septembre de 5:00 à 24:00. Accès à pied, en VTT et en voiture. On parle le français et l'allemand. Paiement possible en Euros.
Ferme de Clos Lombard	Alt. 1400 m Label Viande d'Hérens Membre d'Accueil à la Ferme dans le Val d'Hérens Famille Marius Pannatier 1983 Evolène T 027 283 31 75 M 079 693 93 31	Domaine agricole en production intégrée et élevage de vaches de la race d'Hérens. Visite du domaine avec dégustation, participation aux travaux. Hébergement en dortoir, sans repas. Pour familles, individuels et groupes (capacité de 30 places en hébergement et 20 personnes pour visite guidée). Convient aux non-fumeurs.  Ouvert les mercredis à 18 :30 de décembre à avril sur demande. Accès à pied, à vélo, en voiture et transports publics. Parking. On parle le français, allemand et anglais.
Ferme Pédagogique	Alt. 1450 m Label Bio Membre d'Accueil à la Ferme dans le Val d'Hérens Charly Dayer 1987 Hérérence T 027 281 51 85 M 079 337 91 41 www.aucoeurduval.ch	Ferme didactique. Domaine agricole et élevage de bovins, équidés, caprins, ovins etc. Fabrication artisanale et vente directe de des produits de la ferme. Hébergement en dortoir avec repas. Visite du domaine, sentier didactique, participation aux travaux. Dégustation commentée, pique-niques, table d'hôtes. Animations pour enfants. Particularité : vache de la race d'Hérens. Pour familles, écoles, séminaires, et groupes (capacité de 26 places en hébergement, 60 places en restauration et 30 personnes pour visite guidée). Convient aux non-fumeurs. Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Ouvert de janvier à décembre. Accès à pied et en voiture. Parking. On parle le français. Paiement possible en Euros.
Gîte des Abricotiers	Alt. 650 m Label Bio Membre de Vacances à la Ferme Famille Olivier et Elisabeth Schupbach 1967 Bramois T 027 203 55 84 M 079 350 52 41 www.bioterroir.ch	Domaine arboricole et vente directe des produits de la ferme. Hébergement en gîte rural et appartement. Visite du domaine, participation aux travaux. Animaux de la ferme. Pour familles, seniors, individuels et groupes (capacité de 20 places en hébergement et 10 personnes pour visite guidée). Convient aux non-fumeurs.  Ouvert de janvier à décembre. Accès à vélo, en voiture et transports publics. Parking. On parle le français, anglais et espagnol. Paiement possible en Euros.

**Séjours à la ferme - Haut Valais**

Bergland	<p>Alt. 1200 m                  Label Bio, Demeter et KAG                  Membre de BnB.ch                  Famille Ruedi Schweizer                  3995 Ernen                  T 027 971 23 60                  www.bergland.ch</p> <p>(à rencontrer au marché hebdomadaire à Brigue, le samedi matin)</p>	<p>Ferme didactique. Domaine maraîcher et élevage de vaches, mulets, moutons, porcs et volaille. Fabrication artisanale et vente des produits de la ferme. Hébergement en chambre d'hôtes, appartement et gîte équestre ainsi qu'à l'alpage, avec ou sans repas. Visite du domaine, cueillette, jardin de plantes aromatiques et fleurs, cours d'équitation et randonnée à cheval et mulets, sentier didactique. Petits-déjeuners, goûters, table d'hôtes, service traiteur. Spécialités maison : légumes de Conches pour potages, mélanges de thés. Particularités : concert rock à la grange, jazz brunch. Pour familles, seniors et individuels (capacité de 8 places en hébergement et 40 personnes pour visite guidée et restauration).</p> <p>Ouvert de janvier à décembre de 9:00 à 18:00 (jour de repos le dimanche). Accès à pied, à vélo, en voiture et transports publics. On parle le français, allemand et suisse allemand, anglais, italien et espagnol. Paiement possible en Euros.</p>
Landgut Pfyf	<p>Alt. 565 m                  Label AOC                  Famille Thomas Elmiger                  3952 Susten                  T 027 473 17 21                  M 079 370 95 71                  www.pfyngut.ch</p>	<p>Domaine agricole et élevage de vaches et de moutons, en production intégrée. Vente directe des produits de la ferme, visite du domaine et goûters. Hébergement en chambres, sans repas. Pour familles et groupes (capacité de 20 places en hébergement et 30 personnes pour visite guidée).</p> <p>Ouvert sur demande. Accès à pied, à vélo et en voiture. Parking. On parle le français, allemand et suisse allemand.</p>
Stall Pletschen	<p>Alt. 750 m                  Label Valais-Wallis                  Famille Marie-Louise Bayard                  3953 Varen                  T 027 473 25 13                  M 079 431 29 58</p>	<p>Domaine agricole et élevage de vaches, en production intégrée. Vente directe des produits de la ferme Hébergement à l'écurie et à l'alpage avec repas. Petits-déjeuners et dîners à l'alpage. Spécialités maison : fromage d'alpage, viande d'Hérens. Particularité : tient aussi l'alpage Varneralpe (alt. 2230 m). Pour familles et groupes (capacité de 10 places en hébergement). Brunch du 1<sup>er</sup> Août.</p> <p>Ouvert de juillet à septembre. Accès à pied, en voiture et en transports publics. On parle le français, allemand et suisse allemand.</p>
Hof Wiler-Älmi	<p>Alt. 1050 à 1900 m                  Label Bio                  Membre de Vacances à la ferme                  Famille Bernhard Burgener                  3984 Fiesch                  T 027 971 31 58                  M 079 719 51 15</p>	<p>Domaine agricole et élevage de vaches. Hébergement au mayen et sous tente/tipi. Programme pour enfants. Particularité : Randonnées avec lamas. Pour familles et groupes (capacité de 20 places en hébergement).</p> <p>Ouvert de mai à septembre. Accès à vélo et en transports publics. On parle l'allemand, suisse allemand et anglais.</p>

### Séjours à la ferme - Haut Valais

Roti Flüo	Alt. 1650 m Label AOC et Bio Daniel Wismer 3926 Embd T 027 952 14 22 www.yaks.ch	Domaine agricole et élevage de yaks. Culture maraîchère et vente directe des produits de la ferme. Hébergement au mayen et en dortoir, avec repas. Visite du domaine, randonnées avec yaks, sentier didactique. Petits-déjeuners et table d'hôtes. Spécialité maison : viande séchée de yak. Particularité : lien avec la région de l'Himalaya. Pour familles, individuels et groupes (capacité de 20 places en hébergement, 30 places en table d'hôtes et 10 personnes pour visite guidée).  Ouvert de janvier à décembre. Accès à pied. On parle l'allemand, suisse allemand et anglais. Paiement possible en Euros.
-----------	---	--

### Séjours à la campagne - Bas Valais

Cantine de Barmaz	Alt. 1500 m Chez Belle Montagne Famille Ronald Schoonenberg 1874 Champéry T 479 11 63 www.tour-dentsblanches.com	Chalet d'alpage avec hébergement en dortoir et chambres, avec ou sans repas. Préparation de pique-nique. Sentier à thème sur l'agriculture, animations culturelles, cours d'initiation à la grimpe. Spécialités maison : grillades et desserts. Particularité : étape du Tour pédestre franco-suisse des Dents Blanches située sur le plateau de Barne, zone naturelle protégée. Pour familles, individuels et groupes (capacité de 52 places en hébergement)  Ouvert de mai à octobre. Accès à pied, en VTT et voiture. Parking. On parle le français, allemand, anglais, hollandais. Paiement possible en Euros.
Gîte de Lui d'Août	Alt. 1957 m Gérard Raymond Les Hauts d'Ovronnaz 1913 Saillon T 027 744 14 20 (T 027 744 30 24) www.luidaout.ch	Chalet d'alpage rénové par le Ski Club de Saillon. Hébergement en gîte rural avec repas. Convient aux non-fumeurs. Spécialité maison : pavé de sérac. Particularités : voies d'escalades, situation sur le Tour pédestre des Muverans. Pour familles et groupes (capacité de 36 places en hébergement et 50 personnes en table d'hôtes).  Ouvert de juillet à septembre ainsi que les week-ends en janvier, février, mars et octobre. Accès en été à pied, en hiver à ski. On parle le français et allemand. Paiement possible en Euros.

### Séjours à la campagne - Valais Central

Relais de la Tzoucdana	Alt. 1700 m Label IGP Marc Genoud 3961 Zinal T 027 475 12 19 M 079 409 06 32 www.salaisons - anniviers.ch	Gîte rural avec hébergement en dortoir, avec repas. Fabrication artisanale, dégustation commentée, vente de salaisons, confitures, jus et sirops. Animaux de la ferme. Tours en âne et poneys pour enfants. Pour familles et seniors (capacité de 15 places en hébergement, 100 places en restauration).  Ouvert de mai à septembre, de 10:00 à 19:00. Accès à pied, en VTT et voiture. Parking. On parle le français, allemand, anglais. Paiement possible en Euros.
------------------------	---	---

**Saveurs et découvertes de la ferme et de la campagne- Bas Valais**

Philfruits	Alt. 500 m Label Valais-Wallis Famille Philippe Dorsaz 1908 Riddes T 027 306 61 00 M 079 242 79 92 www.philfruits.ch	Domaine arboricole et maraîchère, en production intégrée. Vente directe des produits de la ferme, cueillette de petits fruits. Animaux de la ferme pour les enfants. Spécialités maison : anciennes variétés de fruits et légumes. Particularité : marché paysan au milieu du verger  Ouvert de mai à octobre, 9:00-18:00. Accès à vélo et en voiture. Parking. On parle le français et l'allemand. Paiement possible en Euros.
Alpage Tovassière	Alt. 1700 m Famille Albert Rey - Mermet 1875 Morgins T 024 477 46 57 M 079 342 34 16 www.tovassiere.ch	Alpage en activité, production intégrée et vente directe des produits de l'alpage. Production artisanale de fromage à raclette, visite du domaine, dégustation commentée, goûters, petits-déjeuners. Spécialité maison : fondue et rôtis. Particularité : vaches de la race d'Hérens, combats de reines le jour de l'inalpe début juin. Pour familles, seniors, individuels et groupes.  Ouvert de juin à octobre et de janvier à mars, de 8:00 à 23:00. Accès en été à pied, en VTT et en voiture. Accès en hiver à ski. On parle le français et l'allemand. Paiement possible en Euros.
Alpage du Tronc	Alt. 1600 m Bertrand Gabioud 1941 Vollèges (adresse privée 1928 Ravoire) M 076 375 20 45 www.alpage-du-tronc.ch  (à rencontrer au marché hebdomadaire à Vevey, le samedi matin)	Alpage en activité, fabrication artisanale de fromages et vente directe des produits de l'alpage. Visite du domaine, de la fromagerie et du troupeau, dégustation de produits de l'alpage. Spécialités maison : sérac et saucisses. Particularités : vaches de la race d'Hérens, combats de reines le jour de l'inalpe début juin. Pour familles, seniors, individuels et petits groupes (capacité de 10 personnes pour visite guidée et 20 places en restauration).  Ouvert de juin à septembre de 6:00 à 21:00. Accès à pied, en VTT, et en voiture. Parking. On parle le français, anglais et espagnol.
Alpage de Fracette	Alt. 1350 m Marie-José Mariaux 1899 Torgon T 024 481 31 25 M 079 254 89 20	Alpage en activité avec fabrication artisanale de fromage. Vente directe de fromage. Dégustation de produits locaux. Particularité : situation sur le domaine franco-suisse des Portes du Soleil. Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Ouvert de juin à septembre. Accès à pied et en voiture. Parking à proximité. On parle le français. Paiement possible en Euros.
Le Ranch	Alt. 1350 m Monika Broder 1875 Morgins M 079 608 10 16	Centre équestre. Cours d'initiation à l'équitation et randonnées équestres à cheval et poney. Participation aux travaux, programme pour enfants et stages. Promenade en calèche et traîneau (max. 5 personnes). Particularité : promenade à cheval en hiver dans le Vallon de They.  Ouvert toute l'année de 9:00 à 21:00. Accès à pied, en VTT, voiture et transports publics. Parking. On parle le français, allemand et suisse allemand, anglais.

**Saveurs et découvertes de la ferme et de la campagne - Bas Valais**

Domaine de Beudon	Alt. 450-870 m Label Bio, Demeter Membre de la Murithienne Famille Jacques et Marion Granges 1926 Fully T 027 744 12 75 www.beudon.ch	Domaine arboricole et viticole, culture de plantes médicinales et aromatiques. Vente directe des produits de la ferme. Visite du domaine, dégustation commentée de vins. Livraison à domicile. Spécialités maison : vin biodynamique, jus de pomme et de raisin, courges. Particularité : situé hors des sentiers battus, fête des châtaignes mi-octobre. Pour familles, seniors, individuels et groupes (capacité de 30 personnes pour la dégustation)  Ouvert sur demande. Accès à pied. On parle le français, allemand et suisse allemand, anglais, italien, espagnol. Paiement possible en Euros.
La Bergerie	Alt. 800 m Label Bio Famille Jean-Michel Michaud 1870 Monthey T 024 471 73 55 M 079 622 10 55	Domaine agricole et élevage de caprins et d'ânes, en production intégrée. Visite du domaine. Pour individuels (capacité de 8 personnes pour visite guidée)  Ouvert de décembre à avril sur demande. Accès à pied, à vélo et en voiture. Parking. On parle le français, allemand, italien.
Le Pré	Alt. 830 m Alain Jacquier 1915 Dorénaz T 027 764 39 04 M 079 217 50 35	Domaine agricole et élevage de bovins, équidés, caprins et porcins. Fabrication artisanale et vente directe de fromage.  Accès à pied. On parle le français.
Domaine des Grands Sorts	Alt. 475 m Label Valais-Wallis et Eurep Gap Xavier Moret 1920 Martigny T 027 722 49 92 M 079 220 73 55  (à rencontrer au marché hebdomadaire à Martigny, le jeudi matin)	Domaine arboricole et vente directe de fruits. Visite du domaine. Spécialité maison : l'abricot sous toutes ces formes.  Ouvert de juin à août de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00 (jour de repos le dimanche). Accès à pied, à vélo et en voiture. On parle le français et l'allemand. Paiement possible en Euros.
Les Biolettes	Alt. 465 m Label Bio Famille Robin et Elisabeth Giroud 1906 Charrat	Domaine arboricole. Vente directe de fruits et eaux de vie. Promenade en calèche. Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Accès à vélo et en voiture. Parking. On parle le français.
La Potagère	Alt. 500 m Jean-François Buchard-Crittin 1955 St-Pierre-de-Clages T 027 306 43 44 www.lapotagere.ch	Domaine maraîcher. Fabrication artisanale et vente directe des produits de la ferme. Corbeilles cadeaux. Spécialité maison : confitures. Particularité : marché paysan. Pour familles, écoles, seniors, individuels et groupes. Convient aux non-fumeurs.  Ouvert de janvier à décembre jusqu'à 19:30 l'été et 18:30 l'hiver, ouvert le dimanche de 9:00 à 12:00. Accès à pied, à vélo et en voiture. Parking. On parle le français. Paiement possible en Euros.

**Saveurs et découvertes de la ferme et de la campagne - Bas Valais**

La Ferme	Alt. 1300 m Membre de tourisme-rural.ch Daniel et Marie-Gabrielle Luisier 1948 Sarreyer T 027 778 14 92 M 079 684 79 64	Exploitation agricole en production intégrée, avec élevage de vaches. Vente directe des produits de la ferme. Brunch à base de produits du terroir, visite du moulin et des plantes médicinales avec une accompagnatrice en moyenne montagne. Pour familles et groupes.  Ouvert de mai à octobre. Accès à pied, à vélo et en voiture. Parking. On parle le français.
Jardin Eden	Alt. 400 m Philippe Bruchez 1926 Fully	Domaine arboricole, maraîcher et viticole en production intégrée. Vente directe des produits du domaine, visite du domaine, dégustation commentée, sentier à thème, programme pour enfants et animations culturelles. Pique-nique, cueillette, table d'hôtes. Club de Bonsaï. Particularité : récolte de fruits à noyaux sur l'arbre. Pour familles, groupes, seniors et séminaires. Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Ouvert de juin à octobre, dès 10:30. Accès à pied, à vélo, en transports publics et voiture. Parking. On parle le français. Paiement possible en Euros.
Alpage du Ferrage	Alt. 1460 m Membre de Chablais Gourmands Famille Denise et Ephrem Guerin 1875 Morgins T 024 477 12 21 M 079 457 01 57  (à rencontrer au marché hebdomadaire à Monthey les mardis et à Morgins les samedis)	Alpage en activité, vente directe des produits de l'alpage, fabrication artisanale et visite du domaine. Dégustation commentée, goûter, petit-déjeuner. Pour familles, individuels, écoles et groupes (capacité de 30 personnes pour visites guidées, 50 personnes en restauration). Convient aux non fumeurs.  Ouvert d'avril à octobre, de 8:00 à 18:00. Accès à pied, vélo et en voiture. Parking. On parle le français. Paiement possible en Euros.

**Saveurs et découvertes de la ferme et de la campagne - Valais Central**

Alpage de Gauthier	Alt. 2000 m Jean-Marc Oberson 1973 Nax (adresse privée 1623 Semsales) T 026 918 58 24 M 079 635 13 32	Alpage en activité, production intégrée et vente directe des produits de l'alpage. Fabrication artisanale de fromage et divers produits. Visite du domaine, participation aux travaux, dégustation commentée et pique-niques. Démonstration de la fabrication de fromage. Spécialités maison : meringues, sirops, confitures. Pour familles et groupes (capacité de 15 personnes pour visite guidée). Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Ouvert de juin à septembre de 7:00 à 19:00. Accès à pied et en voiture. Parking. On parle le français. Paiement possible en Euros.
Le Vignan	Alt. 800 m Label Bio, Valplantes Famille Maurice et Marie-Christine Masserey 3973 Venthône T 027 455 89 74 M 079 499 29 22	Domaine maraîcher et culture de plantes médicinales et aromatiques. Vente directe des produits de la ferme, visite du domaine, participation aux travaux, dégustation commentée. Goûters et table d'hôtes. Particularité : jardin botanique didactique, accessible en funiculaire. Pour familles, écoles, groupes et séminaires (capacité de 60 personnes pour visite guidée et restauration).

**Saveurs et découvertes de la ferme et de la campagne - Valais Central**

		<p>Ouvert de mars à octobre sur demande. Accès à pied, à vélo, en voiture et transports publics. Parking. On parle le français et l'anglais. Paiement possible en Euros.</p>
Ferme Modèle	<p>Alt. 1300 m Label Bio Membre d'Accueil à la Ferme dans le Val d'Hérens Famille Raymond et Manuela Favre 1973 Nax T 027 203 42 85 M 079 628 24 17 www.fermemodele.ch</p>	<p>Domaine agricole et élevage de vaches Angus allaitantes. Vente directe des produits de la ferme, visite du domaine, goûters, livraison à domicile. Spécialité maison : viande bio. Pour familles et petits groupes (capacité de 10 personnes pour visite guidée).</p> <p>Ouvert sur demande (jour de repos le dimanche). Accès à pied, à vélo et en voiture. Parking. On parle le français.</p>
Jean-Michel Besson	<p>Alt. 1000 m Label Valais-Wallis Famille Jean-Michel Besson 1971 Grimisuat T 027 398 35 18 www.besson.comoz.com</p>	<p>Domaine agricole et élevage de bovins, équidés et caprins, en production intégrée. Visite du domaine et vente des produits de la ferme. Pour familles, écoles et groupes (capacité 20 personnes pour visite guidée). Spécialités maison: fromage de chèvres, viande Naturabeef.</p> <p>Ouvert de janvier à décembre de 8:00 à 20:00. Accès à pied et en voiture. On parle le français, allemand, anglais, italien. Paiement possible en Euros.</p>
Les Vergers du Soleil	<p>Alt. 500 m Famille Maurice Arbella 3977 Granges T 027 458 34 02 M 079 401 53 48 www.lesvergersdusoleil.ch</p>	<p>Domaine arboricole, maraîcher et viticole, en production intégrée. Fabrication artisanale et vente directe des produits de la ferme.</p> <p>Ouvert de février à novembre de 14:00 à 18:00, le samedi de 9:00 à 12:00 (jour de repos le dimanche). Accès en voiture. On parle le français, allemand, italien.</p>
Nend'Abricot	<p>Alt. 800 m Label AOC, IGP, Bio, Valais-Wallis Famille Régis Métrailler 1997 Haute Nendaz T 027 288 75 15 M 079 262 20 06 www.marchepaysan.ch</p>	<p>Domaine arboricole, production artisanale et vente directe des produits de la ferme. Visite du domaine, dégustation commentée, cueillette, participation aux travaux. Petits-déjeuners, sentier didactique, découverte du bisse. Marché paysan (boutique) avec restauration. Convient aux non-fumeurs. Spécialité maison : l'abricot sous toutes ces formes. Particularité: philosophie axée sur la santé. Pour familles et écoles (capacité de 20 personnes pour les visites guidées). Brunch du 1<sup>er</sup> Août.</p> <p>Ouvert tous les jours de janvier à décembre. Accès à pied, en VTT, voiture et transports publics. On parle français. Paiement possible en Euros.</p>
Domaine Brûlefer	<p>Alt. 490 m Label AOC et Valais Excellence Charles Bonvin et Fils André Darbellay 1950 Sion T 027 203 41 31 M 079 246 56 59 www.charlesbonvin.ch  (à rencontrer de temps en temps au marché hebdomadaire à Sion, les vendredis matin)</p>	<p>Domaine viticole et vente directe. Visite du domaine, sentier didactique, dégustation commentée, goûters, table d'hôtes. Livraison à domicile. Pour individuels, groupes et séminaires (capacité de 40 personnes pour visite guidée et 20 places en restauration)</p> <p>Ouvert les vendredis, samedis et dimanches de Pâques à la Toussaint ainsi que sur demande, de 11:00 à 19:00. Accès à vélo, en voiture et transports publics. On parle le français, allemand, italien. Paiement possible en Euros.</p>

**Saveurs et découvertes de la ferme et de la campagne - Valais Central**

<p>Binii Beach Ranch</p>	<p>Alt. 1100 m Label Bio Famille Mireille et Ueli Udry 1965 Savièse M 079 703 22 32 et 079 353 63 46</p>	<p>Centre équestre et élevage. Exploitation en production intégrée. Cours d'initiation à l'équitation, randonnées équestres et randonnées accompagnées d'animaux. Promenade à poney et en calèche, programme pour enfants, goûters et pique-niques, visite de l'écurie et entretien d'un cheval. Vente de produits régionaux. Particularité: camps équestres.</p> <p>Ouvert de janvier à décembre sur demande, de 9:00 à 17:00. Accès possible à pied, en voiture et transports publics. Parking. On parle le français, allemand, italien. Paiement possible en Euros.</p>
<p>Manège de Granges</p>	<p>Alt. 500 m Famille Laurent Fasel 3977 Granges M 078 707 96 88</p>	<p>Centre équestre. Cours d'initiation à l'équitation, promenade en poney, programme pour enfants, tir à l'arc. Particularité: organisation de compétitions, concours hippique le 2<sup>e</sup> week-end de mai.</p> <p>Ouvert de janvier à décembre de 8:00 à 18:00. Accès à vélo et en voiture. Parking. On parle le français.</p>
<p>Calèches Cartacuzène</p>	<p>Alt. 470 m Alexis Cartacuzène 1950 Sion T 027 346 16 07 M 079 287 54 29 www.locationdecaleches.ch</p>	<p>Centre équestre et élevage. Domaine arboricole et culture céréalière. Visite du domaine, randonnées équestres et randonnées accompagnées d'animaux. Promenade en âne, en calèche, programme pour enfants, goûters et pique-niques.</p> <p>Ouvert de janvier à décembre de 8:00 à 18:00. Accès à pied et en voiture. Parking. On parle le français. Paiement possible en Euros.</p>
<p>Centre équestre de Crans-Montana</p>	<p>Alt. 1500 m Nathalie Schlegel-Bruttin 3963 Crans - Montana T 027 481 15 31 M 079 705 05 88 <a href="mailto:centreequestre@bluewin.ch">centreequestre@bluewin.ch</a></p>	<p>Centre équestre. Cours d'initiation, randonnées équestres, programme pour enfants. Buvette, goûter et pique-nique. Pour familles, écoles, seniors, individuels et groupes.</p> <p>Ouvert de janvier à décembre de 10:00 à 21:00 (hors saison, jour de repos le lundi et jeudi). Accès à pied, à vélo, cheval, en voiture et en transports publics. Parking. On parle le français, l'allemand, l'anglais et l'italien.</p>

**Saveurs et découvertes de la ferme et de la campagne - Haut Valais**

<p>Hof Wickert</p>	<p>Alt. 800 m Label Bio et KAG Famille Andreas Portner et Brigit Karrer 3902 Brig-Glis T 027 923 01 35 www.wickert.ch</p>	<p>Domaine agricole et élevage de vaches. Fabrication artisanale de fromage et vente directe des produits de la ferme. Visite du domaine. Spécialité maison: fromage de montagne Bio. Particularité: petite fromagerie propre à l'exploitation.</p> <p>Accès à pied, à vélo, en voiture et en transports publics. Parking. On parle l'allemand, suisse allemand et anglais.</p>
<p>Biohof Fischerbiel</p>	<p>Alt. 1000 m Label Bio</p>	<p>Domaine agricole et élevage de vaches. Vente directe des produits de la ferme, petits-</p>

## Agrotourisme en Valais, « Le cœur à la campagne »

Famille Orlando et Liliane Schmid  
3938 Ausserberg  
T 027 946 52 09

déjeuners, goûters, table d'hôtes. Livraison à domicile, corbeilles cadeaux. Animaux de la ferme. Spécialités maison: viande séchée, jambon et saucisses. Capacité de 30 places en table d'hôtes.

Ouvert de janvier à décembre de 8:00 à 21 :00 (restauration seulement sur demande). Accès à pied, à vélo et en voiture. On parle le français, allemand et suisse allemand. Paiement possible en Euros.

**Saveurs et découvertes de la ferme et de la campagne- Haut Valais**

Lerchenhof	Alt. 630 m Famille Marcel et Gabriel Ammann 3946 Turtmann T 027 932 28 22 M 079 310 73 28 www.lerchenhof.ch  (à rencontrer au marché à Turtmann, le dernier samedi de septembre)	Domaine agricole et élevage de vaches, en production intégrée. Vente directe de fromage et produits laitiers. Visite du domaine, école à la ferme. Petits-déjeuners, goûters, table d'hôtes. Particularité : étable moderne. Capacité de 20 personnes pour visite guidée et 150 places en restauration.  Ouvert tous les jours. Accès à pied, à vélo, en voiture et transports publics. Parking. On parle le français, allemand et suisse allemand.
Safranzunft	Alt. 1200 m Label AOC Confrérie du safran Daniel Jeitziner 3903 Mund T 027 92350 08	Culture de safran, unique en Suisse. Visite commentée et diaporama.  Ouvert de janvier à décembre sur demande. Accès à pied, à vélo, en voiture et transports publics. Parking. On parle le français, allemand et suisse allemand.
Dahü	Alt. 1380 m Egon et Carmen Hischier 3999 Oberwald T 027 973 28 84 M 079 221 04 73	Domaine agricole et élevage de vaches, en production intégrée. Fabrication artisanale et vente directe des produits de la ferme. Visite du domaine, participation aux travaux. Petits-déjeuners, goûters, corbeilles cadeaux, service traiteur et livraison à domicile. Spécialité maison: Oberwaldner Kuhfladen. Particularité: spécialités régionales. Pour familles, écoles, seniors, individuels et groupes (capacité de 20 personnes pour visite guidée et 30 places en restauration). Convient aux non-fumeurs. Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Ouvert de janvier à décembre sur demande. Accès à pied, à vélo, en voiture et transports publics. Parking. On parle le français, allemand, suisse allemand et anglais.
Romy's Pferderanch	Alt. 1600 m Roman Anthamatten 3925 Grächen M 079 332 09 64 www.romyspferde-ponyranch.ch	Centre équestre. Hébergement sous tente/tipi. Randonnées à cheval, randonnées accompagnées d'animaux, promenade en calèche, programme pour enfants. Pour familles, écoles et groupes (capacité de 16 places en hébergement).  Ouvert sur demande. Accès à pied, à vélo, en voiture et en transports publics. Parking. On parle l'allemand et le suisse allemand.
Marco Gentinetta	Alt. 650 m Famille Marco Gentinetta 3930 Visp M 079 332 00 52	Domaine agricole et centre équestre, en production intégrée. Hébergement en gîte équestre. Randonnées équestres, promenade en calèche. Vente de miel. Brunch du 1 <sup>er</sup> Août.  Accès à vélo et en voiture. Parking. On parle le français, l'allemand et le suisse allemand.
Muletrekking Zermatt	Alt. 1650 m Jacques Christinet 3920 Zermatt M 079 285 66 38 <a href="mailto:info@muletrekking.com">info@muletrekking.com</a> <a href="http://www.muletrekking.com">www.muletrekking.com</a>	Centre équestre. Randonnées à mulets, programme pour enfants. Camper autorisé, pique-nique. Pour familles, écoles, seniors, séminaires, individuels et groupes (capacité de 12 personnes pour visites guidées, 15 personnes pour trekkings).

Ouvert de juin à septembre de 9:00 à 18:00.  
Accès à pied et en transports publics. On parle le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais. Paiement possible en Euros.

## Inventaire

### Informations pratiques sur les alpages (total 92)

Offre en matière d'hébergement, buvette, vache de la race d'Hérens, vente de fromage, accès en voiture et Inalpe

### Alpages – Bas Valais (38)

Nom	Commune, alt.	Hébergement	Buvette	Hérens	Vente de fromage	Accès en voiture	Inalpe
La Chaux	Bagnes, 2200 m			☺	☺	☺	☺
La Lettaz	Bourg-St-Pierre 1907 m			☺	☺	☺	
Creux du Mâ	Bourg-St-Pierre 1975 m						
Champlong	Bourg-St-Pierre 2133 m				☺		
Fournoutse	Bourg-St-Pierre 2140 m			☺	☺		
Plan de l'Au	Bovernier 1350 m	☺	☺	☺	☺	☺	
Fournoutz	Bovernier 2140 m				☺		
La Pierre	Champéry 1675 m	☺	☺		☺		
Lapisa	Champéry 1788 m	☺	☺		☺	☺	
Malève	Dorénaz 1400 m				☺	☺	
Randonnaz	Fully, 1340 m			☺	☺	☺	☺
Sorniot	Fully, 2060 m			☺	☺		☺
Balavaud	Isérables, 2000 m			☺	☺	☺	☺
Odonne	Leytron 1597 m			☺		☺	☺
Bougnonne	Leytron 1863 m			☺	☺		☺
Tsissette	Liddes 2005 m	☺	☺				
Bavon	Liddes 2025 m			☺	☺	☺	
Boveire	Liddes 2230			☺		☺	
Le Cœur	Liddes 2233 m				☺	☺	
Erraz	Liddes 2265 m					☺	
Le Planard	Martigny 1299 m	☺				☺	
Charavex	Martigny 1500 m	☺					
Arpille	Martigny - Combe 1800 m			☺		☺	
Chindonne	Monthey 1604 m	☺	☺			☺	
Mont-Percé	Orsières 1700 m			☺	☺	☺	
Les Ars	Orsières 1802 m			☺	☺	☺	☺
La Fouly	Orsières 1820 m						
Plan de la Chaux–La Léchère	Orsières 1877 m			☺	☺		

Agrotourisme en Valais, « Le cœur à la campagne »

La Peule	Orsières 2071 m	☺	☺	☺		
Moay	Orsières 2091 m		☺		☺	
Arpalle	Orsières 2107 m					
Chalavornaire	Port-Valais 1097 m	☺	☺	☺	☺	
Chassoure	Riddes 1700 m		☺	☺	☺	
Taillay	Riddes 1700 m		☺	☺	☺	
Vatze	Saxon 1550 m	☺		☺	☺	
Boveresse	Saxon 1550 m	☺	☺	☺	☺	☺
Les Etablons	Saxon 2100 m	☺	☺	☺	☺	☺
Forclaz –La Giétaz	Trient 1527 m		☺	☺	☺	☺

Inventaire

Alpes – Valais Central (25)

Nom	Commune, alt.	Hébergement	Buvette	Hérens	Vente de fromage	Accès en voiture	Inalpe
Tsalan	Ayent-Anzère 1950 m	☺	☺	☺	☺		
Chandolin	Chandolin 2146 m			☺			☺
Chemeuille	Evolène 2121 m			☺		☺	☺
Cotter	Evolène 2163 m			☺		☺	☺
L'Etoile	Evolène 2190 m			☺		☺	☺
Marais	Grimentz 2200 m	☺	☺		☺		
Moiry	Grimentz 2400 m			☺		☺	☺
Bouzerou	Grône 1700 m	☺		☺	☺	☺	☺
Mandelon	Hérémenche 2068 m			☺		☺	☺
Orchéraz	Hérémenche 2098 m				☺	☺	
Essertze	Hérémenche 2310 m			☺		☺	
La Louère	Mase 2100 m	☺	☺	☺	☺	☺	
Gautier	Nax 1800 m			☺	☺	☺	
Cleuson	Nendaz 1400 m			☺		☺	☺
Novelli	Nendaz 1700 m			☺	☺*	☺	☺
Siviez	Nendaz 1700 m			☺	☺*	☺	☺
Tortin	Nendaz 1800 m			☺	☺*	☺	☺
L'Infloria	Savièse 1995 m				☺	☺	☺
La Crêta	Savièse 1995 m				☺	☺	☺
Tsanfleuron	Savièse 2047 m				☺	☺	☺
Rouaz	St-Luc 2179 m			☺	☺		☺
Lovègno	St-Martin 1944 m			☺	☺	☺	☺
Eison	St-Martin 2140 m			☺		☺	☺
Pralonin	Vernamiège 1949 m					☺	
Thyon	Vex 2013 m			☺	☺	☺	☺

\*Sérac et beurre

**Alpages – Haut Valais (29)**

Nom	Commune, alt.	Hébergement	Buvette	Hérens	Vente de fromage	Accès en voiture	Inalpe
Meretschi	Agarn, 2560 m	☺			☺		
Torrent	Albinen 1920 m	☺	☺	☺	☺	☺	
Chermignon	Albinen 1930 m	☺		☺	☺	☺	☺
Leiggern	Ausserberg 1578 m					☺	
Raaft	Ausserberg, 1554 m						
Bettmeralp	Betten 2000 m	☺		☺			☺
Finnu	Eggerberg 1408 m	☺	☺	☺		☺	
Chäserstatt	Ernen 1777 m	☺	☺			☺	☺
Abnitmatt	Ernen 1800 m						☺
Frid	Ernen 1889 m						☺
Ernergalen	Ernen 2200 m	☺	☺			☺	☺
Rappental	Ernen 2400 m						☺
Bachalpe	Erschmatt 1937 m				☺		
Niwenalpe	Erschmatt 1964 m						
Fiescher alp	Fiesch 2212 m	☺	☺		☺		☺
Obern-Galm	Guttet-Feschel 2100 m			☺	☺	☺	☺
Larschi	Inden 1583 m				☺		
Majing	Leukerbad 1932 m		☺	☺	☺		
Flüealp	Leukerbad 2040 m		☺		☺		
Bryscheralp	Mund 2000 m			☺	☺		☺
Brischeru	Mund 2057 m				☺		
Mattachra	Niedergesteln 1780 m	☺				☺	
Riederalp	Riederalp 1925 m	☺	☺		☺		☺
Zermeiggern	Saas Almagell 1735 m	☺		☺		☺	☺
Triftalp	Saas Grund 2072 m		☺	☺			☺
Illalpe	Susten 1600 m						
Moosalp	Törbel, 2040 m		☺	☺	☺	☺	☺
Ginals	Unterbäch 1990 m	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Nanz	Visperterminen 1900 m	☺			☺	☺	☺

**Informations pratiques sur les vignerons - encaveurs (total 96)**

Offre en matière de dégustation sur réservation, visite du vignoble, cépages autochtones, salle de réunion, carnotzet et journée Portes ouvertes

**Bas Valais (13)**

Nom	Commune	Dégustation sur réservation	Visite du vignoble	Cépages autochtones	Salle de réunion	Carnotzet	Journée Portes ouvertes
Chanton du Clou	Fully	☺	☺	☺		☺	☺
Michel Dorsaz et Fils	Fully	☺	☺	☺		☺	
André & Bernard Roudit & Fils	Fully	☺	☺	☺	☺	☺	
La Tulipe	Fully	☺		☺		☺	☺
St-Gothard	Fully	☺	☺	☺		☺	☺
Cécile & Rolf Lips-Phillipoz	Leytron	☺	☺	☺			
Gérald & Patricia Besse	Martigny - Combe	☺		☺		☺	
Fils Maye	Riddes	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Gérard Raymond	Saillon	☺	☺	☺		☺	☺
Noël Thétaz & Fils	Saillon	☺	☺	☺		☺	
Corbassière	Saillon	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Pierre & Dominique Luisier	Saillon	☺	☺	☺		☺	
Escalier de la Dame	Saxon	☺	☺	☺	☺	☺	☺

**Valais Central (65)**

Nom	Commune	Dégustation sur réservation	Visite du vignoble	Cépages autochtones	Salle de réunion	Carnotzet	Journée Portes ouvertes
Les Vignettes & Swhisky	Ardon	☺	☺	☺	☺	☺	
Emery	Ayant	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Pierre-Marcel Giroud-Favre	Chamoson	☺	☺			☺	
Excelsus	Chamoson	☺	☺	☺		☺	
Petite Vertu	Chamoson	☺	☺	☺		☺	
Ardévaz	Chamoson	☺		☺		☺	
Maurice Gay	Chamoson	☺	☺	☺	☺	☺	
St-Pierre	Chamoson	☺	☺	☺	☺	☺	
La Petite Cave	Chamoson	☺	☺	☺		☺	
Louis Comby & Fils	Chamoson	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Didier Joris	Chamoson	☺	☺	☺	☺	☺	☺
La Tornale	Chamoson	☺	☺	☺		☺	
A Polyte	Chamoson	☺	☺	☺	☺	☺	☺

**Valais Central**

Nom	Commune	Dégustation sur réservation	Visite du vignoble	Cépages autochtones	Salle de réunion	Carnotzet	Journées Portes ouvertes
Christian Broccard	Chermignon	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Clos de Gérode	Chippis	☺	☺	☺		☺	
La Vignolle	Conthey	☺	☺	☺		☺	☺
Du Tunnel	Conthey	☺		☺		☺	☺
St-Michel	Corin	☺	☺	☺		☺	☺
Nouveau St-Clément	Flanthey	☺		☺		☺	
Des Oasis	Flanthey	☺	☺	☺		☺	
Marie-Bernard Gillioz	Grimisuat	☺	☺	☺		☺	☺
Gaston & Eric Bonvin	Lens	☺	☺	☺		☺	☺
Nicolas Bagnoud	Lens	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Valençon	Lens		☺	☺		☺	
Feuille Morte	Lens	☺	☺	☺		☺	☺
Bruchez	Lens	☺		☺		☺	☺
Rhyton d'Or	Leytron	☺		☺		☺	
Claudy Clavien	Miège	☺		☺		☺	
Caprice des Temps	Miège	☺	☺	☺		☺	☺
St-Antoine	Miège	☺	☺			☺	
Du Village	Montana	☺	☺	☺		☺	
Paradou	Nax	☺	☺	☺		☺	☺
Boléro	Savièse	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Oreste Antoniazzi & Fils	Savièse	☺		☺		☺	☺
La Drônoise	Savièse	☺					☺
Domaine des Muses	Sierre	☺		☺		☺	
St-Georges	Sierre	☺		☺		☺	
Bernunes	Sierre	☺		☺		☺	
Riondaz	Sierre	☺		☺		☺	
Erhard Mattier	Sierre	☺		☺		☺	
Maurice Zufferey	Sierre	☺		☺		☺	
Michel Duc	Sierre	☺	☺	☺	☺	☺	
Du Paradis	Sierre	☺			☺	☺	☺
Les Sentes	Sierre	☺	☺	☺		☺	☺
Ste-Anne	Sion	☺		☺	☺	☺	☺
Des Cailles	Sion	☺	☺	☺			
Frédéric Varone & Fils	Sion	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Robert Gilliard	Sion	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Giroud	Sion	☺	☺	☺		☺	
Charles Bonvin & Fils	Sion	☺	☺	☺	☺	☺	☺
L'Orpailleur	Sion	☺	☺	☺		☺	
Fin Bec	Sion	☺		☺		☺	
Antoine & Christophe Bétrisey	St-Léonard	☺		☺		☺	☺

**Valais Central**

Nom	Commune	Dégustation sur réservation	Visite du vignoble	Cépages autochtones	Salle de réunion	Carmelzet	Journées Portes ouvertes
Villa Solaris	St-Pierre-de-Clages	☺		☺	☺	☺	
Philippe Gaist	St-Pierre-de-Clages	☺	☺	☺		☺	
Edmond Giroud	St-Pierre-de-Clages	☺	☺	☺		☺	
Nouvelle Sève	Venthône	☺	☺	☺		☺	☺
De la Pierre	Venthône	☺	☺	☺			
Delta	Venthône	☺	☺	☺		☺	☺
Hervé Fontannaz	Vétroz	☺		☺	☺	☺	☺
Vieux Moulin	Vétroz	☺		☺		☺	☺
Syndicat de propriétaires	Vétroz	☺	☺	☺		☺	
La Fournaise	Veyras	☺		☺		☺	☺
L'Or du Vent	Veyras	☺	☺	☺	☺	☺	
Charles - Henri Favre	Veyras	☺		☺		☺	

**Haut Valais (18)**

Nom	Commune	Dégustation sur réservation	Visite du vignoble	Cépages autochtones	Salle de réunion	Carmelzet	Journées Portes ouvertes
Eggo	Leuk	☺	☺	☺		☺	
Mageran	Leuk	☺		☺		☺	
De la Pinède	Leuk	☺	☺	☺		☺	
Im Graben	Mörel	☺		☺			
Germanus	Raron – St.German	☺	☺	☺		☺	
Franz Roten	Saas Grund	☺	☺	☺		☺	
St-Philippe	Salgesch	☺	☺	☺		☺	
Weinschmiede	Salgesch	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Toni Lenggenhager	Salgesch	☺	☺	☺		☺	☺
Du Rhodan	Salgesch	☺	☺	☺	☺	☺	
Nouveau Salquenen	Salgesch	☺	☺	☺	☺	☺	
Vins des Chevaliers	Salgesch	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Caveau de Salquenen	Salgesch	☺		☺	☺	☺	
Franz-Josef Mathier	Salgesch	☺	☺	☺		☺	
Loretan & Schnyder	Varen	☺	☺	☺		☺	
Zum Leyscher	Varen	☺	☺	☺		☺	
Chanton	Visp	☺	☺	☺	☺	☺	
De la Tour	Visp	☺	☺	☺		☺	

**Accompagnateurs/trices en moyenne montagne diplômés/es**  
et ambassadeurs de l'agriculture valaisanne (total 24)

<b>Nom</b>	<b>Domicile</b>
Armin Mathieu	3955 Albinen
Beat Leiggener	3938 Ausserberg
Benoit Gay-Crosier	1967 Bramois
Blaise Augsburg	1955 Chamoson
Stéphanie Delaloye –Coppey	1976 Daillon
Arthur In Albon	3939 Eggerberg
Olivier Flaction	1976 Erde
Tony Millius	3902 Glis
Rolf Gruber	3907 Gondo
Catherine Antille Emery	1978 Lens
Marie-Jeanne Hugon	1920 Martigny
Stéphane Daguin	1920 Martigny
Pascale Hägler	3961 Mayoux
Marlène Galetti	3972 Miège
Sylvie Chevrier	1911 Ovronnaz
Patricia Pitteloud	1928 Ravoire
Sylvain Vallotton	1928 Ravoire
Kurt Andenmatten	3905 Saa s Almagell
Anselmo Loretan	3970 Salgesch
Rafaela Bregy-Tscherry	3946 Turtmann
Laurent Buser	1873 Val-d'Illiez
Jérôme Vielle	1904 Vernayaz
Anne-Lise Bourgeois	3961 Zinal
Sylvie Peter-Botton	3961 Zinal

Coordonnées consultables sur [www.randonnee.ch](http://www.randonnee.ch)

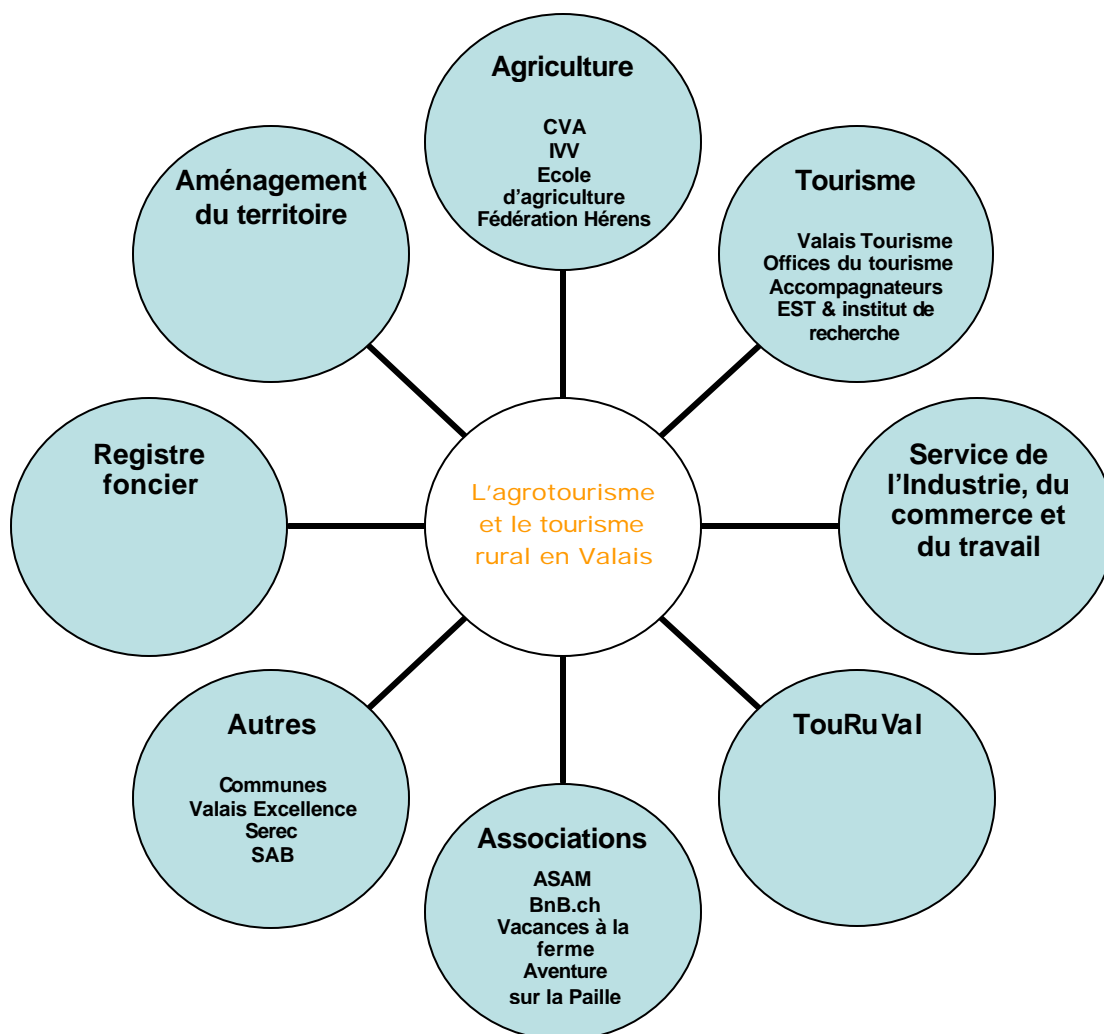
NB : Malheureusement au niveau des chambres d'hôtes, il n'a pas été possible d'établir une telle liste par nom et localité faute de réponses complètes. Mais une copie des talons-réponses retournés sera remise à l'association BnB.ch qui pourra faire la communication des spécificités rurales dans les descriptifs de ses membres valaisans.

## 2.3. Acteurs directs et indirects

- Agriculture
- Tourisme
- TouRuVal
- Associations
- Autres



Considérant qu'il est nécessaire d'accentuer la coordination entre tourisme et agriculture, les pages suivantes donnent un aperçu des organismes et associations liés à l'agrotourisme et au tourisme rural ainsi que de leurs tâches principales. La mise en lumière de ces acteurs directs et indirects a aussi pour but de mettre en garde contre les doublons et de montrer le rôle que peut prendre TouRuVal vis-à-vis de ses membres.



**Missions et activités :**

## Agriculture



### **Chambre Valaisanne d'Agriculture CVA**

Mission : créer un environnement qui assure le maintien d'une agriculture en accord avec la nature et le tourisme et regrouper les organisations professionnelles  
Activités : Conseil à la profession, mise en valeur des produits du terroir, information de base au consommateur, opérations de marketing en Suisse, outils de promotion Valais - Wallis, documents didactiques sur les produits du terroir, attribution du label Saveurs du Terroir, communication avec la presse suisse, parution régulière de pages sur l'agriculture dans le Nouvelliste  
[www.agrivalais.ch](http://www.agrivalais.ch) et [www.olk.ch](http://www.olk.ch)

### **Service de l'agriculture**

Mission : promouvoir une agriculture productrice, durable et orientée vers les besoins du marché. Activités : Améliorations des structures de production, développement du savoir-faire, soutien technico-économique par un observatoire, coordination d'inventaires et de statistiques, accompagnement de projets, recherche sur la branche  
[www.vs.ch](http://www.vs.ch)

### **Ecole d'Agriculture**

Mission : formation de base d'agriculteurs/trices (CFC et maturité professionnelle)  
Activités : Exploitation du domaine de l'école, organisation de visites d'exploitations

### **Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais IVV**

Mission : défense des intérêts des vignerons encaveurs  
Activités : développement d'une viticulture de qualité, information de base au client, opérations marketing en Suisse, contrôle de la vigne  
[www.vinsduvalais.ch](http://www.vinsduvalais.ch)

### **Autres organismes et associations en lien avec l'agriculture :**

- Fédération de la race d'Hérens, [www.racedherens.ch](http://www.racedherens.ch)
- Interprofession des Fruits et Légumes du Valais IFELV
- Fédération Laitières Valaisanne FLV, [www.flv.ch](http://www.flv.ch)
- Association Suisse des AOC et IGP, [www.aoc-igp.ch](http://www.aoc-igp.ch)
- Société d'économie alpestre du Valais
- Union Suisse des Paysans, [www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch) et [www.puuremart.ch](http://www.puuremart.ch)
- Service Romand de Vulgarisation Agricole SRVA, nouvelle appellation Agridea [www.srva.ch](http://www.srva.ch) respectivement [www.agridea.ch](http://www.agridea.ch)
- Antenne Romande de l'Institut d'économie rurale
- Agroimpuls, [www.agroimpuls.ch](http://www.agroimpuls.ch)
- Pro Specie Rara, [www.psrara.org](http://www.psrara.org)
- Patrimoine culinaire suisse

**Missions et activités :**

**Tourisme**



**Offices du tourisme et sociétés de développement**

Mission : Accueil et information de base au touriste  
Activités : publications locales, animation, gestion de fichiers clients et fidélisation, mise en valeur de la commune et de ses arguments de vente, saisie de manifestations, forfaits et d'adresses sur Internet, encaissement de la taxe de séjour et d'hébergement, opérations marketing en Suisse et dans les marchés prioritaires, communication avec la presse locale et régionale, certification des appartements (FST)

**Destinations**

Mission : générer des nuitées supplémentaires et vendre la région comme lieu de séjour auprès du public cible. Activités : Information de base au touriste par les publications régionales et la centrale d'appel, gestion de fichiers clients et fidélisation, développer l'image de la région et renforcer les liens entre communes, création d'outils de promotion régionales, réalisation d'opérations de marketing en Suisse et à l'étranger, acquisition de nouveaux clients, communication avec la presse suisse et étrangère, organisation et prise en charge d'accueil de journalistes et professionnels du voyage, coordination des activités touristiques et management des offices du tourisme

**Valais Tourisme**

(Organe consultatif du Conseil d'Etat en matière de tourisme)

Mission : promouvoir le tourisme valaisan

Activités : Information de base au touriste par les publications Valais en été, Valais en hiver etc. et par la centrale d'appel, participation à l'élaboration de la politique cantonale du tourisme, défendre les intérêts du tourisme cantonal et en assurer la promotion, opérations marketing en Suisse et à l'étranger, communication avec la presse suisse et étrangère, coordination d'accueils de journalistes et professionnels du voyage

[www.valaistourism.ch](http://www.valaistourism.ch)

**Service économie et tourisme**

Mission : promouvoir l'économie valaisanne

Activités : élaboration de la politique cantonale du tourisme en collaboration avec Valais Tourisme, coordination d'inventaires et de statistiques, accompagnement de projets

[www.vs.ch](http://www.vs.ch)

**Ecole suisse du tourisme EST et institut de recherche**

Mission : formation de base de gestionnaires en tourisme (HS) et travail de recherche

Activités : Développement de projets et accompagnement de travaux de diplôme, organisation de conférences à thème et de cours de formation continue, recherches sur la branche, études de marché, bourse d'emplois sur Internet

[www.hevs.ch](http://www.hevs.ch)

**Ecole professionnelle de services communautaires**

Mission : formation d'aides familiales, gestionnaires en économie familiale et assistants en soins et santé communautaires (CFC). Activités : Organisation de cours de dégustation, tables d'hôtes

**Accompagnateurs en moyenne montagne ASAM**

Mission : accompagnement et encadrement de touristes et randonneurs hors des sentiers battus. Activités : Organisation d'activités et d'animations, faire découvrir le pays, ses sentiers secrets et son environnement, sensibiliser le touriste et consommateur aux besoins de la nature et à sa protection, fidélisation de la clientèle, transformation du touriste en consommateur

[www.randonnee.ch](http://www.randonnee.ch)

**Missions et activités à développer :**

**TouRuVal**  
(Tourisme rural en Valais)



- Mise en réseau de l'offre agrotouristique en collaboration avec le Service de l'agriculture et les destinations
- Edition du manuel pratique « Demain je me lance dans l'agrotourisme et le tourisme rural »
- Coordination d'événements agrotouristiques, centralisation des informations et communication aux médias suisses
- Lancement d'une démarche Valais Excellence
- Gestion de conformité des produits agrotouristiques de A à Z (éviter le coup de la margarine sur les tranches de pain de seigle AOC)
- Recherche d'informations touristiques auprès des agriculteurs, producteurs, alpages et vigneron

**Tâches prioritaires**

- consolider l'offre existante, la faire connaître en Valais et acquérir une reconnaissance au niveau du canton, constituer le partenaire de Valais Tourisme pour une communication commune des atouts de la destination touristique du Valais, accompagner et suivre les projets existants et futurs pour leur apporter les conseils liées aux particularités de la législation valaisanne

**Pour ses membres**

- Gestion des demandes agrotouristiques et de fichiers clients, aides en matière de tâches administratives et de traductions f/d, suivi de projets et de leurs responsables par des visites, réalisation d'enquêtes de satisfaction et de programmes de fidélisation, recherche de partenariats et sponsors

NB 1 : La collaboration avec Tourisme-rural.ch doit être poursuivie, en priorité pour y représenter et défendre les intérêts des agriculteurs valaisans et leurs particularités, développer des échanges réguliers au niveau Suisse (notamment avec les associations Vacances à la Ferme et Aventure sur la Paille) et les cantons, pour organiser des journées découvertes et cours de formation continue pour les responsables de projets, et pour d'autres raisons à formuler par Tourisme-rural.ch.

**Associations :**

**Tourisme-rural.ch**

Réseau suisse d'hébergeurs en milieu rural ou montagnard sans lien nécessaire avec l'agriculture, qui propose une plate-forme de distribution supplémentaire aux intéressés par inscription payante sur catalogue ou site Internet. Il se développe actuellement en association suisse du tourisme rural et élabore des critères de qualité pour l'hébergement.  
[www.tourisme-rural.ch](http://www.tourisme-rural.ch)

**Aventure sur la Paille et Vacances à la ferme**

Réseau suisse des agriculteurs et propriétaires offrant des séjours à la ferme ou sur la paille, lien avec l'agriculture nécessaire, canal de distribution complémentaire, élaboration de critères de qualité et contrôle, traitement de demande de documentation et gestion de réservations  
[www.aventure-sur-la-paille.ch](http://www.aventure-sur-la-paille.ch) et [www.bauernhof-ferien.ch](http://www.bauernhof-ferien.ch)

**ASAM**

Association Suisse des accompagnateurs en moyenne montagne, défense des intérêts du métier et de ses membres, mise en valeur de la randonnée  
[www.randonnee.ch](http://www.randonnee.ch)

**BnB.ch**

Réseau suisse des chambres d'hôtes, canal de distribution complémentaire, défense des intérêts des membres, élaboration de critères de qualité et contrôle, traitement de demande de documentation et gestion de réservations  
[www.bnb.ch](http://www.bnb.ch)

**GastroValais**

Association patronale pour la restauration et l'hôtellerie en Valais, défense et promotion des intérêts économiques de la profession, conseil en matière de gestion d'entreprise et ressources humaines  
[www.gastrovalais.ch](http://www.gastrovalais.ch)

**Valrando**

Association valaisanne de la randonnée pédestre, entretien et contrôle des sentiers balisés, mise en valeur de la randonnée, information de base au randonneur, publication des guides Bisses et Tours du Valais  
[www.valrando.ch](http://www.valrando.ch)

**Autres :**

**Communes**

Parmi leurs nombreuses tâches, les communes établissent le programme d'équipement pour les zones à construire, accordent les autorisations de construire pour les projets en zone à construire, et réceptionnent les demandes d'autorisation d'exploiter.

**Aménagement du Territoire**

Son service oriente le développement spatial des activités sociales et économiques tout en préservant l'environnement naturel et construit. Coordinateur suisse de l'Espace Mont-Blanc ([www.espace-mont-blanc.com](http://www.espace-mont-blanc.com))

**Valais Excellence**

Système de qualité visant l'élévation du niveau de qualité des services et produits touristiques valaisans et l'amélioration de l'image du Valais touristique. L'équivalence ISO est 9001 (service), 14001 (environnement) et 18001 (sécurité). L'obtention du label Valais Excellence permet d'accéder à l'utilisation de la marque « Valais »

**SEREC**

Association suisse pour le service aux régions et communes qui seconde les collectivités publiques dans leurs efforts de développement, de gestion du territoire et de la gestion de coopérations  
[www.serec.ch](http://www.serec.ch)

**Groupement suisse pour les régions de montagne**

Association formée par les cantons et les communes de montagne visant la conservation des milieux naturels et agricoles des régions de montagne  
[www.sab.ch](http://www.sab.ch)

## 2.4. Manuel pratique et législatif

- Réédition de « Demain je me lance dans le tourisme rural »
- Conseils législatifs
- Conseils financiers
- Projet de bourse aux conseils

Considérant qu'il est nécessaire de soutenir l'agrotourisme et son développement en Valais, ce manuel pratique fournit des réponses aux questions législatives et financières de nombreux acteurs et initiateurs de projets et les rend attentifs aux lois existantes. Il s'inscrit dans un projet de réédition de la brochure existante de Tou Ru Val.



Les points développés ci-dessous reflètent des manques observés et des besoins communiqués lors d'entretiens personnels et peuvent servir de fil conducteur à l'administration cantonale pour réagir là où il est le plus urgent. Cependant, ce guide pratique et législatif n'est pas exhaustif et n'offre pas de « recette toute faite » pour surmonter les difficultés actuelles rencontrées par les acteurs et projets qui marient l'agriculture et le tourisme. Pour arriver à une telle « recette », une analyse et un suivi plus approfondis des projets en cours et en attentes seraient nécessaires, en Valais et en Suisse romande. D'ailleurs, l'association tourisme-rural.ch y serait fortement intéressée car elle regrette actuellement de ne pas connaître quels cantons suisses sont les mieux adaptés et coordonnés en matière de développement agrotouristique.

NB : Les initiateurs de projets regrettent souvent un certain manque de réponses et d'efficacité des institutions et se plaignent d'être envoyés d'un interlocuteur à l'autre. Ce constat a été confirmé lors de la préparation de ce chapitre. Il est urgent de remédier durablement à ce problème.

Réédition de « Demain je me lance dans le tourisme rural »

Contacts	Demain, je me lance dans le tourisme rural
----------	--

TouRuVal  
Narcisse Crettenand  
Isérables  
T 079 213 25 55  
narswiss@bluewin.ch

Cette brochure, destinée aux personnes qui veulent conduire un projet d'installation ou de diversification touristique en milieu rural, contient un grand nombre de recommandations utiles. Elle offre des conseils sur les étapes à suivre : analyse de la situation, définition des objectifs, évaluation de faisabilité, établissement du budget et taux d'autofinancement recommandé (environ 35%), conseils pour la communication et le contact avec le client. Il serait utile de rééditer cette brochure au format papier, CD et Internet avec quelques nouveautés, comme :

- Les conseils législatifs et financiers présentés
- Les catégories de produits présentés et leurs critères
- Le cheminement selon 4 étapes principales:
  1. Définition du projet  
(répondant aux objectifs de la politique du tourisme cantonale, incluant un business)
  2. Demandes d'autorisation  
(auprès des communes ou de l'aménagement du territoire)
  3. Demandes de crédits et d'aides financières
  4. Réalisation du projet
- Un extrait de la charte d'accueil
- Une bourse aux conseils sur Internet

### Conseils législatifs

Contacts	Détails
----------	---------

#### Registre du commerce

RC du Bas -Valais  
1890 St-Maurice  
T 024 485 22 75

RC du Valais Central  
1950 Sion  
T 027 322 92 05

RC du Haut Valais  
3900 Brig-Glis  
T 027 923 75 20

#### Inscription au registre du commerce

Nécessaire aux Sàrl, SA, coopératives et fondations, ainsi que les entreprises individuelles au chiffre d'affaire annuel de plus de CHF 100'000.-. Pour les associations l'inscription est facultative. Coût de CHF 120.- (raison individuelle) à CHF 600.- (Sàrl). But : rendre public les données relatives à la responsabilité et aux personnes ayant qualité pour représenter l'entreprise. Tout sujet inscrit doit tenir une comptabilité, établir un bilan annuel et est soumis à la poursuite par voie de faillite. Le registre du commerce vérifie que le nom de l'entreprise respecte les consignes prévues par la loi pour chaque forme juridique. Le Valais compte 3 registres du commerce.

Application du « Droit des obligations »

#### Autorisations

Service de l'industrie,  
du commerce et du  
travail  
Service commerce et  
patentes  
Mireille Falcioni  
1950 Sion  
T 027 606 73 08  
mireille.falcioni@admin.vs.ch  
www.vs.ch

#### Autorisation d'exploiter

Toute offre à titre commercial, permanente ou occasionnelle (c'est-à-dire lors de manifestations ponctuelles), d'hébergement, de mets et/ou boissons est assujettie à une autorisation d'exploiter. L'hébergement sans aucune prestation hôtelière (comme les appartements ou chalets sans repas ni services) n'est pas soumis à une telle autorisation. L'autorisation d'exploiter est délivrée par le conseil municipal à la personne physique responsable de l'exploitation. La demande d'autorisation d'exploiter sur formule officielle (disponible sous [www.vs.ch/sict](http://www.vs.ch/sict)) doit être déposée auprès de la commune. L'autorisation est délivrée à la personne physique responsable de l'exploitation.

Le coût d'une autorisation varie selon la commune, la durée de la manifestation, la surface d'exploitation et le nombre de lits. Il comprend une redevance annuelle (année civile), calculé sur le chiffre d'affaire et une taxe unique de CHF 50.- à 100.-. Les 60% de cette taxe financent le fonds cantonal pour la formation et permettent d'organiser des cours de formation continue gratuits pour les détenteurs d'autorisations et leurs employés (programme Ritzy).

Application de la « loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, art. 3, 4 et suivants » et de l'« ordonnance du Conseil d'Etat du 3 novembre 2004 art. 2 et suivants »

Hevs  
Programme Ritzy  
Chantal Glenz  
(examens)  
François Gessler  
(cours)  
1950 Sion  
T 027 606 89 15  
www.ritzinfo.ch

Attestation  
professionnelle  
Office d'orientation  
scolaire et  
professionnelle  
Christian Bonvin  
1950 Sion  
T 027 606 45 06

### **Examen cantonal obligatoire et cours préparatoires**

Le requérant de l'autorisation d'exploiter doit avoir réussi l'examen cantonal obligatoire. Font exception à cette exigence, les personnes offrant occasionnellement des mets et/ou des boissons (c'est-à-dire lors de manifestations ponctuelles), les personnes offrant de l'hébergement de faible importance (6 hôtes au maximum), les personnes au bénéfice d'une attestation de reconnaissance de formation ou d'expérience professionnelle. Les coûts d'inscription s'élèvent à CHF 1500.- pour cet examen. Des cours préparatoires de 12 jours sont proposés (ou de 6 jours en formation intensive), allant de CHF 350.- à 1300.- Ils sont organisés par modules (hygiène et prévention, comptabilité et gestion, assurances et droit de travail). Les documents préparatoires aux examens sont disponibles sur Internet et sur CD. Le site [www.ritzinfo.ch](http://www.ritzinfo.ch) fournit des renseignements utiles.

Application de la « loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, art. 6 al. 2, 8 et suivants » et de l'« ordonnance du Conseil d'Etat du 3 novembre 2004 art. 10 et suivants »

Service de l'industrie,  
du commerce et du  
travail  
Service commerce et  
patentes  
Mireille Falcioni  
1950 Sion  
T 027 606 73 08  
mireille.falcioni@admin.vs.ch  
www.vs.ch

### **Commerce de boissons alcoolisées**

La vente à l'emporter et la livraison de boissons alcoolisées est soumise à une autorisation pour le commerce de détail de boissons alcoolisées (producteurs d'eaux-de-vie, commerces de vins/liqueurs, pharmacies et drogueries, commerces possédant un assortiment de denrées alimentaires et analogues). Les producteurs de boissons fermentées, qui vendent exclusivement le produit de leur récolte et exclusivement dans les locaux de leur exploitation, ne sont pas soumis à une telle autorisation. L'autorisation distincte pour chaque point de vente peut être délivrée à une personne physique ou morale. La demande d'autorisation sur formule officielle (disponible sous [www.vs.ch/sict](http://www.vs.ch/sict)) doit être déposée auprès du Service de l'industrie, du commerce et du travail. Son coût varie selon le chiffre d'affaire et comporte une redevance annuelle de minimum CHF 100.-.

Application de la « loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, art. 24 et suivants » et de l'« ordonnance du Conseil d'Etat du 3 novembre 2004 art. 23 et suivants »

Laboratoire Cantonal  
Célestin Thétaz  
1950 Sion  
T 027 606 49 50  
celestin.thetaz@admin.vs.ch

### **Fabrication et transformation**

Toute personne qui propose contre rémunération des repas et/ou des boissons doit veiller à de bonnes conditions de propreté lors de la fabrication des produits (y compris ingrédients, ustensiles et autres biens de consommation comme l'emballage, les textiles, les surfaces de travail et les matériaux), dans le but de ne pas mettre en danger la santé du consommateur.

Les aliments doivent respecter les exigences en terme de qualité, de composants et de dénominations (consultables au chapitre des dispositions spéciales de l'Ordonnance sur les denrées alimentaires). Exceptions : les aliments et objets à usage personnel.

Le producteur/fabricant doit agir selon le principe de l'autocontrôle, c'est-à-dire vérifier que l'aliment est fabriqué dans des conditions propres, selon les règles d'une recette, à l'abri de parasites et de toute influence néfaste à son odeur et sa saveur. Le transport, le stockage, la distribution et l'importation/l'exportation d'aliments/boissons sont aussi concernés par cette obligation. Les denrées très périssables doivent être réfrigérées aussi rapidement que possible à au moins C° 5 après obtention ou fabrication et maintenus à cette température jusqu'à leur remise au consommateur. Seuls les aliments qui s'y prêtent peuvent être surgelés à au moins C°-18 et doivent être préemballés.

Le laboratoire cantonal peut en tout temps opérer des contrôles même dans des petites structures (frais à charge de l'Etat). Risques et mesures d'urgence en cas de non respect : destruction des aliments, dénonciation, avertissement, amendes jusqu'à CHF 20'000.-, fermeture immédiate, plainte pénale, emprisonnement.

Application de la « Loi fédérale sur les denrées alimentaires » et « l'Ordonnance sur les denrées alimentaires »

### **Vente et emballage**

Toute personne qui propose contre rémunération des repas et/ou des boissons doit – sur demande - informer le consommateur sur les caractéristiques de ses aliments (pays de production, ingrédients, dénomination) conformément à la réalité, dans le but de le protéger de tromperie. L'emballage, l'étiquette et la publicité sont aussi concernés par cette obligation. La déclaration de quantité doit être précise, notamment pour un ingrédient particulier lorsqu'il est mis en relief (ex. yaourt aux fraises).

Les aliments préemballés hors de la vue du consommateur doivent en règle générale porter sur l'emballage la dénomination, les ingrédients, le datage (« à consommer jusqu'au ») ainsi que le nom et l'adresse du fabricant. Pour la vente par correspondance, l'étiquetage complet est également nécessaire. Le poids de l'emballage peut être inclus dans le poids de la marchandise à condition qu'il soit nécessaire pour des raisons d'hygiène et qu'il ne dépasse pas 3% du poids ou 3g si son poids net est inférieur à 100g.

Il est possible de vérifier si le prix pratiqué est bon à l'aide de l'Ordonnance sur l'indication des prix disponible sur Internet ([www.pmeinfo.ch](http://www.pmeinfo.ch)).

Application de la « Loi fédérale sur les denrées alimentaires » et « l'Ordonnance sur le mesurage des marchandises, art. 3 et suivants »

### **Achat de terrains agricoles**

Les agriculteurs sont favorisés dans le domaine de l'achat de parcelles, entreprises ou immeubles agricoles. Conditions: l'acheteur cultive lui-même ses terres et dirige son entreprise, la construction est située dans le rayon d'exploitation de son entreprise (limitant les trajets et les transports). Exceptions: l'achat de vignes de moins de 1500 m<sup>2</sup> ou d'immeubles agricoles de moins de 2500 m<sup>2</sup>. Pour les parcelles isolées, une autorisation spéciale est nécessaire provenant du département de l'économie et du territoire.

Les bâtiments doivent être assurés contre le feu et la destruction par des éléments naturels.

Application de la «Loi sur le droit foncier rural » et «l'Ordonnance sur les structures agricoles, art. 16 »

Commission cantonale  
de construction  
1950 Sion  
T 027 606 37 80

### **Autorisation de construire**

Toute personne qui désire construire du neuf ou modifier du bâti existant doit soumettre les travaux à autorisation auprès du conseil municipal pour les objets situés en zone à construire ou en zone de mayen, à la commission cantonale de construction pour les objets situés en zone agricole ou zone protégé.

Les changements d'affectations, démolitions, murs, installations publicitaires et installations de tentes hors zones de camping sont aussi soumis à autorisation. Exceptions: constructions mobiles qu'il est possible d'enlever et qui ne lèsent aucun intérêt public ou privé (voisins), travaux ordinaires d'entretien, cheminées de jardin, couverts à vélo, coffres à outils, aménagements de jardins privés, conteneurs à compostage de moins de 3 m<sup>3</sup> et installations agricoles utilisées pour moins de 6 mois. Les demandes d'autorisation sont mises à l'enquête publique (bulletin officiel et affichage selon usage local).

Les coûts d'une autorisation de construire peuvent s'élever de CHF 100.- à 4'000.-.

L'architecture, la dimension, le nombre de niveaux, la distance et la hauteur sont réglés par la commune.

Toutes les personnes offrant des mets et boissons ou un hébergement doivent offrir des locaux conformes aux règles en matière d'aménagement du territoire, de denrées alimentaires et de protection de l'environnement (volume, emplacement, forme, matériaux, couleur). Risques en cas de non-respect : remise en état et amende jusqu'à CHF 200'000.-

Application de la «Loi sur l'hébergement et la restauration, art.5 », la « Loi sur les constructions » et « l'Ordonnance sur les constructions »

### **Rénovations et transformations**

#### **Amélioration des structures**

Une modification des constructions est autorisée si elle ne porte pas atteinte au paysage, qu'elle est nécessaire pour une meilleure utilisation et qu'elle respecte le type de zone, leur règlement ainsi que le programme d'utilisation du sol établis par les communes. Pour les travaux en milieu rural, un agriculteur peut aménager un logement destiné aux hôtes dans les bâtiments existants de son exploitation agricole si cette activité accessoire contribue à la survie de

Service de l'agriculture  
Office cantonal des  
améliorations  
structurelles  
René Gex-Fabry  
1951 Châteauneuf  
T 027 606 75 65  
rene.gex-fabry@admin.vs.ch  
www.vs.ch

l'exploitation, qu'elle satisfait les besoins de l'exploitation, qu'elle est exercée par l'agriculteur et que l'activité accessoire est mentionnée au registre foncier. Les constructions existantes en dehors des zones à construire peuvent être rénovées ou transformées si elles conservent pour l'essentiel leur affectation, volume, aspect extérieur et que les travaux sont compatibles avec les exigences de l'aménagement du territoire, qu'ils n'entraînent pas de dépenses supplémentaires d'équipement pour la collectivité et qu'ils ne compromettent pas les intérêts de la zone agricole.

Le canton et les communes encouragent et subventionnent les travaux de remise en état et d'amélioration de mayens et alpages, l'adduction d'eau potable et le raccordement au réseau électrique, les bâtiments ruraux, les installations de mise en valeur/transformation/stockage de produits agricoles en zone de montagne. Conditions : qu'ils contribuent à maintenir les terres agricoles en état de production et à les protéger contre l'abandon, que les œuvres et terrains améliorés soient entretenus et exploités selon leur affectation. Une fois les travaux terminés, aucune désaffectation n'est possible sans autorisation pour une durée de 20 ans.

Service de  
l'aménagement du  
territoire  
Willy Cretton  
1950 Sion  
T 027 606 32 51  
willy.cretton@admin.vs.ch

Le service d'aménagement du territoire soutient les espaces plantés d'arbres et de légumes en zone construite. Il encourage aussi les rénovations de structures rurales telles que les alpages qui permettent la garde de bétail et génèrent une valeur ajoutée en terme de vente de produits agricoles et démonstration du savoir faire local, à condition de ne pas porter atteinte à la nature et au paysage et en fonction de la surface de pâturage.

Les travaux de conservation de moulins, fours banals, fromageries, bisses et autres patrimoine rural utilisés à des fins agricoles peuvent être encouragés par le Conseil d'Etat jusqu'à hauteur de CHF 10'000.-.

Un changement d'affectation est seulement possible si ces constructions représentent une valeur particulière, témoignent d'une époque, sont typiques d'un lieu et ne répondent plus aux besoins de l'utilisation originelle ou menacent de tomber en ruine. Alors, elles peuvent être protégées par la Commission cantonale de construction et le changement d'affectation permis si leur conservation ne peut plus être assurée autrement, que la construction n'est plus nécessaire à son usage antérieur et qu'elle se prête à l'utilisation envisagée, que leur aspect extérieur demeure inchangé et que les coûts supplémentaires d'infrastructure sont pris en charge par le propriétaire.

Application de la «Loi sur l'agriculture, art. 8», de «l'Ordonnance sur les structures agricoles », « Loi sur les constructions », « l'Arrêté concernant le maintien du patrimoine bâti hors de la zone à bâtir art. 2 et 5 » et de la «Loi cantonale et fédérale sur l'aménagement du territoire »

## Taxes et cotisations

### Taxe de séjour

Elle est perçue auprès des hôtes qui passent la nuit dans le rayon d'activité d'une société de développement (SD). L'hébergeur (personne qui met à disposition toute forme d'hébergement) est responsable de l'encaissement et du versement à la SD. Le montant de la taxe de séjour varie en fonction de l'équipement de la station, de la catégorie d'hébergement et de l'emplacement géographique des résidences. Il ne peut pas dépasser CHF 2.50 par nuitée.

Il est conseillé de l'inclure dans le prix de location affiché. Une réduction ou suppression peut être accordée par la commune aux colonies de vacances. Le produit de cette taxe contribue à financer le service d'information de l'office du tourisme, l'animation locale et les installations touristiques, culturelles et sportives.

Application de la « Loi cantonale sur le tourisme, art. 17 et suivants »

La SD respectivement l'office du tourisme (OT) est votre contact prioritaire pour la promotion de votre site et peut vous renseigner sur la demande des clients. Ne pas oublier de lui communiquer ses nouveautés et dates d'ouverture/fermeture.

### **Taxe d'hébergement**

Elle est perçue auprès des hébergeurs qui reçoivent contre rémunération des hôtes passant la nuit. L'hébergeur est responsable du versement à la SD. Le montant de la taxe d'hébergement est de 50 centimes par nuitée. Il est réduit de moitié pour les enfants de 6 à 16 ans. Le produit de cette taxe contribue à financer la promotion du tourisme, réparti à raison de deux tiers à Valais Tourisme et d'un tiers à la SD.

Application de la « Loi cantonale sur le tourisme, art. 23 et suivants »

### **Taxe de promotion touristique**

Au lieu de la taxe d'hébergement, les communes peuvent percevoir une taxe de promotion touristique selon un règlement communal qui doit avoir été approuvé par les citoyens. Elle est perçue auprès de toute personne morale ou physique dont l'activité exercée a un lien avec le tourisme local. Le produit de cette taxe est utilisé dans l'intérêt des assujettis (logeurs).

Application de la « Loi cantonale sur le tourisme, art. 27 et suivants »

### **Cotisation de la SD**

Les acteurs touristiques sont encouragés à devenir membre de leur SD locale afin de participer aux décisions liées au développement touristique de leur commune, être invité à l'assemblée générale annuelle et suivre l'évolution de ses activités. La cotisation aide l'office du tourisme à se faire connaître en dehors des limites cantonales, organiser des animations de qualité et engager du personnel qualifié.

### **Redevance pour la promotion des produits agricoles**

Elle est perçue auprès des propriétaires de plus de 400m<sup>2</sup> de vignes ou de cultures fruitières/maraîchères, auprès des encaveurs ou caves vinifiant pour la commercialisation ainsi qu'auprès des producteurs ou commerçants de fromage valaisan. Le montant dépend des m<sup>2</sup> de vigne respectivement des kg de vendange encavée, des m<sup>2</sup> de culture fruitière ou maraîchère, des kg de fromage commercialisé ou transformé. Cette taxe finance les actions menées pour promouvoir et mettre en valeur les produits agricoles auprès des consommateurs.

Application de la « Loi sur l'agriculture, art. 56 et suivants »

Chambre Valaisanne  
d'Agriculture  
Pierre-Yves Felley  
1964 Conthey  
T 027 345 40 10  
cvagri@agrivalais.ch

## Calcul des arrivées

### Registre des nuitées et bulletin d'arrivée

Celui qui héberge des hôtes doit tenir à jour un registre des nuitées pour la SD et la statistique et faire remplir à ses clients un bulletin d'arrivée (fourni ou agréé par la police cantonale). Pour les groupes il suffit que le responsable s'enregistre et remette une liste des autres participants.

Application de la « Loi cantonale sur le tourisme, art. 40 » et la « Loi sur la restauration et l'hébergement, art. 15 »

Les obligations des logeurs sont contenues dans un guide édité par le Service de l'économie et du tourisme.

## Conseils financiers

Contacts	Détails
----------	---------

(Aides financières pour les constructions et rénovations de structures à caractère rurale et touristique)

Service de l'agriculture  
Office cantonal des améliorations structurelles  
René Gex-Fabry  
1951 Châteauneuf  
T 027 606 75 65  
rene.gex-fabry@admin.vs.ch  
www.vs.ch

### Aide fédérale : Crédit agricole

Sous forme de prêt sans intérêts. Le montant s'élève à 40% de l'investissement global, maximum CHF 200'000.-. Réservé aux exploitations agricoles avec un minimum de main d'œuvres, et pour les travaux dont l'utilité est démontrée et qui permettent de conserver le patrimoine rural. La demande doit être présentée au Service de l'agriculture qui aide les intéressés pour l'élaboration du dossier. Document à remplir : formulaire « Demande de crédit d'investissement dans l'agriculture ou Aide aux exploitations paysannes ».

Application de la de « l'Ordonnance fédérale sur les améliorations structurelles, art. 44 et suivants »

Service de l'économie et du tourisme  
Office pour le développement régional et le logement  
Jean-Louis Luyet  
1950 Sion  
T 027 606 7350  
jean-louis.luyet@admin.vs.ch  
www.vs.ch

### Aide cantonale : Crédit LIM

(LIM pour Loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne):

Sous forme de prêt sans intérêts. Par le fonds général pour l'équipement découlant de la loi cantonale sur l'encouragement à l'économie, l'Etat peut accorder des prêts à des conditions favorables à la construction et à la rénovation d'établissements publics d'hôtellerie et de gîtes ruraux.

Cette aide en matière d'investissement pour les gîtes ruraux est réservée, en principe, aux petites et moyennes entreprises familiales. Elle peut se monter au maximum à 25% de l'investissement global (coût total). Les investissements minima pour bénéficier d'un crédit LIM sont de CHF 100'000.- pour les gîtes ruraux. Autres conditions : Le projet doit correspondre aux objectifs définis dans le programme de développement régional élaboré par la région socio-économique. La durée du prêt varie entre 15 et 18 ans.

Application de la « Loi cantonale sur le tourisme, art. 32 ».

Régions socio-économiques :  
www.valaisinfo.ch

Monthey-St-Maurice  
T 024 471 15 15

Martigny Région  
T 027 722 36 30

Sion Région  
T 027 323 61 55

Sierre-Région  
T 027 452 22 22

Region Brig  
T 027 923 85 84

Region Visp  
T 027 948 15 50

Region Leuk  
T 027 473 61 55

Société Suisse de  
Crédit Hôtelier  
Raoul Kaufmann  
Zürich  
T 044 209 16 17  
rkaufmann@sgh.ch  
www.sgh.ch

La Direction du développement économique a élaboré une série d'aides financières destinés aux PME comme les cautionnements, les prises en charge d'intérêts, des garanties de constructions, etc.

Application de la « Loi sur l'agriculture, art. 70 »

### **Prêt et cautionnement de la Société suisse des crédits hôteliers**

Le montant du prêt s'élève au maximum au rendement escompté. Le cautionnement est une aide non remboursable pour la prise en charge des intérêts bancaires de maximum 3% pendant 5 ans. Réservé aux hôtels d'au moins 10 chambres et auberges de campagne de plus de 4 chambres, gérés par une personne qualifiée et expérimentée, et dont l'investissement atteint au moins CHF 250'000.-. La marche à suivre pour une demande est consultable sur le site [www.sgh.ch](http://www.sgh.ch).

Application de « l'Ordonnance sur la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement, art. 3 »

### **Prêts pour innovations technologiques**

Par des prêts à fonds perdus ou sans intérêts, le canton soutient les efforts permettant de renforcer la capacité concurrentielle de l'agriculture comme l'introduction de nouvelles procédés de production/transformation qui contribuent à une meilleure protection de l'environnement ou qualité, les solutions permettant d'éviter des excédents de production ou les moyens nouveaux de gestion des déchets.

Application de la « Loi sur l'agriculture, art. 25 »

### **Aides communales**

Pour les travaux d'améliorations foncières (c'est à dire ceux qui maintiennent et développent l'économie agricole) exécutés sur leur territoire, les communes sont appelées à participer au subventionnement cantonal. Une telle aide nécessite la sauvegarde de l'affectation, de l'exploitation et de son entretien.

Application de « l'Ordonnance sur les structures agricoles, art. 9 et 10 »

### **Autres aides**

De nombreux organismes et associations soutiennent des projets liés au développement durable et à la culture ainsi que des initiatives exemplaires orientées vers l'avenir :

- Parrainage Coop (apporte un soutien particulier aux familles de paysans de montagne pour subvenir à leurs besoins, à entreprendre des rénovations et mesures de rationalisation qui permettent une meilleure qualité de travail et de vie)
- Aide Suisse aux Montagnards ASM (se mobilise pour que les habitants des régions de montagne et paysans puissent vivre avec une certaine sécurité économique)
- Fonds Suisse du Paysage FSP (en faveur de la sauvegarde et de la gestion de paysages ruraux traditionnels)

- Innotour (pour les projets innovants, entamés et concernant plusieurs entreprises qui apportent une solution pour les besoins urgents du tourisme suisse)
- Loterie Romande (pour des fondations ou associations domiciliées en Suisse romande réalisant des projets d'utilité publique, à but non lucratif)
- Programme européen Interreg (pour les projets dans les régions frontalières)

### Projet de bourse aux conseils

La mise en place d'une bourse aux conseils consultable sur Internet permet de répondre rapidement au besoin constaté sur le terrain. Son accès peut être limité aux acteurs, initiateurs de projets et services concernés. Non seulement elle peut contenir des conseils législatifs et des adresses, mais offre l'avantage d'un guichet virtuel « ouvert 24/24h » garantissant une aide constamment mise à jour et proche des besoins individuels. De telles plates-formes existent au niveau suisse pour le conseil aux PME ([www.pmeinfo.ch](http://www.pmeinfo.ch)) et en France voisine ([www.crdp.org](http://www.crdp.org)).

Quelques exemples de questions-réponses que fournirait une telle bourse aux questions:

### Volontariats :

Horizon Ferme  
Prométerre  
Isabelle Ruchti  
Lausanne  
T 021 614 24 12  
[horizonferme@prometerre.ch](mailto:horizonferme@prometerre.ch)

Pour les familles d'agriculteurs voulant faire découvrir aux jeunes de 14 à 25 ans leurs activités et vie de famille durant 2 semaines à 2 mois. Participation aux travaux quotidiens. Contre-prestation : nourris, logés, argent de poche de CHF 12.- à 20.- par jour de travail. Formulaire d'inscription disponible sur le site [www.landdienst.ch](http://www.landdienst.ch). (D'autres associations proposent des programmes de volontariat et peuvent être consultés dans la rubrique liens du site)

### Formation continue :

Hevs  
Programme Ritzzy  
Martin Blatter  
1950 Sion  
T 027 606 89 15  
[www.ritzzyinfo.ch](http://www.ritzzyinfo.ch)

#### Ritzzy

(Fonds cantonal pour la formation continue)

Toutes les personnes titulaires d'une autorisation d'exploiter soumise à redevance annuelle et leurs employés ont le droit de fréquenter gratuitement des cours de formation continue ponctuelle ou spécialisée proposés, sous réserve du paiement d'une finance d'inscription.

Application de « l'Ordonnance concernant la loi sur l'hébergement et la restauration art. 17 et suivants »

Ecole cantonale  
d'Agriculture  
Guy Bianco  
T 027 606 77 00  
www.agrivalais.ch/ecoleagri

### **Ecole d'Agriculture**

#### **Cours A la carte**

Destinés aux personnes désirant acquérir des connaissances particulières dans les domaines de l'agriculture, comme par exemple le financement des constructions rurales et des machines, l'économie alpestre, la vinification et les missions des organisations agricoles. Durée entre ½ et 1 jour, aucune condition d'accès. Attestation de participation.

#### **Cours intensif de fromager/ère d'alpage**

Destiné aux agriculteurs ou personnes qui désirent connaître ou améliorer leurs techniques de fabrication de fromage. Cours pratique en laiterie et cours théorique. Durée 2 à 3 semaines de 5 jours au printemps, aucune condition d'accès. Délai d'inscription fin février. Attestation de participation et certificat après stage pratique dans un alpage.

Ecole Professionnelle  
de Service  
Communautaire  
Anita Burrin  
T 027 606 77 40  
1951 Châteauneuf  
epsc@admin.vs.ch

### **Ecole Professionnelle de Service Communautaire EPSC**

Cours destinés aux gestionnaires en intendance en économie familiale et aux personnes intéressées. Parmi les thèmes on trouve la table d'hôte, les connaissances des vins, la thérapie par le rire. Durée de 1 jour. Inscription minimum 1 mois avant la date du cours, qui a lieu si le nombre d'inscriptions est suffisant. Prix CHF 100.-. Attestation de participation.

SRVA  
Pierre Praz  
Lausanne  
p.praz@srva.ch  
www.srva.ch  
(nouveau :  
www.agridea.ch)  
T 021 619 44 00

### **Service Romand de Vulgarisation Agricole SRVA**

(bientôt appelé Agridea)

#### **Logiciel Paracalc**

Calcul de projets para-agricoles pour le tourisme rural, la vente directe, la transformation de produits. Prix agriculteurs CHF 100.-, prix conseillers CHF 300.-

#### **Formation modulaire et projet Léonardo**

Cursus de formation pour les prestataires en tourisme rural comprenant 4 niveaux: sensibilisation, formation de base, perfectionnement et spécialisation. Développé en parallèle avec le réseau européen de formation Léonardo.

#### **Clé des champs**

Destiné aux agriculteurs qui désirent l'obtention du label Clé des champs visant la découverte de l'environnement chez les familles paysannes. Durée de 4 jours, tous les 2 ans. En collaboration avec Vacances à la ferme et Aventure sur la paille. Délai d'inscription en mars. Prix env. CHF 360.- hors repas et pension.

EST  
Jaco Zuiderent  
(directeur)  
Rolf Wilk  
(formation continue)  
T 027 606 89 50  
3960 Sierre  
www.hevs.ch

### **Ecole Suisse de Tourisme EST**

Programme modulaire franco-suisse des Métiers de la montagne destiné aux professionnels et favorisant l'échange entre les différents corps de métiers en zone de montagne. Cours de base et étude de cas sur le terrain sur les thèmes comme l'accueil, les connaissances de base du tourisme, les technologies de l'information, le coût et la rentabilité des produits touristiques, etc. Durée de 4 jours par modules.

sekretariat@tzo.ch

### **Weiterbildung Oberwallis**

Cours sur la réorientation professionnelle, Internet et businessplan. Prix de CHF 350.- à 650.-

Nombreux sont les thèmes pouvant être abordés par une foire aux questions ou bourse d'informations :

<p><b>Agriculture</b> Fromageries à visiter, membre de Vitival en tant qu'association, données statistiques des marchés paysans, parc animalier, combat de reines, etc.</p>	<p><b>Alimentation-restauration</b> Cueillette de plantes et champignons, espaces non-fumeurs, gratuité eau plate, sirop, table d'hôtes, etc.</p>	<p><b>Constructions</b> Architecture, construction écologique, zones à bâtir, zones agricoles, remaniement parcellaire, équipement eau-électricité, routes, places de parc, panneaux de signalisation, etc.</p>
<p><b>Culture</b> Protection du patrimoine, histoire locale, photos anciennes, objets anciens, sauvegarde des traditions, costumes traditionnels, patois, etc.</p>	<p><b>Finances</b> Prix de vente et politique de prix, encaissement, rentabilité, charges d'exploitation, économies possibles, paiements directs, impôts et taxes, salaires, LPP et AVS, TVA, parrainage et dons, etc.</p>	<p><b>Formation</b> Bourses d'études, stages, apprentissage, langues, documentation, formation du personnel d'alpage, études et travaux de diplômes, etc.</p>
<p><b>Géographie</b> Défrichement, protection de la nature et du paysage, eau de source, zones protégées, etc.</p>	<p><b>Internet et informatique</b> Vente en ligne, paiement sécurisé, systèmes de réservation, création d'un site, images numériques, installation de pc, connexions, antivirus, Internet sans fil, etc.</p>	<p><b>Juridique</b> Formes d'entreprise et statuts, responsabilité civile, marques déposées, propriété, succession, protection juridique, etc.</p>
<p><b>Marketing</b> Publicité, contreprestations, dépliant, logos, fidélisation des clients, principes du sponsoring, travail avec les médias, merchandising, etc.</p>	<p><b>Ressources humaines</b> Contrats de travail, permis de travail, LPP, obligations de l'employeur, droits de l'employé, management par objectifs, programme de motivation, emploi temporaire, assurances, congé maladie, licenciement, age minimum, étudiants, etc.</p>	<p><b>Sécurité</b> Normes d'hygiène sanitaire, protection contre le feu, système de surveillance et alarme, clôtures, en cas de vol, assurances, téléphone d'urgence, premiers secours, déviation de la foudre, rage, plan d'évacuation et sortie de secours, gestion des risques, etc.</p>
<p><b>Tourisme</b> Vente de forfaits, annulations, étoiles (classification), organisation d'événement, système de qualité, horaires et saisons, marchés émetteurs, gratuité enfants, location de vélos, lignes aériennes à bas prix, etc.</p>		

## 2.5. Recommandations et programme d'actions

Pour la reconnaissance de l'agrotourisme et le développement des activités para-agricoles<sup>1</sup>



- Les 10 priorités d'actions
- Coordination régionale et aides individuelles
- Formation, communication et Internet
- Echo des agriculteurs
- Calendrier

L'attribution de ce mandat a été ressentie de manière très positive par tous les acteurs de l'agrotourisme. Pour les satisfaire, pour garantir un effet concret à l'investissement qu'il représente en temps et en argent, et pour transformer l'élan en actions ciblées, il est nécessaire d'agir selon les priorités présentées. D'autres destinations concurrentes comme l'Italie disposent d'une grande avance sur le Valais et peuvent motiver l'aide au développement agrotouristique dans notre canton. Les recommandations suivantes confirment entre autre la position prise par la Chambre Valaisanne d'agriculture sur les grandes orientations de la PA 2011, axées principalement autour de la coordination régionale et d'aides individuelles pour les projets privés.

NB : Parmi les décisions à prendre, il serait nécessaire de décider l'utilisation de la formule agrotourisme sur le plan cantonal.

### Les 10 priorités d'actions :

- Communiquer l'offre agrotouristique existante sur Internet
- Cumuler les aides financières crédit agricole, crédit LIM et subvention par une adaptation législative
- Renforcer le rôle de TouRuVal
- Appliquer concrètement la Loi révisée sur l'aménagement du territoire
- Développer la coordination entre agriculture et tourisme
- Utiliser les événements de portée nationale pour sensibiliser le public
- Rééditer la brochure « Demain je me lance dans le tourisme rural »
- Donner naissance à une charte cantonale sur l'agrotourisme
- Développer l'activité d'animateur/trice agrotouristique
- Développer la formation sur la base du programme européen Leonardo

<sup>1</sup>Activités économiques étroitement liées à l'agriculture comme l'agrotourisme

**Explications :**

**Cumuler les aides financières crédit agricole, crédit LIM et subvention par une adaptation législative :**

- encourager les projets agrotouristiques en cumulant le financement par un crédit agricole et un crédit LIM pour les exploitations dès 0.5 UMOS (unités de main d'œuvres), le premier intervenant pour la partie agricole, le deuxième pour la partie touristique
- constituer un fond cantonal d'aides pour les améliorations structurelles, par une adaptation législative selon la Motion Crettenand (voir **Annexe 9**), permettant de soutenir à fonds perdus des prestations de services et des projets de grande valeur ajoutée favorisant la vente de produits agricoles (sur la base des directives élaborées par le bureau de planification Arc Alpin pour la promotion et la commercialisation des produits agricoles en Valais)

**Renforcer le rôle de TouRuVal :**

- Accompagner les projets à haute valeur ajoutée et les projets innovateurs pour augmenter l'efficacité de leurs initiateurs
- Reconnaître les projets qui répondent aux besoins réels du marché et de la branche touristique, éviter les projets alibis développés dans le but d'obtenir des aides publiques
- Appliquer concrètement la Loi révisée sur l'aménagement du territoire, avec moins de restrictions pour les améliorations structurelles en milieu rural

**Développer la coordination entre agriculture et tourisme :**

- par une entrée unique des dossiers agrotouristiques et une procédure claire pour les dépôts de dossiers
- par la poursuite des réflexions engagées par ce travail dans les domaines des alpages (approche touristique du recensement global prévu en 2006), des visites viticoles pour individuels et groupes, de la vente de produits artisanaux sur Internet avec garanties de paiements et des combats de reines
- par l'amélioration de la coordination événementielle (car le risque existe que trop de concours tuent leur signification)

NB : En matière de coordination, un résultat concret de ce travail est celui de l'image valaisanne (alpage du Tronc) retenue pour le nouveau dépliant de tourisme-rural.ch diffusé dès 2006 auprès du grand public (voir **Annexe 10**).

**Utiliser les événements de portée nationale pour sensibiliser le public :**

- faire connaître l'offre agrotouristique lors d'événements touristiques organisés en rapport avec l'agriculture et les produits du terroir comme le Brunch du 1er Août, la Journée Suisse du Lait ou la Semaine du Goût

**Donner naissance à une charte cantonale sur l'agrotourisme :**

- en organisant une demi-journée de formation continue dans le cadre de la prochaine assemblée générale de TouRuVal, lors de laquelle les prestataires eux-mêmes définissent leur philosophie de travail

**Recommandations pour la coordination régionale**

**Mettre en place une spécialisation touristique** d'un/e conseiller/ère agricole ou faire appel à un/e conseiller/ère agrotouristique, pouvant agir - sur la base de prestations de services pour TouRuVal - comme sentinelle de l'agrotourisme, liaison entre agriculture, tourisme et aménagement du territoire, et interlocuteur cantonal des plates-formes et associations suisses

**Simplifier la procédure**, en stoppant la redondance par la création d'un formulaire de demande de crédits unique et d'un modèle de dossier de présentation sur Internet contenant les éléments nécessaires à tous les services

**Suivre et accompagner le développement des tables d'hôtes**, en Valais et dans les régions voisines, pour approfondir les connaissances du produit en collaboration avec les prestataires et l'Ecole professionnelle des soins communautaires et pour améliorer si besoin les services proposés en Valais

**Organiser une Journée Valaisanne du terroir** en collaboration avec l'Association Suisse des AOC-IGP pour rassembler les nouveaux membres potentiels de TouRuVal et décider ensemble de la communication à venir

**Recommandation pour les aides individuelles**

**Dans la PA 2011, maintenir les coefficients actuels de 0.75 UMOS** et inclure l'activité agrotouristique pour le calcul des UMOS sur les exploitations agricoles

NB : L'aide aux structures agrotouristiques doit amener des synergies avec les structures classiques du tourisme et non une concurrence, et doit se faire de manière coordonnée .

### Recommandations pour la formation

**Développer et coordonner les cours** en réunissant les responsables de formation de l'Ecole d'Agriculture et de Soins Communautaires de Châteauneuf, de l'Ecole Suisse de Tourisme de Sierre ainsi que de l'Ecole d'accompagnateurs en moyenne montagne de St-Jean,

**Etablir des recommandations de thèmes** pour canaliser les nombreuses demandes de travaux de diplôme et encourager l'analyse de sujets dont il ressort un besoin réel (voir **Annexe 11**)

### Recommandations pour la communication

**Travailler avec les plates-formes existantes** et donner la priorité aux supports de la Chambre valaisanne d'agriculture, Valais Tourisme, TouRuVal ainsi que des offices du tourisme, leur proposer de mentionner les informations pratiques récoltées sur les agriculteurs dans leurs dépliants et sur leurs sites Internet et encourager les offices du tourisme à utiliser le site vinsduvalais.ch et ses plans de situation des caves pour renseigner les clients intéressés par la dégustation

**Développer des forfaits agrotouristiques** attractifs pour vendre des séjours en semaine et démarcher des groupes et séminaires de manière ciblée

**Orienter la communication** de manière à aider les agriculteurs et producteurs à vendre leurs produits artisanaux et à renforcer le recours aux produits fermiers dans la gastronomie

**Cibler les citadins**, les valaisans résidents hors canton, ainsi que les diplomates et collaborateurs d'organisations internationales installés à Genève et Lausanne (souvent en Suisse pour des durées limitées, ce qui augmente leur faculté réceptive et leur soif de découverte)

### **Accorder plus d'espace à l'agrotourisme dans les médias :**

La communication médias doit servir à ancrer la nouvelle démarche valaisanne et faire connaître Touruval et sa réédition de la brochure « Demain je me lance dans le tourisme rural ». Des possibilités intéressantes s'annoncent avec la refonte du journal spécialisé Terre Valaisanne dans les éditions du Nouvelliste à partir de 2006. Les rubriques week-end de l'Illustré (je m'oxygène, mon resto, je sors, je fête, j'assiste, je confectionne, je craque) pourraient de temps en temps présenter des sites agrotouristiques. La collaboration avec les médias peut être une formule efficace quand on considère le nombre de lecteurs des titres comme par exemple Terre & Nature 26'000, Nouvelliste 43'000, Illustré 92'000, Tribune de Genève 73'000 (chiffres arrondis, source presseromande.ch).

**Développer un pool de promotion agrotourisme** pour un futur guide entre la Chambre Valaisanne d'Agriculture et Valais Tourisme, alimenté par un budget commun : En partenariat avec Valais Tourisme (utilisation de son visuel graphique), la Chambre valaisanne d'agriculture et TouRuVal peuvent planifier le projet de dépliant Agrotourisme en Valais selon le modèle des Chambres d'Hôtes du Valais. Il serait important de communiquer au client que l'accueil dans l'agrotourisme est rustique (ex. l'alpage n'est pas un hôtel 4 étoiles). Le public principal à cibler serait la clientèle suisse, mais il serait judicieux de ne pas exclure les touristes étrangers en expliquant bien l'accès et la situation géographiques des sites présentés. A faire : des photos attractives des fermes, alpages et produits agricoles et activités en été 2006.

**Prendre exemple sur le site des Grisons** (voir **Annexe 12**) pour développer une page Internet sur l'hébergement en Valais proposant tous les types d'hébergement existants (hôtels, appartements, logements pour groupes, campings, chambres d'hôtes, cabanes, vacances au mayen, vacances à la ferme, dormir sur la paille)

**Sensibiliser les acteurs du tourisme rural** à l'intérêt que portent les clients à la documentation sur les produits et modes de fabrication et leur distribuer les brochures éditées par la Chambre Valaisanne d'Agriculture

**Développer la collaboration avec les offices du tourisme** pour organiser leurs conférences de presse ou accueillir des journalistes à la ferme, à l'alpage ou chez le vigneron

NB : L'agrotourisme doit permettre la communication du mode de fabrication et la signification des labels comme l'AOC, mais aussi de l'amour et du respect que porte l'agriculteur à son bétail. La communication dans l'agrotourisme est également importante pour sensibiliser le client aux contraintes vécues par de nombreuses familles paysannes, l'utilité des paiements directs et les enjeux liés à l'Union Européenne.

### Recommandations pour Internet

Au cours du premier semestre 2005, 68% des personnes de 14 ans et plus ont utilisé Internet en Suisse (chiffre REMP)!

**www.stnet.ch** : actuellement, les offices du tourisme et Valais Tourisme travaillent déjà avec une seule base de données touristiques sur Internet qui s'appelle STnet. Les offices du tourisme y introduisent toutes les manifestations ou adresses qui sont ensuite publiées et sur leurs propres sites, et sur le portail [www.myswitzerland.com](http://www.myswitzerland.com) et [www.valaistourism.ch](http://www.valaistourism.ch). Encouragés par TouRuVal et Valais Tourisme, les offices du tourisme valaisans peuvent aussi entreprendre la saisie des manifestations et sites liés à l'agrotourisme, en se basant sur les résultats du recensement effectué. Dans le but d'offrir une visibilité immédiate des acteurs agrotouristiques, utile aux clients et aux personnel d'information des offices du tourisme. Cette action ne comporte aucun coût pour l'agriculteur lorsqu'il est membre de la société de développement locale.

**www.agrivalais.ch** : le site de l'agriculture valaisanne comporte une page sur le tourisme rural qu'il est nécessaire d'enrichir et de rendre plus fonctionnelle avec les résultats de ce travail. Il est important que le site contienne les adresses pour passer un séjour, goûter aux saveurs et découvertes proposées à la ferme. Pour éviter les doublons, un simple lien vers STnet permettrait de consulter les manifestations et autres sites saisis par les offices du tourisme. Parmi les liens agrotouristiques à mettre en place, on peut aussi relever [www.brunch.ch](http://www.brunch.ch), [www.gout.ch](http://www.gout.ch) (semaine du goût) et [www.aoc-igp.ch](http://www.aoc-igp.ch). Cette action ne comporte aucun coût pour l'agriculteur.

**www.agrotourisme-valais.ch** : cette adresse peut facilement être retenue par le client et par les moteurs de recherche comme Google et ainsi amener les internautes suisses et étrangers vers le site [agrivalais.ch](http://www.agrivalais.ch) sans développement de pages web supplémentaires. En vue de l'avantage considérable que cette adresse apporte en terme de positionnement dans les résultats de moteurs de recherche, elle a d'ores et déjà été réservée dans le cadre de ce travail et peut simplement être redirigée vers (c'est-à-dire connectée) au site de la Chambre Valaisanne d'Agriculture [www.agrivalais.ch](http://www.agrivalais.ch).

**Système de réservation Tomas** : le système de réservation en ligne utilisé par de nombreux offices du tourisme valaisans s'appelle Tomas. Il représente un outil de communication complémentaire pour les acteurs agrotouristiques et leur permet de bénéficier des canaux de distribution supplémentaires comme les guides d'hébergement de la station ou de la région. Le commissionnement des réservations effectuées par Tomas diffère d'un office du tourisme à l'autre.

**www.vinsduvalais.ch** : grâce au site de l'Interprofession de la vigne et du vin de précieuses informations sont d'ores et déjà consultables sur Internet, comme le nombre de places disponibles, l'offre de petite restauration, ou l'accès pour invalide (rubrique encaveurs). Il serait extrêmement utile de compléter ces descriptifs par les mentions de salle de séminaire et visite du vignoble pour répondre à la demande. Actuellement ce type de renseignement, pourtant recherché dans les offices du tourisme par les vacanciers admirant notre vignoble entre Martigny et Loèche font défaut. De plus, ces deux activités se complètent parfaitement bien et peuvent attirer des entreprises prêtes à dépenser des budgets significatifs pour des réunions et journées de travail qui leur permettent de sortir leurs collaborateurs de la routine.

**NB** : le prix du tourisme suisse Milestone récompense chaque année les démarches créatives. La présentation d'un dossier de candidature du nouveau concept d'agrotourisme en Valais pourrait également servir de plate-forme de communication et surtout pourrait sensibiliser la branche touristique aux enjeux bénéfiques de l'agrotourisme.

### L'écho des agriculteurs et des accompagnateurs

Quelques exemples de remarques et propositions reçues de la part des agriculteurs, producteurs et accompagnateurs en moyenne montagne par retour de questionnaires et entretiens personnels.

- « Les prestations des agriculteurs comme la visite du domaine sont souvent considérées par le public comme quelque chose de normal et non comme une prestation rémunérable. Un changement de mentalité par une plus grande information serait le bienvenu »
- « Dans le domaine de la randonnée équestre touristique, il faudrait une structure reconnue, ce qui permettrait de professionnaliser l'offre et de former les personnes intéressées du métier »
- « Développer les visites guidées dans le domaine et au dépôt »
- « Organiser des séjours d'une semaine combinant des nuits et activités chez des agriculteurs et dans des gîtes ruraux différents (vallée du Rhône et montagne) »
- « Mieux faire connaître la race d'Hérens à l'étranger car il y a toujours un grand intérêt pour cette vache de la part des touristes »
- « Se montrer accueillants et offrir une nature préservée aux touristes, ainsi que des bons produits de l'endroit que l'on ne trouve pas dans chaque supermarché »
- « Mieux valoriser et respecter le métier d'agriculteur »
- « Apporter une meilleure écoute aux besoins des agriculteurs et éleveurs de chevaux »
- « Simplifier l'aspect administratif de l'agrotourisme et faciliter les transformations des bâtiments »
- « Organiser une prise en charge des projets par un vulgarisateur, pour apporter une meilleure aide au développement de l'agrotourisme au moins pendant le parcours du combattant, notamment pour obtenir les différentes autorisations »
- « Mieux soutenir toutes les personnes qui travaillent avec des animaux dans le tourisme car il y a de moins en moins de personnes qui ont des chevaux et qui proposent des trekkings »
- « Prendre en considération, au niveau des impôts, les agriculteurs qui font l'effort en temps et en investissements de s'ouvrir au tourisme. Exemple : revenus accessoires provenant du tourisme jusqu'à CHF 20'000.- exempts d'impôts »
- « Développer et améliorer toutes les formes touristiques pour notre canton car nous possédons un superbe outil de travail façonné par nos prédécesseurs, un savoir-faire et une confiance pour accueillir chaleureusement les gens d'ici et d'ailleurs »

- « Garantir la vente de produits au domaine »
- « Sensibiliser la population locale à l'utilisation des produits régionaux, car les habitudes de consommation des indigènes aussi contribuent à la promotion des produits du terroir auprès des hôtes »
- « Offrir une offre globale dans laquelle les acteurs se reconnaissent, prendre exemple sur les bureaux de guides »
- « Considérer l'accompagnateur en moyenne montagne comme un ambassadeur du paysan qui peut lui faciliter la tâche dans les activités touristiques »
- « Rapprocher les divers acteurs du terrain »
- « Communiquer que l'accompagnateur en moyenne montagne peut fonctionner comme porte-parole de l'agriculteur et vice-versa »
- « Aider les initiateurs de projets à comprendre la procédure pour réaliser un projet agrotouristique »
- « Mieux mettre en valeur les alpages et aider les agriculteurs dans la lutte contre l'emboisement des pâturages »
- « Introduire des colonies de vacances en Valais avec nuitée afin de permettre aux élèves valaisans de vivre un séjour d'école à la ferme et découvrir l'agriculture près de chez eux »

#### Calendrier :

##### **Février**

Décision du Service de l'agriculture sur les suites à donner au rapport, traduction du rapport en allemand, remerciement des retours de questionnaires, sortie de l'enquête d'Arc Alpin

##### **Mars**

Communication du rapport et des actions prévues aux médias, mise en ligne du rapport sur Internet pour les acteurs directs et indirects, invitation de toutes les personnes ayant retourné les questionnaires à l'assemblée générale de TouRuVal

##### **Avril**

Saisie de l'offre agrotouristique sur Internet par les offices du tourisme, réédition du guide pratique par TouRuVal

##### **Mai**

Assemblée générale de TouRuVal

##### **Juin**

Inventaire sur l'économie alpestre mené par le Service de l'Agriculture

## Conclusion



Elaboré en sept mois et grâce à de nombreuses recherches, des visites sur le terrain et des entretiens personnels, ce travail a permis de réunir les informations concrètes sur l'offre agrotouristique existante en Valais et en démontrer l'envergure sous-estimée jusque-là.

L'agrotourisme doit apporter un revenu complémentaire à l'agriculteur et lui permettre d'assurer la pérennité de son exploitation et de son savoir-faire lié aux produits du terroir. Ce rapport est

un soutien à tous ceux qui pratiquent l'accueil de vacanciers et un outil de travail en vue de l'importance accordée aux activités accessoires et au tourisme rural par la nouvelle politique agricole 2011.

Un des principaux constats est celui du nombre de lits agrotouristiques recensés à travers tout le canton dépassant largement les 300 lits, tout comme les 70 vigneronnes offrant la visite du vignoble, malgré les difficultés en temps et en énergie que l'activité touristique représente pour certains agriculteurs.

Un effort particulier a été apporté à la définition du tourisme rural et de l'agrotourisme liée volontairement à la terre et l'activité agricole. Cela représente une nouvelle démarche en Suisse romande et permet un meilleur positionnement au sein du tourisme suisse. L'attachement à la terre et au lieu étant leur facteur de succès, ces deux notions ne pourraient pas se passer l'une de l'autre.

Des excuses sont présentées à toute personne qui aurait été oubliée dans ce travail. L'auteur a voulu analyser l'offre agrotouristique au plus près de la réalité mais a involontairement pu omettre certains prestataires par manque d'informations disponibles.

### Des résultats positifs

Considérant les agriculteurs comme gardiens d'un des plus importants facteurs de décision de nos hôtes qu'est le paysage, des connaissances spécifiques ont été acquises sur l'accueil à la ferme et les animations agrotouristiques organisées par des agriculteurs et producteurs. Complétés par des informations ciblées sur l'offre agrotouristique et rurale d'accompagnateurs en moyenne montagne, de chambres d'hôtes, ainsi que de vigneronnes et alpages, elles pourront dorénavant être mises à disposition du public et des offices du tourisme.

La proposition de distinguer trois catégories de produits (Séjours, Saveurs et Découvertes à la ferme respectivement à la campagne) est d'ores et déjà appliquée dans la nouvelle communication 2006 de l'association romande tourisme -rural.ch.

Le rapport réunit aussi divers conseils qui ont beaucoup fait défaut jusque-là et doivent aider les personnes intéressées à développer leurs activités agrotouristiques et à avancer progressivement.

L'agrotourisme est d'abord un moyen d'augmenter la vente des produits agricoles, mais constitue un plus pour le tourisme valaisan pour différentes raisons. Il offre des activités intéressantes pour le vacancier une fois sur place. Pouvant souvent se pratiquer avec des enfants, il peut renforcer notre canton en tant que destination familiale.

Proposé par des acteurs authentiques et polyvalents, l'agrotourisme attire un public branché – ce qui peut être observé lors des grands événements liés aux produits du terroir - et peut ainsi contribuer à une image jeune et dynamique de la destination touristique valaisanne.

### **Des actions concrètes**

Ce travail démontre le besoin accru de coordination, de structure en matière d'agrotourisme et la nécessité d'encourager en priorité les agriculteurs et la population locale actifs dans le tourisme rural. Il en ressort qu'il est urgent de se donner les moyens pour une politique de développement de l'espace rural, créant un environnement et des actions concrètes en faveur de projets et réalisations agrotouristiques, synonymes de création de revenus.

Vu l'excédent d'associations et de labels dans le domaine du tourisme rural en Suisse (et la dispersion de moyens et de messages qui en découle), il est plus judicieux de travailler sur la base des règles et labels existants, respectées avec soin et rigueur par de nombreux agriculteurs et hébergeurs. Un agriculteur ou vigneron qui accueille des vacanciers a choisi de partager l'amour qu'il porte aux produits de qualité. Contrairement à la mode des nouveaux logos, le principe à adopter est donc plutôt celui de la passion et du bon sens.

Vu le taux de réponse de plus de 40 % du recensement réalisé, l'attente des acteurs agrotouristiques est très grande face à la mise en pratique sur le terrain des priorités d'actions proposées. Il est nécessaire que les conclusions de ce travail se traduisent par la pratique : une mise en réseau de l'offre agrotouristique existante et l'application de réelles mesures visant à améliorer les conditions cadre d'un agrotourisme de qualité. Une de ces mesures, celles d'une bourse de conseils sur Internet, régulièrement actualisée pour une meilleure rentabilité des conseils, pourrait même servir comme plate-forme d'échanges aux différents cantons intéressés.

Dans son cahier spécial du 2 novembre 2005 intitulé « Demain je me mets à mon compte », le magazine Bilan explique qu'il peut être préférable de commencer petit à petit son activité indépendante. Ce modèle, choisi entre autre par les fondateurs de l'agence Largeur.com à Genève qui ne disposaient d'aucuns fonds propres avant de se lancer, a aussi servi pour la réalisation de ce travail. Tout comme leur conseil :

« N'écoutez pas les gens qui cherchent à vous décourager. Lancez-vous, si vous estimez que votre idée est bonne ! »

# Bibliographie

(par ordre chronologique et alphabétique)

## Documentation et presse écrite :

Bilan, no. 192, 2 novembre 2005

« C'est décidé, je me mets à mon compte »

Bulletin d'information du Service d'agriculture du canton du Valais, novembre 2005

Ecole professionnelle de service communautaire, Olivier Flaction, octobre 2005

« La table d'hôte »

Office fédéral de l'agriculture, 2005

« Politique agricole 2011, évolution future de la politique agricole » et « Informations 2005 de la Division Améliorations structurelles »

Union Suisse des Paysans, 2005

« Point de vue sur la politique agricole 2011 – politique pour une agriculture dynamique » et « Programme d'activités 2006 »

Wemf & Remp Report, août 2005

« Transparence sur le marché des médias »

24 Heures, Vincent Stöcklin, 25 janvier 2004

« Accueillir un touriste chez soi »

Agri Genève, 2004

Convention « Développement d'un agriturisme de qualité »

Chambre de commerce et d'industrie de Paris, 2004

« L'exploitation d'une table d'hôtes » et « L'ouverture et l'exploitation de chambre d'hôtes » (Inforeg)

Collection Demain de L'Hebdo, Vincent Hutter et May Piaget, 2004 et 2002

« Demain j'arrête d'être salarié, comment créer son entreprise » et « Demain j'aménage mon logement, comment construire ou rénover »

Service de l'aménagement du territoire du canton du Valais, 2003 et 1999

« L'espace rural, un enjeu pour demain » et vade-mecum « Programme d'équipement pour les zones à bâtir »

Valais Tourisme, octobre 2003

« Politique du tourisme du canton du Valais »

Edition Pocket, Larousse de poche, 1994

Service des bâtiments, monuments et archéologie, Benoît Coppey

« Patrimoine et archéologie »

Touruval

« Demain, je me lance dans le tourisme rural »

... ainsi que les journaux Terre Valaisanne, Agri, Terre & Nature, Hôtel & Tourisme Revue et les études et travaux mentionnés dans l'**Annexe 1**.

## Bibliographie

### Guides :

Edition Calderini, Anna Mossini 2005

« Vacanze verdi, guida al turismo rurale italiano di qualita »

Chablais Gourmands, 2005

« Les références du terroir chablaisien »

Guide du Routard, 2005

« Nos meilleures fermes auberges en France »

Spillmann Verlag, 2005

« Petites auberges de montagne »

Touring Club Italiano, 2005

« Agriturismo e vacanze in campagna »

Urlaub am Bauernhof Österreich, 2005

« Urlaub am Bauernhof » de Vorarlberg, « Almhütten » de Steiermark et Kärnten

Valais Tourisme, 2005

« Chambres d'Hôtes », « Été », « Hiver » et « Hôtels »

Agence pour la création d'entreprise, 2004

« Ouvrez un gîte rural! »

RundumBern, 2004

« Ländlicher Tourismus, regionale Produkte, Freizeiterlebnis »

Spillmann Verlag, 2004

« Petites auberges de campagne isolées »

Editions Texto, Véronique Zbinden, 2004

« Le meilleur de la Suisse gourmande »

Tourisme Alsace, 2002

« Guide viticulture »

Agence touristique départementale Haute-Savoie, 2002

« Terroir & gastronomie »

Musées cantonaux du Valais, 1998

« Les musées du Valais »

### Photos :

Malvine Helbling, 2005

Valérie Moret, [www.alpage-du-tronc.ch](http://www.alpage-du-tronc.ch), 2005

Carlos Munoz, 2005

## Bibliographie

### Lois :

#### Législation fédérale

Droit des obligations

Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, état le 13 mai 2003

Loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne du 21 mars 1997

Loi sur les voyages à forfait du 18 juin 1993

Loi sur les denrées alimentaires et les objets usuels du 9 octobre 1992

Ordonnance sur l'hygiène du 26 juin 1995, état le 27 janvier 2004

Ordonnance sur l'encouragement du secteur de l'hébergement du 26 novembre 2003

Ordonnance sur les améliorations structurelles du 7 décembre 1998

Ordonnance sur le mesurage des marchandises du 8 juin 1998

Ordonnance sur les denrées alimentaires du 1<sup>er</sup> mars 1995

#### Législation cantonale

Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées du 8 avril 2004

Loi sur la politique économique cantonale du 11 février 2000

Loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites du 13 novembre 1998

Loi sur le tourisme du 9 février 1996

Loi sur les constructions du 8 février 1996

Loi sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996

Loi sur le droit foncier rural du 23 novembre 1995

Loi sur l'agriculture du 28 septembre 1993

Loi concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987

Ordonnance concernant la loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées du 3 novembre 2004

Ordonnance sur la vigne et le vin du 17 mars 2004

Ordonnance sur la politique économique cantonale du 17 mai 2000

Ordonnance sur les structures agricoles du 2 octobre 1996

Ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996

Arrêté concernant le maintien du patrimoine bâti hors de la zone à bâtir du 22 décembre 1993

Directives pour l'octroi des aides en matière d'investissement pour la construction, la rénovation et l'achat / rénovation d'hôtels et de gîtes ruraux du 1<sup>er</sup> octobre 2003

## Bibliographie

### Internet :

[www.admin.ch](http://www.admin.ch)  
[www.agirinfo.com](http://www.agirinfo.com)  
[www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch)  
[www.agriitalia.it](http://www.agriitalia.it)  
[www.agriticino.ch](http://www.agriticino.ch)  
[www.agritour.net](http://www.agritour.net)  
[www.agrivalais.ch](http://www.agrivalais.ch)  
[www.agroimpuls.ch](http://www.agroimpuls.ch)  
[www.alaide.com](http://www.alaide.com)  
[www.aventure-sur-la-paille.ch](http://www.aventure-sur-la-paille.ch)  
[www.asre.ch](http://www.asre.ch)  
[www.bauernbieten.ch](http://www.bauernbieten.ch)  
[www.bauernhof-ferien.ch](http://www.bauernhof-ferien.ch)  
[www.bauernhofurlaub.de](http://www.bauernhofurlaub.de)  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)  
[www.berghilfe.ch](http://www.berghilfe.ch)  
[www.bienvenue-a-la-ferme.com](http://www.bienvenue-a-la-ferme.com)  
[www.blw.admin.ch](http://www.blw.admin.ch)  
[www.bnb.ch](http://www.bnb.ch)  
[www.business-valais.ch](http://www.business-valais.ch)  
[www.ch.ch](http://www.ch.ch)  
[www.coop.ch](http://www.coop.ch)  
[www.directva.com](http://www.directva.com)  
[www.ecolealaferme.ch](http://www.ecolealaferme.ch)  
[www.economie.vd.ch](http://www.economie.vd.ch)  
[www.edicom.ch](http://www.edicom.ch)  
[www.espace-mont-blanc.com](http://www.espace-mont-blanc.com)  
[www.farmholidays.com](http://www.farmholidays.com)  
[www.fls-fsp.ch](http://www.fls-fsp.ch)  
[www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)  
[www.gites.ch](http://www.gites.ch)  
[www.gout.ch](http://www.gout.ch)  
[www.graubuenden.ch](http://www.graubuenden.ch)  
[www.guichetpmevalais.ch](http://www.guichetpmevalais.ch)  
[www.inno-tour.ch](http://www.inno-tour.ch)  
[www.interreg.ch](http://www.interreg.ch)  
[www.loterie.ch](http://www.loterie.ch)  
[www.myswitzerland.com](http://www.myswitzerland.com)  
[www.nouvelliste.ch](http://www.nouvelliste.ch)  
[www.pmeinfo.ch](http://www.pmeinfo.ch)  
[www.racedherens.ch](http://www.racedherens.ch)  
[www.randonnee.ch](http://www.randonnee.ch)  
[www.regione.vda.it](http://www.regione.vda.it)  
[www.remp.ch](http://www.remp.ch)  
[www.ringkuhkampf.ch](http://www.ringkuhkampf.ch)  
[www.ritzinfo.ch](http://www.ritzinfo.ch)  
[www.sab.ch](http://www.sab.ch)  
[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)  
[www.serec.ch](http://www.serec.ch)  
[www.srva.ch](http://www.srva.ch)  
[www.stnet.ch](http://www.stnet.ch)  
[www.switch.ch](http://www.switch.ch)  
[www.tourisme-rural.ch](http://www.tourisme-rural.ch)  
[www.unece.org](http://www.unece.org)  
[www.usp.ch](http://www.usp.ch)  
[www.valrando.ch](http://www.valrando.ch)  
[www.valais-excellence.ch](http://www.valais-excellence.ch)  
[www.valaistourism.ch](http://www.valaistourism.ch)  
[www.valaisinfo.ch](http://www.valaisinfo.ch)  
[www.vinsduvalais.ch](http://www.vinsduvalais.ch)  
[www.vs.ch](http://www.vs.ch)

## Remerciements

Tous mes remerciements vont aux personnes qui ont participé au recensement présenté , et

- **aux personnes qui m'ont permis de réaliser ce travail ; merci pour votre bonne collaboration !**

Christine Roduit, Nicole Neyroud, Mireille Falcioni, René Gex-Fabry, Gérald Dayer, Guy Bianco, Yvan Aymon, Narcisse Crettenand, Frédéric Brand, Antoine Fardel, André Tribolet, Vincent Bornet, Fabian Claivaz, Pierre Devanthery, Christophe Venetz, Laurent Tabin, Willy Cretton, Edgar Rebord, Alain Alter, Alain De Preux, Célestin Thétaz

- **aux agriculteurs, amis et collègues qui ont partagé leur passion ; merci pour votre disponibilité et vos conseils !**

Larissa Pitton, Patricia Pitteloud, Laurence Herren, Jacqueline Berclaz, Sylvie Chevrier, Marlène Galetti, Lindsay Cannon, Nancy Lattion, Estelle Cantala, Valérie Levrard, Valérie Moret, Cynthia Défago, Serge Filliez, Olivier Foro, Gaby Gex-Fabry, Albert Rey-Mermet, Olivier Flaction, Charly Dayer, Olivier Schupbach, Daniel Wismer, Ruedi Schweizer, Olivier Cordey, les bergers du Tronc, Jürg Krattiger, Hans-Josef Hutter, la St. Jodernkellerei, Roger Reymondelaz, et tous les membres du réseau Imalp Accueil à la ferme dans le Val d'Hérens

- **à mes proches et les membres de ma famille ; j'espère faire de nouvelles découvertes agrotouristiques ensemble !**

## Carte d'identité



**malvine helbling**

### **j' suis**

responsable médias à Martigny Tourisme  
membre de l'Association suisse des managers en tourisme  
gourmande  
enthousiaste

### **j'aime**

la raclette  
les quatre saisons  
vivre à la campagne

### **j' vis**

depuis plus de 10 ans en Valais, et depuis mai 2005 aux Vignes, entre Etiez et Vollèges

### **j'ai travaillé**

avec Enrique Caballero à Chablais Tourisme de 2000 à 2005 (député au Grand Conseil)  
avec Laurent Rossier des Fruits de Martigny pour la vente d'abricots en 2000  
avec Yvan Aymon à Valais Tourisme en 1999 (directeur de Valais-Excellence)

### **j'ai mené**

une centaine d'accueils de journalistes et de tour-opérateurs en Valais depuis octobre 2000  
l'animation touristique de l'espace valaisan au Salon des Goûts et Terroirs à Bulle en 2003  
plusieurs dégustations en plein air avec le Cellier du Manoir de Martigny  
une expérience de volontariat sur un domaine agricole en Equateur

### **ma vache**

s'appelle Gazelle, c'est une génisse de la race d'Hérens

## **REVENDEICATION    Le vrai visage de l'agrotourisme en Valais**

**Souvent sous-estimé voir même nié en Valais, l'agrotourisme est un produit de niche pour le tourisme, mais une vitrine phare de l'agriculture. Il prendra de l'importance avec la PA 2011, le cadre législatif et financier qui va régir l'agriculture suisse pour la période 2008 à 2011.**

Depuis plusieurs mois, la Chambre valaisanne d'agriculture et le Service cantonale de l'agriculture se sont penchés sur l'agrotourisme, en collaboration avec Malvine Helbling, gestionnaire en tourisme EST. Objectifs : mettre en lumière l'agrotourisme valaisan, c'est-à-dire affirmer qu'il existe et montrer son vrai visage, proposer des actions pour répondre à l'évolution de l'offre et aux besoins des agriculteurs et démontrer les opportunités à saisir au niveau de la collaboration avec les offices du tourisme et autres partenaires touristiques. Ce travail permettra d'entamer les échanges entre agriculture et tourisme afin de développer des actions communes telles que pratiquées avec succès dans d'autres domaines comme la randonnée, le thermalisme et le golf.

Avec un taux de réponse de plus de 40 %, le recensement mené en automne 2005 fournit des résultats très positifs : plus de 400 lits en milieu agricole et 49 agriculteurs respectivement producteurs et 24 accompagnateurs actifs dans ce domaine. Des informations touristiques et pratiques ont été récoltées sur 102 vigneron-encaveurs et 92 alpages. 95% des 68 chambres d'hôtes ayant répondu servent des produits du terroir au petit-déjeuner. De plus, il ressort de ce recensement qu'un besoin particulier existe en matière de coordination, notion qui n'est pas seulement à la mode, mais nécessaire à tous les secteurs car faisant partie de l'amélioration continue qu'il faut pratiquer dans le monde des services. L'une des recommandations présentées pour une meilleure coordination régionale entre agriculture, tourisme et aménagement du territoire est celle d'une structure de conseil agrotouristique pouvant agir - sur la base de prestations de services pour Tourval - comme sentinelle de l'agrotourisme.

Le travail a été mené grâce à la collaboration et l'intérêt des agriculteurs, producteurs et accompagnateurs en moyenne montagne, chambres d'hôtes, vigneron et offices du tourisme ainsi qu'à travers des expériences vécues sur le terrain. Le rapport final s'intitule « Agrotourisme en Valais ; recommandations pour la reconnaissance de l'offre existante et le développement des activités para-agricoles ». Il est divisé en deux parties, soit la situation de départ et le catalogue de mesures, et englobe non seulement un concept de structuration de l'offre, mais aussi un inventaire et un manuel législatif. Réalisé durant la période juin à décembre 2005, il a été traduit en allemand et sera bientôt disponible sur Internet.

D'autres régions suisses (Tessin, Suisse orientale, Grisons) et pays voisins avancent en matière d'agrotourisme. Au Valais de trouver ses marques, défendre ses particularités et faire entendre la voix agrotouristique sur le marché, ne serait-ce que pour la qualité de ses produits régionaux et par respect de l'engagement de ses agriculteurs.

**Pour tous renseignements :**

**Malvine Helbling  
Les Vignes 23  
1941 Vollèges  
Tél. 078 752 47 08  
malvinehelbling@swissinfo.org**



# Agrotourisme en Valais

## Annexes

du rapport élaboré pour  
La Chambre Valaisanne d'Agriculture  
Le Service de l'Agriculture



Agrotourisme  
Valais - Wallis 

# Annexes

- Annexe 1 :** Liste d'études et de travaux consultés
- Annexe 2 :** Schémas de la demande et de l'offre
- Annexe 3 :** Liste simple des produits existants
- Annexe 4 :** Loi italienne sur l'agrotourisme de 1985
- Annexe 5 :** Article de presse « Bundesrat will den Agrotourismus fördern »
- Annexe 6 :** Extraits des critères existants
- Annexe 7 :** Questionnaires du recensement
- Annexe 8 :** Base de données utilisée pour le recensement
- Annexe 9 :** Motion Crettenand
- Annexe 10 :** Nouveau visuel de Tourisme-rural.ch
- Annexe 11 :** Thèmes à développer dans le cadre de futurs travaux d'études
- Annexe 12 :** Pages Internet d'hébergement des Grisons

# Annexe 1

## Liste d'études et de travaux consultés

---

### Ecole Suisse de Tourisme:

Valérie Levrand, 2005

« Randonnée équestre, coup de cravache au tourisme dans le Val d'Hérens »

Sandrine Betticher, 2004

« Se lancer dans le tourisme rural, le cas d'une exploitation agricole à Commugny »

Mauricette Dumoulin, 2000

« Portrait du tourisme rural valaisan »

Anne-Christine Joris, 2000

« L'avenir du tourisme d'e l'authentique en région de montagne, l'exemple d'Evolène »

Malvine Helbling, 2000

« Pourquoi et comment protéger et promouvoir le Vin des Glaciers d'Anniviers »

Centre de recherche EST, 1999

« Agrotourisme en Valais, inventaire et propositions »

Erica Vouillamoz, 1991

« Tourisme rural en Valais »

### Autres:

Imalp / Valérie Levrand, 2005

« Sondage sur l'intérêt des touristes pour l'agrotourisme dans le Val d'Hérens »

André Tribolet, 2004

« Icelandic farm holidays und Ferien auf dem Bauernhof, ein Vergleich »

Olivier Imboden, 2001

« Der Agrotourismus in der Schweiz und seine Produktdifferenzierung »

Arc Alpin / Thomas Ammann et Sonia Morand, 2000

« Projets de marketing local, concept de coordination »

## Annexe 2

### Schémas de la demande et de l'offre

#### En vue d'un séjour, le client choisi par exemple ...

<p><b>De faire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des vacances d'hiver</li> <li>- des vacances d'été</li> <li>- un séjour au printemps ou en automne</li> <li>- un séminaire</li> </ul>	<p><b>Une destination</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en montagne</li> <li>- à la mer</li> <li>- en ville</li> <li>- à la campagne</li> <li>- un continent</li> <li>- un pays</li> <li>- une région</li> </ul>
<p><b>De partir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour un long séjour (6 nuits et +)</li> <li>- pour un court séjour (1-3 nuits)</li> <li>- en excursion</li> </ul>	<p><b>Un mode d'hébergement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en hôtel</li> <li>- en appartement</li> <li>- en chambre d'hôtes</li> <li>- en camping</li> <li>- à la ferme</li> <li>- en gîte rural</li> </ul>
<p><b>De se restaurer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au restaurant</li> <li>- avec un pique-nique</li> <li>- au fast food</li> <li>- à l'alpage</li> <li>- à une table d'hôte s</li> <li>- au restaurant gastronomique</li> </ul>	<p><b>Des activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sports</li> <li>- découverte de la nature</li> <li>- visites et événements culturels</li> <li>- liées au terroir</li> <li>- liées à la ferme</li> <li>- aventure</li> <li>- gastronomie</li> </ul>

**Annexe 2 :**

**Un séjour en milieu agricole, c'est par exemple ...**

Une ferme ou un site agricole	Une ou plusieurs activités
<ul style="list-style-type: none"><li>- A caractère animal<ul style="list-style-type: none"><li>o élevage</li><li>o production laitière</li><li>o production de viande</li></ul></li> <li>- A caractère végétal<ul style="list-style-type: none"><li>o plantation ou production</li><li>o fruits et légumes</li><li>o céréales</li><li>o vin et eau de vie</li><li>o herbes et épices</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- accueil<ul style="list-style-type: none"><li>o simple et convivial</li></ul></li> <li>- découverte<ul style="list-style-type: none"><li>o visite commentée du domaine</li><li>o documents didactiques</li><li>o jeux de piste</li><li>o cours d'initiation</li><li>o randonnée équestre</li><li>o sentier à thème sur l'agriculture</li><li>o manifestation en lien avec l'agriculture</li></ul></li> <li>- saveurs<ul style="list-style-type: none"><li>o goûter</li><li>o petit déjeuner ou brunch</li><li>o dégustation</li><li>o fabrication</li><li>o achat des produits de la ferme</li><li>o table d'hôtes</li><li>o manifestation en lien avec les produits du terroir</li></ul></li> <li>- séjour<ul style="list-style-type: none"><li>o nuit sur la paille</li><li>o nuit sous tente/tipi</li><li>o au mayen</li><li>o à l'alpage</li><li>o en chambre d'hôtes</li><li>o en appartement</li><li>o en gîte rural</li><li>o en dortoir</li><li>o en gîte équestre</li><li>o à l'auberge</li></ul></li></ul>

... un environnement qui sent la ferme!

Activités et éléments « classiques » du tourisme :

hébergement en hôtel, appartement/chalet, chambre d'hôtes, camping, cabane, gastronomie régionale, sports et aventure en plein air, randonnée accompagnée, animations pour enfants, excursions en train, bus, bateau, visites culturelles, musées et artisanat, parcs de loisirs, curiosités naturelles, parcs naturels (= tourisme vert), séminaires et congrès (= tourisme d'affaires)

NB : Ce ne sont pas des éléments qui constituent l'agrotourisme et le tourisme rural, ils forment plutôt des options pour lesquels l'amateur de vacances à la ferme et à la campagne peut s'intéresser comme tout autre client ou vacancier.

## Annexe 3

### Liste simple des produits existants

---

#### Produits existants (par ordre alphabétique des localités, liste non exhaustive)

##### Fermes & alpages

Alpage de Serin	Anzère
Alpage de Tsalan d'Arbaz	Ayent
Alpage de la Lettaz	Bourg-St-Pierre
Alpage de Chamlong	Bourg-St-Pierre
Alpage de Plan de l'Eau	Bovernier
Alpage de Fournoutz	Bovernier
Alpage BÜRCHNERALP	Bürchen
Alpage La Pierre	Champéry
Alpage Lapisa	Champéry
Chèvrerie Ferme à Gaby	Champoussin
Alpage de Pointet	Conthey
Alpage du Larzey	Conthey
Alpage Finnu	Eggerberg
Yakhof	Embd
Alpage Chäserstatt	Ernen
Alpage Äbnit matt	Ernen
Alpage Frid	Ernen
Alpage Ernergalen	Ernen
Alpage Rappental	Ernen
Alpage Bachalpe	Erschmatt
Alpage Niwenalpe	Erschmatt
Ferme de Clos Lombard	Evolène
Alpage de Chemeuille	Evolène
Alpage du Tsaté	Evolène
Alpage de Bréonna	Evolène
Alpage de Vouasson	Evolène
Alpage d'Arbey	Evolène
Alpage de Novelett	Evolène
Alpage de l'Etoile	Evolène
Alpage Obern-Galm	Feschel-Guttet
Alpage Fiescheralp	Fiesch
Alpage de Barberine	Finhaut
Alpage de Sorniot	Fully
Alpage de Randonne	Fully
Alpage de Moiry	Grimentz
Alpage du Marais	Grimentz
Alpage de Bouzerou	Grône
Paulette Fontannaz	Grône
Ferme Pédagogique	Hérémen ce
Alpage d'Orchéraz	Hérémen ce
Alpage de Mandelon	Hérémen ce
Alpage d'Essertze	Hérémen ce
Alpage Larschi	Inden
Alpage des Ars	La Fouly

**Annexe 3 :**

Alpage de la Peule	La Fouly
Alpage de Plan de la Chauz	La Fouly
Alpage de Mont Percé	La Fouly
Alpage de Balavaud	La Tzoumaz - Isérables
Alpage de Chermontane	Le Châble
Alpage de Sery-Laly	Le Châble
Alpage de Mille	Le Châble
Alpage de Corbyre	Lens
Alpage de l'Au	Les Crosets
Alpage Fluhalp	Leukerbad
Alpage Majing	Leukerbad
Alpage du Lein	Levron
Alpage de Charavex	Martigny
Alpage Le Planard	Martigny
Alpage d'Arpille	Martigny
Alpage de la Louère	Mase
Alpage de l'A Veille	Mayens d'Eison
Alpage de la Jeur-Loz	Miex
Alpage de Colombire	Mollens
Alpage de Merdesson	Mollens
Alpage de Poënééré	Monthey
Alpage de Tovassière	Morgins
Alpage du Ferrage	Morgins
Alpage Bryscheralp	Mund
Alpage Brischeru	Mund
Ferme modèle	Nax
Alpage de Gautier	Nax
Alpage de Siviez	Nendaz
Alpage de Novelly	Nendaz
Alpage de Tortin	Nendaz
Alpage de Cleuson	Nendaz
Alpage Mattachra	Niedergesteln
Alpage de Moay	Orsières
Alpage des Arpalles	Orsières
Alpage d'Odonne	Ovronnaz
Alpage de Bougonne	Ovronnaz
Alpage de Chalavornaire	Port-Valais - Le Bouveret
Alpage de Pépinet	Randogne
Alpage Riederalp	Riederalp
Alpage Zermeiggern	Saas Almagell
Alpage de Fénestral	Salvan
Alpage d'Emaney	Salvan
Alpage du Tsanfleuron	Savièse
Alpage de Boveresse	Saxon
Alpage des Etablons	Saxon
Alpage de l'Au de Morge	St-Gingolph
Alpage de Rouaz	St-Luc
Alpage de Tounôt	St-Luc
Alpage d'Eison	St-Martin
Alpage de Lovégnoz	St-Martin
Alpage Jungen	St-Niklaus
Alpage Illalpe	Susten
Alpage de Combyre	Thyon
Alpage Moosalp	Törbel
Alpage de Fracette	Torgon
Alpage de la Giétaz - Forclaz	Trient
Alpage Bovine	Trient
Alpage de Savolaire	Troistorrents
Alpage Meiden	Turtmann

**Annexe 3 :**

Alpage Ginals  
 Alpage de la Chauz  
 Alpage de la Marlènaz  
 Alpage des Grands Plans  
 Alpage du Vacheret  
 Alpage d'Orzival  
 Alpage de Tracuit  
 Ferme de la Colliore  
 Alpage de Combyre  
 Riedhof  
 Alpage Nanz  
 Alpage du Tronc  
 Alpage du Bioley  
 Alpage de Nava

Unterbäch  
 Verbier  
 Verbier  
 Verbier  
 Verbier  
 Vercorin  
 Vercorin  
 Vex  
 Veysonnaz  
 Visperterminen  
 Visperterminen  
 Vollèges  
 Vollèges  
 Zinal

**Gîtes et centres équestres**

Daniel Rey  
 Reitstall Cavallo  
 Gîte équestre Lapisa  
 Gîte équestre Cantine de Barme  
 Centre équestre  
 Ferme à Gaby  
 Rancho del Dallas  
 Centre équestre  
 Ferme La Colombière  
 Pferderanch  
 Manège  
 Ranch  
 Centre équestre  
 Gîte équestre Chaupalin  
 Manège  
 Le Ranch  
 Ferme équestre  
 Centre équestre  
 Maurice Salamin  
 Reitstall Waldmatten  
 Le Ranch  
 Centre équestre  
 Ranch des Maragnènes  
 Relais La Tsoucdana

Anzère  
 Baltschieder  
 Champéry  
 Champéry  
 Champéry  
 Champoussin  
 Conthey  
 Crans-Montana  
 Fully  
 Grächen  
 Granges  
 Grimisuat  
 Le Châble  
 Les Crosets  
 Monthey  
 Morgins  
 Nax  
 Sion  
 St-Luc  
 Susten  
 Torgon  
 Verbier  
 Vex  
 Zinal

**Domaines**

Ferme Bio Famille Schmid  
 Cave La Fleur Vitis  
 Cave José et Christophe Jacquod  
 Domaine des Abricotiers  
 Fruits de Martigny  
 Domaine de l'Ecole d'agriculture  
 Ferme Bio Ruedi Schweizer  
 Châtaigneraie  
 Abricool  
 Jardin d'Eden  
 Cave Le Grillon  
 Domaine de Beudon  
 Georges Moret  
 Distillerie Morand  
 Safranzunft

Ausserberg  
 Ayent  
 Bramois  
 Bramois  
 Charrat  
 Châteauneuf  
 Ernen  
 Fully  
 Fully  
 Fully  
 Fully  
 Fully  
 Fully  
 Martigny  
 Martigny  
 Mund

**Annexe 3 :**

Cave du Paradou  
 Cave Rilkeweine  
 Cave Les Combes  
 Vigne à Farinet  
 Cave Le Sapeur  
 Cave Vasy  
 Valplantes  
 Cave Michel Duc  
 Cave Rouvinez  
 Domaine des Vergers  
 St.Jodernkellerei

Nax  
 Raron  
 Saillon  
 Saillon  
 Savièse  
 Saxon  
 Sembrancher  
 Sierre  
 Sierre  
 Vétroz  
 Visp

**Vente directe**

Corbeille d'Entremont  
 Walker Käse  
 Stéphane et Muriel Dorsaz  
 Les Fils d'Hermann Roduit  
 Ferme Wicker  
 Romaine Arbella (+cueillette de fraises)  
 Les Vergers du Soleil (+cueillette)  
 Confiturier Abracadabois  
 Ferme de Monteiller  
 Serge Moret et Fils  
 Régis Métrailler (+cueillette de fraises)  
 Bürli Schiirli  
 Albert Pitteloud (+cueillette de fraises)  
 Philippe Dorsaz (+cueillette de fraises)  
 Joseph et Frédéric Vouillamoz  
 Simplon Käse  
 Jean-Charles Constantin (+cueillette de fraises)  
 Schaukäserei  
 Domaine Bio Maurice Masserey  
 Heidasennerei  
 Fromagerie d'Etiez  
 Schaukäserei

Bitsch  
 Fully  
 Fully  
 Glis  
 Granges  
 Granges  
 Grimetz  
 Icogne  
 Martigny  
 Nendaz  
 Oberwald  
 Réchy  
 Riddes  
 Saxon  
 Simplon  
 Sion  
 Turtmann  
 Venthône  
 Visperterminen  
 Vollèges  
 Zermatt

**Sentiers**

Sentier du bouleau et labyrinthe  
 Sentier du cep à la cime  
 Sentier des contrebardiens  
 Parcours viticole  
 Sentier de la châtaigneraie  
 Sentier des vignes et des guérites  
 Chemin des animaux  
 Chemin des Géranuims  
 Sentier du berger  
 Sentier des sens  
 Chemin du vignoble  
 Sentier apicole  
 Sentier du raccard à blé  
 Sentier du pain  
 Sentier de l'abricot  
 Sentier viticole  
 Circuit pédestre du vieux Törbel  
 Sentier des alpages  
 Sentier viticole  
 Sentier de l'Amigne

Bürchen  
 Chamoson  
 Champéry  
 Conthey  
 Fully  
 Fully  
 Grimetz  
 Grimetz  
 La Fouly  
 La Tzoumaz  
 Loc-Venthône  
 Morgins  
 Praz-de-Fort  
 Salvan  
 Saxon  
 Sierre-Salquenen  
 Törbel  
 Trient  
 Varen  
 Vétroz

**Annexe 3 :**

Sentier viticole  
Sentier viticole

Visp  
Visperterminen

**Jardins**

Jardin alpin  
Jardin alpin  
Jardin japonais  
Jardin des herbes Ricola

Bourg-St-Pierre  
Champex  
Nendaz  
Zermatt

**Musées et patrimoine**

Musée de l'alpage de Colombire  
Musée des bisses  
Chalet Madeleine  
Musée local  
Musée régional  
Ecomusée  
Moulin du Valsorey  
Musée rural Ferme à Gaby  
Musée de la Pierre Ollaire  
Musée du pressoir  
Musée d'Evolène  
Four à pain  
Moulin  
Four à pain  
Moulin de Chiboz  
Musée local  
Musée d'Hérémente  
Musée folklorique  
Musée du Löttschental  
Maison de la Forêt  
Musée de Bagnes  
Forge Oreiller  
Ancienne Demeure  
Musée du Grand-Lens  
Musée local  
Maison Jean-Pierre Perraudin  
Centre valaisan de l'image et du son  
Moulin Semblanet  
Mazot-musée des Amis de Plan Cerisier  
Four banal  
Musée d'alpage de Colombyre  
Musée du Vieux Monthey  
Four banal de La Doey  
Musée de la vie d'autrefois  
Musée de l'alpage  
Musée de la vallée de Saas  
Musée de la vigne et du vin  
Musée rupestre  
Moulin et scie  
Musée du Vieux Saxon  
Musée valaisan de la vigne et du vin  
Ecomusée  
Musée cantonal d'histoire  
Maison de la nature de Montorge  
Musée des traditions et des barques du Léman  
Moulin  
Vieux Moulin de la Tine

Aminon a  
Anzère  
Ayer  
Bellwald  
Binn  
Blitzingen  
Bourg-St-Pierre  
Champoussin  
Champsec  
Eggerberg  
Evolène  
Fang – Vercorin  
Fang – Vercorin  
Fully  
Fully  
Grächen  
Hérémente  
Isérables  
Kippel  
La Tzoumaz  
Le Châble  
Le Châble  
Le Châble  
Lens  
Leuk  
Lourtier  
Martigny  
Martigny  
Martigny-Croix  
Mex  
Mollens  
Monthey  
Orsières  
Praz-de-Fort  
Riederalp  
Saas Fee  
Salquenen  
Sanetsch  
Sarreyer  
Saxon  
Sierre – Salquenen  
Simplon  
Sion  
Sion  
St-Gingolph  
St-Luc  
Troistorrents

**Annexe 3 :**

Espace Alpin	Verbier
Moulin	Verbier
Espace Evolution	Vionnaz
Musée de 'habitat	Visperterminen
Musée des patoisants et costumes	Vissoie
Four banal	Vollèges
Musée du Vieux Zinal	Zinal

**Manifestations**

Fête du Bœuf et du Terroir	Anzère
Vini - Fête	Anzère
Finale Cantonale des combats de reines	Aproz
FestiCheval	Aproz
Combat de reines régional	Aproz
Combat de reines régional	Ayent
Inalpe de Serin	Ayent
Inalpe du Tsalan d'Arbaz	Ayent
Inalpe de la Chaux	Bagnes
Inalpe de Chermontane	Bagnes
Inalpe de la Marlénaz	Bagnes
Inalpe de Mille – Scex Blanc	Bagnes
Inalpe de Sery	Bagnes
Inalpe du Vacheret	Bagnes
Fête des moutons	Belalp
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Bellwald
Inalpe de la Lettaz	Bourg-St-Pierre
Inalpe de Chamlong	Bourg-St-Pierre
Musique et vin	Chamoson
Marché du Vin	Champéry
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Champoussin
Marché culinaire	Chandolin
Inalpe	Chandolin
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Charrat
Vente au quai et portes ouvertes	Châteauneuf
Combat de reines régional	Chermignon
Balade vins et saveurs	Conthey
Inalpe du Larzey	Conthey
Inalpe de Pointet	Conthey
Caprices du Terroir	Crans-Montana
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Embd
Inalpe d'Arbay-Vouasson	Evolène
Inalpe de Bréonaz	Evolène
Inalpe de Chemeuille	Evolène
Inalpe de Novelett	Evolène
Inalpe de l'Etoile	Evolène
Inalpe de Tsaté	Evolène
Combat de reines régional	Evolène
Championnat valaisan et romand de chiens de troupeau	Ferret
Fête du pain	Finhaut
Arvine en Capitales	Fully
Fête de la Châtaigne	Fully
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Fully
Inalpe de Sorniot	Fully
Combat de reines	Grächen
Distilia	Grimentz
Inalpe de Moiry	Grimentz

**Annexe 3 :**

Firong grimentzard	Grimentz
Le Broconett	Grimentz
Gala des vins	Grimentz
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Grimentz
Inalpe de Moiry	Grimentz
Inalpe de Bouzerou	Grône
Fête sur l'alpage	Guttet
Inalpe de Mandelon et Essertze	Hérémenche
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Hérémenche
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Inden
Inalpe de Balavaud	Isérables
Désalpe	La Fouly
Combat de reines régional	Le Châble
Bagnes , capitale de la raclette	Le Châble
Week-end du goût	Le Châble
Fête du cheval	Lens
Inalpe de Corbyre	Lens
Foire au bétail	Les Crosets
Fête du Vin	Les Evouettes
Fête à l'alpage	Les Marécottes
Fête des moutons	Leukerbad
Semaines des vins de Varen	Leukerbad
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Leukerbad
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Levron
Inalpe de Bougnonne-Odonne	Leytron
Marché de l'oignon	Martigny
Foire au lard	Martigny
Combat de reines régional	Martigny
Combat de reines de la Foire du Valais	Martigny
Combat de reines régional	Martigny
Fête de la Fraise	Martigny
Désalpe	Martigny
Fête de l'Abricot	Martigny
Fête de l'Asperge	Martigny
Agrovina	Martigny
Marché artisanal avec journées du terroir	Mayens de Chamoson
Inalpe de Colombyre	Mollens
Inalpe de Merdesson	Mollens
Désalpe	Morgins
Inalpe de Tovassière	Morgins
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Münster
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Nax
Inalpe de Gauthier	Nax
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Nendaz
Inalpe de Novelty	Nendaz
Inalpe de Siviez	Nendaz
Inalpe de Tortin	Nendaz
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Oberwald
Inalpe des Ars	Orsières
Inalpe du Mont Percé	Orsières
Inalpe de Plan-de-la-Chaux – Léchère	Orsières
Fromage et Cime	Ovronnaz
1 <sup>er</sup> Août culinaire	Prarreyer
Inalpe du Pépinet	Randogne
Combat de reines régional	Raron
Marche des fours à pain	Ravoire
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Riddes
Saas Süss	Saas Fee
Fête de l'Asperge	Saillon

**Annexe 3 :**

Symposium du vin	Salquenen
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Savièse
Inalpe de Tsanfleuron	Savièse
Fête de l'Abricot	Saxon
Inalpe de Boveresse	Saxon
Inalpe des Etablons	Saxon
Désalpe	Sembrancher
Vinea	Sierre
Marche des cépages	Sierre-Salquenen
Fête du Goût	Sion
Foire aux oignons	Sion
Fête à l'alpage	St-Gingolph
Marché artisanal	St-Luc
Inalpe de Rouaz et Tounôt	St-Luc
Désalpe de Rouaz	St-Luc
Inalpe d'Eison	St-Martin
Verre en main	St-Maurice
Fête de la forêt	St-Niklaus
Inalpe	St-Niklaus
Fête sur l'alpage	St-Niklaus
Vin et gastronomie	St-Pierre-de-Clages
Vinissima	St-Pierre-de-Clages
Fête de la Transhumance	Thyon
Inalpe de la Forclaz	Trient
Fête fédérale des cloches	Turtmann
Concours de bétail	Val-d'Illiez
Fête du vin	Varen
Fête du vin	Varen
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Varen
Coloque sur la race d'Hérens	Verbier
FestiHorse	Verbier
Démonstration de combats de reines	Verbier
Inalpe de Tracuit	Vercorin
Fête de la Fleur d'Amigne	Vétroz
Inalpe de Thyon	Vex
Combat de reines de la Vifra	Visp
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Visp
Brunch du 1 <sup>er</sup> Août à la ferme	Visperterminen
Marché de l'Avent à la ferme	Visperterminen
Wii-Grill-Fäscht	Visperterminen
Inalpe du Tronc	Vollèges
Inalpe du Bioley	Vollèges
Inalpe du Lein	Vollèges
Traversée des chèvres au village	Zermatt
Métiers d'Antan	Zinal
Inalpe de Nava	Zinal

**Activités**

Petit-déjeuner à l'alpage	Anzère
Tour des alpages	Anzère
Trekking à dos de mulet	Ausserberg
Fabrication de pain	Bettmeralp
Randonnée sur les herbes	Bürchen
Déjeuner à l'alpage	Champéry
Visite guidée sur les plantes médicinales et conifères	Champex
Fabrication de fromage	Champoussin
Promenade à dos de mulet	Chandolin

**Annexe 3 :**

Randonnée à cheval	Conthey
Trekking à dos de mulet	Eggerberg
Visite de fabrication de fromage à l'alpage et brunch	Eischoll
Dîner raclette à la ferme	Eischoll
Trekking avec des yaks	Embd
Randonnée vendanges et veillée à l'alpage	Erde
Trekking à dos de mulet	Ernen
Trekking avec des lamas	Fiesch
Initiation à la flore médicinale et gastronomique valaisanne	Fully
Brunch à l'alpage	Grimentz
Fabrication de fromage	Grimentz
Fabrication de pain de seigle	Grimentz
Balade des plantes alpines	Grimentz
Excursion avec un bûcheron	Grimentz
Visite de l'étable	Grimentz
Randonnée avec des ânes	La Fouly
Lever du soleil à la Pierre Avoi, petit-déjeuner à l'alpage et fabrication de fromage	La Tzoumaz
Dégustation de miel	La Tzoumaz
Visite de la Forge Oreiller	Le Châble
Visite de fromagerie	Les Haudères
Visite de fromagerie d'alpage	Leukerbad
Initiation à la flore médicinale et gastronomique valaisanne	Lötschental
Cuisson du pain au feu de bois au Moulin Semblanet	Martigny
Promenade en calèche	Morgins
Randonnée et brunch à l'alpage	Morgins
Matinée au ranch	Morgins
Visite du Vieux Moulin de la Tine	Morgins
Fabrication de fromage et petit déjeuner	Morgins
Découverte des abeilles	Morgins
Randonnée sur l'agriculture en terrasse	Mund
Randonnée sur le safran	Mund
Cuisson du pain au four banal	Nax
A la découverte des plantes sauvages	Nax
Visite des petits de la ferme	Nax
Fabrication du plus gros fromage à raclette	Nax
Visite de la ferme	Nax
Petit-déjeuner à l'alpage	Nendaz
Randonnée-cueillette et soupe d'alpage	Ovronnaz
Découverte des alpages ,fabrication de fromage, dégustation	Ovronnaz
Découverte des cépages et dégustation	Ovronnaz
Sortie du pain au four banal	Ovronnaz
Dégustation surprise	Ovronnaz
Randonnée-dégustation de confitures et pains du terroir	Ovronnaz
Initiation à la mycologie	Ovronnaz
Découverte et dégustation de l'asperge	Saillon
Randonnée sur le sentier viticole	Salquenen
Visite du musée et dégustation	Salquenen
Visite du domaine agricole de Finges	Salquenen
Traversée de Finges	Salquenen
Excursion commentée des champs d'Erschmatt	Salquenen
Brunch à la ferme	Sarreyer
Promenade en calèche	Saxon
Brunch à l'alpage Chlusmatte sur le sentier Stockalper	Simplon
Randonnée culinaire	Simplon
Dégustation des produits de l'Alpe	St-Gingolph
Raclette en musique à l'étable	St-Gingolph
Dégustation de vin	St-Luc

**Annexe 3 :**

Visite d'alpage avec fabrication de fromage	St-Luc
Petit déjeuner anniviar d à l'alpage	St-Luc
Fabrication de pain au four banal	St-Luc
Visite des moulins	St-Luc
Balade à cheval sur l'alpage	St-Luc
Promenade à dos de mulet	St-Luc
Trekking avec des lamas	St-Niklaus
Week-end à cheval sur l'alpe	Thyon
Visite de la fromagerie d'alpage	Torgon
Stage sur la flore médicinale et gastronomique valaisanne	Val-d'Illiez
Brunch à la ferme	Verbier
Fabrication de fromage d'alpage	Verbier
Fabrication de pain de seigle	Verbier
Visite du moulin et du parc à daims de Sarreyer	Verbier
Journée en forêt le casse-noix et l'écureuil	Verbier
Journée à l'alpage pour enfants	Verbier
Visite d'étable et soirée fondue	Vercorin
Découverte du brame du cerf	Vercorin
Rallye des cinq sens	Sion
Promenade à dos d'âne	Veysonnaz
Randonnée à l'alpage	Visperterminen
Promenade culinaire en raquettes à neige	Visperterminen
Randonnée à cheval	Vollèges
Promenade à dos de mulet	Zermatt
Découverte des plantes sauvages utilisées en cuisine	Zinal
Brunch à l'alpage	Zinal
Découverte faune et flore avec dégustation de produits locaux	Zinal
<b>Forfaits</b>	
Week-end bouleau	Bürchen
Séjour magie d'automne avec goûter à la ferme et visite	Ergisch
Follatères et vin	Fully
La châtaigneraie et l'alpage	Fully
A la découverte des Vergers	Nendaz
<b>Chambres d'hôtes</b>	
Yves Balet	Aproz
Gérard Bourban	Aproz
Sonia et Blaise Constantin	Arbaz
Florence et Eric Constantin-Loret	Arbaz
Urbain et Mireille Troukens-Budts	Arolla
Brigitte Mayoraz	Ayer
Christian und Daniel Wirthner	Bettmeralp
Jean- Yves Richard	Bourg-St-Pierre
Nicole Moren	Bramois
Jacqueline et Gérard Granges	Branson
Sonia Praz	Chamoson
Chalet Eden	Champéry
Chalet Guybin	Champéry
Angela et Philippe Baratte	Champex
Jean-Paul Magnin	Charrat
Nicole Pasteur	Collombey
Hsiu Ching Keiser	Collombey
Annelyse Dessimoz	Conthey
Denise Bruchez	Conthey
Vers Chez Combes	Daviaz

**Annexe 3 :**

Arlette Jacquier	Evionnaz
Firmin Bortis	Fiesch
Danielle Taramarcaz	Fully
Rosette Frehner	Grône
Anita et André Yule	La Fouly
Catherine Gaudin	La Sage
Jean-Lucien Fauchère	La Sage
Pascale Valentin	Le Bouveret
Gilbert et Lucette Simon	Le Châble
Andrée-Noëlle Filliez	Le Châble
Elisabeth et Claudy Michellod-Dutheil	Le Châble
Marylène et Pierre-Yves Gay-Farquet	Le Levron
Chez Le Tschoum	Les Granges
Patrick Rossier	Les Haudères
Chalet La Bergerie	Les Marécottes
Le Raccard	Les Marécottes
Anita Schetter	Leukerbad
Cyrille et Fernande Bovier	Mâche
Odile Maury	Martigny
Romaine Peyla	Martigny
La Résidence	Martigny-Croix
Marion Sunier	Mex
Floriane Pellaz	Miège
Myriam Genilloud	Miège
Phill Lamon	Montana
Carmen et Alexis Rey	Montana
Astrid Werlen	Münster
Anne-Marie Praz	Nendaz
Marie-Claude Rieser-Fournier	Nendaz
Sébastien et Sylvia Fournier	Nendaz
Adelaïde Oberholzer	Nendaz
Marylou Déléze	Nendaz
Patricia Lebigre	Nendaz
Serge Favez	Orsières
Marie-Claude Tornay	Orsières
La Douay	Orsières
Annie-Moria Venetz	Prolin
Hélène Dayer	Prolin
Francis et Gabrielle Théodoloz	Réchy
Pierre-Louis et Josiane Bollin	Riddes
Lukas Imseng	Saas Fee
Kurt Anthamatten	Saas Grund
Jean-Jacques Ribordy	Saillon
Viviane et Francis Raymond	Saillon
Eveline Cavin	Salquenen
Auberge du Vallon de Van	Salvan
Vérène Debons	Savièse
Germain Dubuis	Savièse
Chantal Udry-Micheloud	Savièse
Cathy et Jean-Claude Renggli	Sierre
Denise Rey	Sierre
Jean-Jacques et Colette Joris	Sierre
Brigitte Librek	Sion
Julie et Frédéric Zufferey	St-Jean
Claire Zufferey	St-Luc
Sylviane Pralong	St-Martin
Otto und Frida Biner-Schnidrig	St-Niklaus
Gilbert Imboden	St-Niklaus

**Annexe 3 :**

Otto und Anna Brantschen	St-Niklaus
Roby et Cosette Crittin	St-Pierre-de-Clages
Agnès Métry	Susten
Jacky et Manuela Gay-Crosier	Trient
Pierre-Alain Cappi	Trient
L'Helvétia	Troistorrents
Anne-Marie Gonnet	Val-d'Illiez
Clothilde Candolfi	Venthône
Christine Salamin	Venthône
Nadine Vuistiner	Venthône
Blanca et Christophe Bessard-Bartolome	Verbier
Danielle Corthay	Verbier
Samuel Torello	Verbier
Odile Roux	Verbier
Gérard et Christiane Eyer	Vercorin
Suzanne Paschoud	Vernayaz
Juliette Bortoli	Verségères
Madeleine et Martial Moren	Vétroz
Anina et Emile Stieger	Vétroz
La Régence	Vétroz
Charles De Preux	Vex
Josette Mayoraz	Vex
Christophe et Christian Lathion	Veysonnaz
Daniel Pitteloud	Veysonnaz
Marga et Daniel Moulin	Vollèges
Stefan Zimmermann	Zeneggen
Erwin und Martha Zuber	Zeneggen
Pascale und Peter Abgottspon	Zermatt

**Artisans du terroir**

Boucherie A la Veille Borne	Ayent
Fromagerie	Bruson
Cave Maurice Gay	Chamoson
Cave Ardévaz	Chamoson
Cave Petite Vertu	Chamoson
La Petite Cave	Chamoson
Cave Cretau-Sang	Chamoson
Cave La Villageoise	Chamoson
Cave à Polyte	Chamoson
La Petite Cave	Chamoson
Cave Petite Vertu	Chamoson
Cave des Places	Champlan
Boucherie	Champlan
Cave Dominique Passaquay	Choëx
Cave Jacques Germanier	Conthey
Cave du Village	Corin
Cave St-Michel	Corin
Boulangier-chocolatier Pas de l'Ours	Crans-Montana
Freddy Pralong (label Hérens)	Euseigne
Laiterie Centrale	Evolène
Maurice Pannatier (label Hérens)	Evolène
Elise Fauchère (label Hérens)	Evolène
Cave Bruchez	Flanthey
Cave La Romaine	Flanthey
Antoine Métrailler (label Hérens)	Forclaz
Cave du Chavalard	Fully
Cave des Vignerons	Fully

**Annexe 3 :**

Cave Gérard Roduit et Jean-Marie Arlettaz	Fully
Cave Rodeline	Fully
Cave St-Gothard	Fully
Cave de Branson	Fully
Marie-Thérèse Chappaz	Fully
Michel Ançais	Fully
Pressoir des Alpes	Fully
Jean-Michel et Patricia Besson (fromages de chèvres)	Grimisuat
Bouche rie Pannatier-Tridondane	Les Haudères
Jean-Marc Dussex (label Hérens)	Les Haudères
Le Confiturier Marcottin	Les Marécottes
Cave Eggo Otmar	Leuk
Cave David Rossier	Leytron
Caves Orsat	Martigny
Cave Alexis Jacquériorz	Martigny
Marie-Pierre et Stéphane Darioly	Martigny
Walter Zbinden (label Hérens)	Mayens de Sion
Cave Caloz	Miège
Cave Claudy Clavien	Miège
Boulangerie La Colonie	Miex
Boucherie Chez Eddy	Monthey
Boulangerie Au Pêché Mignon	Monthey
Boulangerie Au Beau Réveil	Morgins
Safranerie	Mund - Bitsch
Boucherie Nessier	Münster
Boucherie Bamatter	Naters
Henri Mottiez (label Hérens)	Nax
Le Chalet Gourmand	Ovronnaz
Les Sirops du Grand -Père Cornut	Randogne
Boucherie Eggs	Reckingen
Cave Philippe Darioly	Riddes
Les Fils Maye	Riddes
Cave Jean-Yves Crettenand	Saillon
Cave Fernand Luisier	Saillon
Cave Pierre-Antoine Crettenand	Saillon
Cave au Clos	Saillon
Cave Albert Mathier	Salquenen
Cave St-Philippe	Salquenen
Cave Johanniterkellerei	Salquenen
Cave Fernand Cina	Salquenen
Cave des Chevaliers	Salquenen
Cave Nouveau	Salquenen
Cave du Rhodan	Salquenen
Cave Hugentobler	Salquenen
Laiterie de Grandes	Salvan
Cave La Dronoise	Savièse
Cave de l'Angelus	Savièse
Cave Pierre-André Héritier	Savièse
Cave Cornulus	Savièse
Cave du Paradis	Sierre
Cave Imesch	Sierre
Cave Les Sentes	Sierre
Rouvinez Vins	Sierre
Boucherie Girardin	Sierre
Domaine du Mont d'Or	Sion
Cave du Séminaire	Sion
Cave Dubuis et Rudaz	Sion
Cave Charles Bonvin	Sion

**Annexe 3 :**

Cave Sainte-Anne	Sion
Cave Gilliard	Sion
Cave Frédéric Varone	Sion
Provins Valais	Sion
Fromagerie La Grenette	Sion
Hasta (glaces artisanales)	Sion
Cave Germanus Kellerei	St.German
Laiterie Centrale	St-Martin
Jean-Luc Zermatten (label Hérens)	St-Martin
Villa Solaris	St-Pierre-de-Clages
Cave de l'Union Vinicole de Chamoson	St-Pierre-de-Clages
Cave Edmon Giroud	St-Pierre-de-Clages
Cave de la Pinède	Susten
Boulangerie de la Poste	Troistorrents
Cave Vouilloz	Varen
Cave du Chevalier Bayard	Varen
Confiserie de la Poste	Verbier
La Chaumièr e	Verbier
Eloi Pannatier (label Hérens)	Vernamiège
Hilaire Besse	Versègère
Cave La Tine	Vétroz
Cave Bon Père	Vétroz
Cave des Ruinettes	Vétroz
Cave Hubert Germain	Vétroz
Jean-Paul Bourdin (apiculteur)	Vétroz
Cave Charles-Henri Favre	Veyras
Roland Forclaz (label Hérens)	Villaz
Cave Chanton	Visp
Boucherie de la Vallée	Vissoie
Boucherie Planchamp	Vouvry
Horu Käserei	Zermatt
Fromagerie de Singline	Zinal

**Cuisine du terroir**

Walliser Weinstube	Brig
Restaurant Chez Coquoz	Champéry
Restaurant Le Gueullhi	Champéry
Cantine des Rives	Champéry
Cantine sur Cou	Champéry
Restaurant Chez Gaby	Champoussin
Restaurant Belvédère	Chemin-Dessous
Restaurant Les Iles	Collombey
Restaurant Tenne	Gluringen
Auberge Becs de Bosson	Grimentz
Restaurant du Barrage de Moiry	Grimentz
La Tsana	Le Châble
Restaurant Chez Nelly	Les Crosets
Relais Panoramique	Les Crosets
Restaurant des Portes du Soleil	Les Crosets
Motel des Sports	Martigny
Café du Midi	Martigny
Café du Valais	Martigny
Restaurant le Caveau de Sem blanet	Martigny
Restaurant Plan Cerisier	Martigny
Café Berra	Monthey
Restaurant Le Beausite	Morgins
Restaurant Salwald	Mund

**Annexe 3 :**

Restaurant des Alpes  
Hôtel de l'Ardève  
André Roduit  
Créneau Gourmand  
Restaurant du Soleil  
Auberge du Vallon de Van  
Château de Villa  
Restaurant Cave de Tous Vents  
Restaurant Villa Eugénie  
Restaurant Le Rivage  
Cantine de Savolaire  
Restaurant Sonalon  
La Marmotte  
Relais du Valais  
Manoir de la Poste

Orsières  
Ovronnaz  
Saillon  
Saillon  
Salquenen  
Salvan  
Sierre  
Sion  
St-Gingolph  
St-Gingolph  
Troistorrents  
Verbier  
Verbier  
Vétroz  
Vissoie

**Oenothèques et caveaux**

Caveau de la Poste  
Caveau de Chamoson  
Caveau La Tour Lombarde  
Le Tirbouchon  
Caveau  
Palais des Vins  
La Tsana  
Oenothèque  
Verre à Pied  
Cellier du Manoir  
Le Cep  
Caveau  
Caveau des Chevaliers  
Cellier Valaisan  
Verre à Pied au Château de Villa  
Oenothèque Pointrhône  
Celliers de Sion  
Cellier du Manoir  
Caveau Villa Solaris  
Verre à Soi  
Relais de l'Abbaye

Bramois  
Chamoson  
Conthey  
Crans-Montana  
Fully  
Fully  
Le Châble  
Leytron  
Martigny  
Martigny  
Monthey  
Saillon  
Salquenen  
Sembrancher  
Sierre  
Sion  
Sion  
Sion  
St-Pierre-de-Clages  
Torgon  
Vétroz

**Gîtes et refuges**

Cabane du Vélan  
Cantine de Barmaz  
Cantine des Dents Blanches  
Gîte de la Lodze  
Cabane d'Essertze  
Cabane de Balavaud  
La Léchère  
Gîte de la bourgeoisie  
Gîte de la Vouasse  
Cabane du Col de Mille  
Gîte rural de Lui d'Août  
Gîte du Prilett

Bourg-St-Pierre  
Champéry  
Champéry  
Erde  
Hérémenche  
Isérables  
La Fouly  
Le Bouveret  
Liddes  
Liddes  
Saillon  
St-Luc

## Annexe 4

### Loi italienne sur l'agrotourisme de 1985

---

#### Legge n. 730 del 5 dicembre 1985, disciplina nazionale dell' Agriturismo

[www.agriitalia.it/agriturismo/legge.htm](http://www.agriitalia.it/agriturismo/legge.htm)

- Art. 1 - Finalità dell'intervento
- Art. 2 - Definizione di attività agrituristiche
- Art. 3 - Utilizzazione di locali per attività agrituristiche
- Art. 4 - Determinazione di criteri e limiti dell'attività agriturstica
- Art. 5 - Norme igienico-sanitarie
- Art. 6 - Elenco regionale
- Art. 7 - Disciplina amministrativa
- Art. 8 - Autorizzazione comunale
- Art. 9 - Determinazione delle tariffe
- Art. 10 - Programma regionale agriturismo e di rivitalizzazione di aree rurali
- Art. 11 - Attività di studio e di ricerca e formazione professionale
- Art. 12 - Promozione dell'offerta agriturstica
- Art. 13 - Interventi degli enti locali e piani integrati di interventi straordinari
- Art. 14 - Incentivi agli imprenditori agricoli ed alle iniziative collegate all'agriturismo
- Art. 15 - Regioni a statuto speciale e province autonome

#### **Art. 1**

##### **Finalità dell'intervento**

L'agricoltura, in armonia con gli indirizzi di politica agricola della CEE e con il piano agricolo nazionale, con i piani agricoli regionali e con i piani di sviluppo regionali, viene sostenuta anche mediante la promozione di forme idonee di turismo nelle campagne, volte a favorire lo sviluppo ed il riequilibrio del territorio agricolo, ad agevolare la permanenza dei produttori agricoli nelle zone rurali attraverso l'integrazione dei redditi aziendali ed il miglioramento delle condizioni di vita, a meglio utilizzare il patrimonio rurale naturale ed edilizio, a favorire la conservazione e la tutela dell'ambiente, a valorizzare i prodotti tipici, a tutelare e promuovere le tradizioni e le iniziative culturali del mondo rurale, a sviluppare il turismo sociale e giovanile, a favorire i rapporti tra la città e la campagna.

#### **Art. 2**

##### **Definizione di attività agrituristiche**

Per attività agrituristiche si intendono esclusivamente le attività di ricezione ed ospitalità esercitate dagli imprenditori agricoli di cui all'articolo 2135 del codice civile, singoli od associati, e da loro familiari di cui all'articolo 230-bis del codice civile, attraverso l'utilizzazione della propria azienda, in rapporto di connessione e complementarietà rispetto alle attività di coltivazione del fondo, silvi-coltura, allevamento del bestiame, che devono comunque rimanere principali. Lo svolgimento di attività agrituristiche, nel rispetto delle norme di cui alla presente legge, non costituisce distrazione della destinazione agricola dei fondi e degli edifici interessati. Rientrano fra tali attività: a) dare stagionalmente ospitalità, anche in spazi aperti destinati alla sosta di campeggiatori; b) somministrare per la consumazione sul posto pasti e bevande costituiti prevalentemente da prodotti propri, ivi compresi quelli a carattere alcolico e superalcolico; c) organizzare attività ricreative o culturali nell'ambito dell'azienda. Sono considerati di propria produzione le bevande e i cibi prodotti e lavorati

## **Annexe 4 :**

nell'azienda agricola nonché quelli ricavati da materie prime dell'azienda agricola anche attraverso lavorazioni esterne.

### **Art. 3**

#### **Utilizzazione di locali per attività agrituristiche**

Possono essere utilizzati per attività agrituristiche i locali siti nell'abitazione dell'imprenditore agricolo ubicata nel fondo, nonché gli edifici o parte di essi esistenti nel fondo e non più necessari alla conduzione dello stesso. Le regioni, nell'ambito del programma di cui al successivo art. 10, individuano i comuni nei cui centri abitati possono essere utilizzati per attività agrituristiche gli edifici destinati a propria abitazione dall'imprenditore agricolo che svolga la propria attività in un fondo privo di fabbricati sito nel medesimo comune o in comune limitrofo. Le leggi regionali disciplinano gli interventi per il recupero del patrimonio edilizio esistente ad uso dell'imprenditore agricolo ai fini dell'esercizio di attività agrituristiche. Il restauro deve essere eseguito nel rispetto delle caratteristiche tipologiche ed architettoniche degli edifici esistenti e nel rispetto delle caratteristiche ambientali delle zone interessate.

### **Art. 4**

#### **Determinazione di criteri e limiti dell'attività agrituristiche**

Le regioni, tenuto conto delle caratteristiche dell'intero territorio regionale o di parti di esso, dettano criteri, limiti ed obblighi amministrativi per lo svolgimento dell'attività agrituristiche in funzione dell'azienda e del fondo interessati, nel rispetto di quanto disposto dalla presente legge. Le regioni disciplinano altresì la sospensione e la revoca delle autorizzazioni di chi all'articolo 8.

### **Art. 5**

#### **Norme igienico-sanitarie**

I requisiti degli immobili e delle attrezzature da utilizzare per attività agrituristiche sono stabiliti dalle regioni. La produzione, la preparazione, il confezionamento e la somministrazione di alimenti e bevande sono soggetti alle disposizioni di cui alla legge 30 aprile 1962, n. 283, e successive modifiche e integrazioni.

### **Art. 6**

#### **Elenco regionale**

Le regioni istituiscono l'elenco dei soggetti abilitati all'esercizio delle attività agrituristiche ai sensi dell'articolo 2 della presente legge. L'iscrizione è condizione necessaria per il rilascio della autorizzazione comunale di cui all'articolo 8. L'elenco è tenuto da una commissione nominata con decreto del presidente della giunta regionale. L'iscrizione nell'elenco è negata, a meno che abbiano ottenuto la riabilitazione, a coloro: a) che abbiano riportato, nel triennio, con sentenza passata in giudicato, condanna, per uno dei delitti previsti dagli articoli 442, 444, 513, 515 e 517 del codice penale, o per uno dei delitti in materia di igiene e sanità o di frode nella preparazione degli alimenti previsti in leggi speciali; b) che siano sottoposti a misure di prevenzione ai sensi della legge 27 dicembre 1956, n. 1423, e successive modificazioni, o siano stati dichiarati delinquenti abituali. Per l'accertamento delle condizioni di cui al comma precedente si applicano l'articolo 606 del codice di procedura penale e l'articolo 10 della legge 4 gennaio 1968, n. 15. Fino all'entrata in vigore delle leggi regionali che regolino la materia, gli interessati richiedono alla regione un certificato provvisorio di idoneità ai fini del rilascio dell'autorizzazione comunale, fermo restando quanto previsto nel precedente comma.

## **Annexe 4 :**

### **Art. 7**

#### **Disciplina amministrativa**

I soggetti di cui al primo comma dell'articolo 2, che intendono svolgere attività agrituristiche, devono presentare al comune, ove ha sede l'immobile, apposita domanda contenente la descrizione dettagliata delle attività proposte, con l'indicazione delle caratteristiche dell'azienda, degli edifici e delle aree da adibire ad uso agrituristiche, della capacità ricettiva, dei periodi di esercizio dell'attività e delle tariffe che intendono praticare nell'anno scorso. La regione stabilisce i documenti, pareri e autorizzazioni da allegare alla domanda, fra i quali in ogni caso la documentazione dei requisiti di cui agli articoli 11 e 92 del testo unico approvato con regio decreto 18 giugno 1931, n. 773, e all'articolo 5 della legge 9 febbraio 1963, n. 59. Fino a quando la regione non abbia disciplinato la materia, la domanda deve essere corredata, oltreché dalla documentazione di cui al precedente comma, da: a) copia del libretto sanitario rilasciato alla o alle persone che eserciteranno l'attività; b) parere favorevole dell'autorità sanitaria competente relativo ai locali da adibire all'attività; c) copia della concessione edilizia, ove necessaria, corredata della relativa documentazione; d) certificato di iscrizione nell'elenco di cui all'articolo 6.

### **Art. 8**

#### **Autorizzazione comunale**

Il sindaco provvede sulle domande di cui al precedente articolo 7 entro novanta giorni dalla loro presentazione. Trascorso tale termine senza pronuncia, la domanda si intende accolta. Il sindaco, entro trenta giorni dall'accoglimento della domanda o dalla scadenza senza pronuncia del termine di cui al primo comma, rilascia un'autorizzazione che abilita allo svolgimento delle attività, nel rispetto dei limiti e delle modalità stabilite nell'autorizzazione medesima. L'autorizzazione è sostitutiva di ogni altro provvedimento amministrativo. Al provvedimento di autorizzazione si applica l'articolo 19, commi quarto e quinto, del decreto del Presidente della Repubblica 24 luglio 1977, n. 616. Non si applicano le disposizioni di cui alla legge 16 giugno 1939, n. 1111.

### **Art. 9**

#### **Determinazione delle tariffe**

Entro il 31 luglio di ciascun anno gli interessati devono presentare al comune una dichiarazione contenente l'indicazione delle tariffe che si impegnano a praticare per l'anno in corso.

### **Art. 10**

#### **Programma regionale agrituristiche e di rivitalizzazione di aree rurali**

La regione, in armonia con gli indirizzi della programmazione nazionale e regionale e con la pianificazione territoriale, redige il programma agrituristiche e di rivitalizzazione di aree rurali. Il programma stabilisce gli obiettivi di sviluppo dell'agriturismo nel territorio regionale, individua le zone di prevalente interesse agrituristiche e i comuni di cui all'articolo 3, secondo comma, coordina le iniziative di cui ai successivi articoli 12, 13, 14 e 15. Il programma è redatto sulla base delle proposte degli enti locali sentite le autorità di amministrazione e gestione delle riserve e dei parchi naturali, e le associazioni e organizzazioni agrituristiche operanti nella regione. Le proposte devono contenere: a) la perimetrazione delle zone; b) l'elenco delle iniziative agrituristiche in atto; c) la sintetica indicazione del patrimonio di edilizia rurale esistente suscettibile di utilizzazione agrituristiche; d) la descrizione delle caratteristiche naturali, ambientali, agricole e culturali delle zone, con particolare riguardo al patrimonio storico ed artistico; e) le previsioni sulle potenzialità agrituristiche, tenuto conto anche delle strutture esistenti per la ricezione e la somministrazione di alimenti e bevande. Il programma è trasmesso al Ministero dell'agricoltura e delle foreste e al Ministero del turismo e dello spettacolo.

### **Art. 11**

#### **Attività di studio e di ricerca e formazione professionale**

La regione, anche in collaborazione con le associazioni e le organizzazioni agrituristiche e con gli enti locali, promuove attività di studio e di ricerca sull'agriturismo e cura, mediante opportune iniziative, la formazione professionale.

**Annexe 4 :**

**Art. 12**

**Promozione dell'offerta agrituristica**

La regione incentiva e coordina, anche in collaborazione con le associazioni e le organizzazioni agrituristiche e con gli enti locali, attraverso idonee forme di pubblicità e propaganda, la formazione dell'offerta agrituristica regionale e sostiene la realizzazione di progetti-pilota per iniziativa aziendali e interaziendali a carattere sperimentale. Il Ministero del turismo e dello spettacolo, d'intesa con il Ministero dell'agricoltura e delle foreste, provvede a idonee forme di pubblicità e diffusione delle iniziative regionali.

**Art. 13**

**Interventi degli enti locali e piani integrati di interventi straordinari**

Le comunità montane, i comprensori e le associazioni di comuni, o in mancanza di questi, i comuni compresi in ciascuna delle zone di prevalente interesse agrituristico, si associano nelle forme stabilite dalle leggi regionali e statali per redigere un piano integrato di interventi straordinari, ove ritenuto necessario per le caratteristiche delle zone, con l'indicazione dettagliata delle dotazioni civili e sociali occorrenti per la realizzazione dell'attività agrituristica. Il piano integrato di interventi straordinari è approvato dalla regione che ne determina il relativo finanziamento.

**Art. 14**

**Incentivi agli imprenditori agricoli ed alle iniziative collegate all'agriturismo**

Nelle zone di prevalente interesse agrituristico, le regioni concedono incentivi agli imprenditori per attività agrituristiche. Le regioni possono altresì concedere gli incentivi di cui al presente articolo, sentiti gli enti locali interessati, anche in attesa dell'approvazione del programma agrituristico regionale e dell'individuazione delle zone di prevalente interesse agrituristico, tenuto conto del piano di sviluppo regionale, del programma agricolo regionale e dei piani zonali di sviluppo agricolo, se esistenti. Ogni anno le regioni trasmettono al Ministero dell'agricoltura e delle foreste e al Ministero del turismo e dello spettacolo una relazione sullo stato di attuazione dei programmi agrituristici regionali e sugli incentivi erogati ai sensi del presente articolo.

**Art. 15**

**Regioni a statuto speciale e province autonome**

Le regioni a statuto speciale e le province autonome di Trento e Bolzano disciplinano la materia oggetto della presente legge ai sensi delle rispettive norme statutarie e delle norme di attuazione. La presente legge, munita del sigillo dello Stato, sarà inserita nella Raccolta ufficiale delle leggi e dei decreti della Repubblica italiana. È fatto obbligo a chiunque spetti di osservarla e di farla osservare come legge dello Stato.

## Annexe 5

### Article de presse « Bundesrat will den Agrotourismus fördern »

---

#### (Le Conseil Fédéral veut promouvoir l'agrotourisme)



Hôtel & tourisme Revue, no. 49 du 8.12.2005

## Annexe 6

### Extraits des critères existants

---

#### **Réseau Vacances à la ferme**

(tiré de [www.bauernhof-ferien.ch](http://www.bauernhof-ferien.ch))

«Les vacances à la ferme» garantissent des séjours proches de la nature et pleins d'attractions pour toute la famille. Vivre activement la vie à la campagne et les travaux de la famille d'accueil, la proximité des animaux de la ferme est, pour les enfants surtout, une aventure inoubliable. Les familles mentionnant le signet «école à la ferme» et «clé des champs» vous invitent à rencontrer la nature, à partager une journée de travaux à la ferme ou même à une journée d'école campagnarde. Avec ces agriculteurs, vous découvrirez les espaces vitaux d'importance écologique de chaque ferme et les particularités agricoles de la région. La famille percevra une somme modique pour ces activités.

Le label de qualité permet de distinguer toutes les exploitations agricoles qui font partie de l'association, qui répondent aux exigences d'accueil, de proximité de la nature et de formation continue et proposent cette expérience unique. Le label ne doit pas conduire à une uniformité mais, au contraire, garantir l'identité de chaque ferme et mettre en évidence le caractère unique de cette offre originale. Les critères pour obtenir le label de qualité sont, entre autres : des fermes soignées proposant des appartements ou chambres d'hôtes confortables ou une diversité d'animaux, des produits provenant directement de la ferme, un contact personnel avec votre hôte, des familles hospitalières (2 ans au minimum) et une fermière / un fermier qui ont du temps pour vous.

#### **Réseau Aventure sur la paille**

(tiré de [www.aventure-sur-la-paille.ch](http://www.aventure-sur-la-paille.ch))

Les prestataires assurant les prestations «Aventure sur la paille» s'engagent à ce que leurs hôtes soient hébergés; à leur entière satisfaction; par une hospitalité accueillante digne de nos campagnes et en rapport avec l'agriculture de nos contrées.

L'association «Aventure sur la paille» est fondée sur l'entraide solidaire de ses membres liés à l'agriculture; ces derniers veulent inciter un rapprochement et une meilleure compréhension entre la ville et la campagne et offrir des prestations agritouristiques spécifiques mais complémentaires à l'offre touristique de la Suisse.

Sur place, chez les prestataires «Aventure sur la paille», le catalogue, le règlement relatif à l'assurance de qualité et les statuts ainsi que d'autres, documents ayant trait à l'association, à l'offre, à la licence «Aventure sur la paille» et au séjour peuvent être librement consultés; les témoignages de satisfaction et les propositions en vue des améliorations des prestations rencontrées sur le site sont accueillies avec attention; toute réclamation précise par rapport aux prestations fournies doit être portée directement à la connaissance des prestataires, qui se font un point d'honneur de renseigner leurs hôtes de façon convaincante ou de proposer des solutions convaincantes aux doléances exprimées.

## Annexe 6 :

### Réseau Imalp – Accueil à la ferme dans le Val d'Hérens

Le réseau est constitué d'agriculteurs en activité dans le Val d'Hérens ainsi que de cabanes d'alpage qui exercent une ou plusieurs des activités agritouristiques suivantes : visite d'exploitation ou d'alpage, ferme pédagogique et de découverte, activité d'hébergement ou de restauration sur le site de l'exploitation ou de l'alpage, goûter à la ferme ou à l'alpage. A ces activités peut être associée la vente directe des produits de la ferme ou des autres membres du réseau.

Les 4 engagements des membres du réseau et de leurs partenaires : participer activement à la vie du réseau, garantir un accueil authentique, garantir l'origine et la qualité des produits, garantir la sécurité des visiteurs.

### Réseau Ecole à la ferme

(tiré de [www.ecolealaferme.ch](http://www.ecolealaferme.ch))

Peuvent utiliser le sigle pour leur publicité et figurer sur la liste des fermes offrant «L'École à la Ferme» les personnes répondant aux conditions suivantes : être agriculteur (propriétaire ou fermier, actif à temps plein ou partiel), offrir l'exploitation agricole comme un lieu d'enseignement extrascolaire, remplir les exigences en matière de prévention des accidents selon les recommandations du service de prévention des accidents dans l'agriculture, participer régulièrement aux journées d'information ou de formation proposées, accepter les contrôles qui seront effectués par des personnes mandatées par l'antenne romande, respecter les prix fixés pour l'ensemble des prestations définies, les visites se préparent en collaboration avec l'enseignant/-e. Les visites doivent favoriser au maximum le développement et la connaissance des cinq sens. Elles ne sont pas un simple but d'excursion ou une visite guidée, les visites ont un but pédagogique bien défini, les élèves doivent pouvoir effectuer des activités de manière autonome.

### Classification de Bed & Breakfast Suisse

(tiré de [www.bnb.ch](http://www.bnb.ch))

Les points suivants doivent au moins être respectés afin qu'un objet puisse être classifié (pour toute les catégories) : est considéré comme chambres d'hôtes, l'hébergement n'excédant pas 24 places. Chaque chambre d'hôte ne peut contenir plus de 4 lits. Le prix de location d'une chambre d'hôte doit inclure le petit-déjeuner. La literie et les linges de bains sont obligatoires et les lits doivent être faits à l'arrivée des hôtes. Lors d'un séjour prolongé, les draps et linges de toilette seront changés au minimum une fois par semaine. Le nettoyage de chaque chambre d'hôtes doit être effectué au minimum une fois par semaine, ainsi qu'avant chaque arrivée. La liste des prix doit être disponible dans chaque chambre. Une documentation sur la région et des programmes d'excursions sont mis à la disposition des hôtes.

### Réseau Saveurs du Valais

(tiré de [www.agrivalais.ch](http://www.agrivalais.ch))

Ce règlement est proposé aux restaurateurs désireux de conduire les visiteurs à une découverte savoureuse des produits de notre agriculture. Le restaurateur propose en permanence au minimum 3 mets chauds du terroir valaisan, mis en évidence sur la carte générale de restauration ou par le biais d'une « carte valaisanne » systématiquement présentée à chaque client. Le restaurateur s'engage à servir chaque jour et à toute heure une « assiette valaisanne » composée de pain de seigle valaisan AOC, viande séchée du Valais IGP, jambon cru, saucisse, lard et fromages traditionnels du Valais. S'il propose la raclette, le restaurateur doit la servir en raclant une demi meule de fromage valaisan au lait cru. La carte de vins doit proposer au moins 8 spécialités du Valais, dont 2 vins de qualité pour la vente au détail. Le personnel de cuisine et de service doit être informé de la carte valaisanne et connaître la provenance et les caractéristiques des produits. Le restaurateur s'engage à développer un accueil privilégié, à renseigner ses hôtes sur les produits du terroir et les curiosités touristiques de la région. Le restaurateur reconnaît à la CVA et à la « commission restos » le droit de contrôler en tout temps la provenance des produits et le respect de la convention.

# Annexe 7

## Questionnaires du recensement

### Agrotourisme en Valais – formulaire pour inventaire (agriculteurs et producteurs)

#### Coordonnées

Nom du domaine .....

Nom, Prénom du responsable .....

Adresse .....

NP lieu ..... Altitude .....

Tel. ....

Natel ..... Joignable de/à  
.....heure

Fax .....

Email ..... www. ....

Agriculture comme activité principale :  oui  non

Famille avec enfants:  oui  non

« Cochez s.v.p. ce qui convient  »

(Plusieurs réponses possibles)

<input type="checkbox"/> Exploitation agricole	<input type="checkbox"/> Structure d'hébergement
<input type="checkbox"/> Structure de production (culture)	<input type="checkbox"/> Structure de vente
<input type="checkbox"/> Structure de transformation	<input type="checkbox"/> Centre équestre
<input type="checkbox"/> Elevage	<input type="checkbox"/> Autre .....

#### Type d'exploitation

<p><b>Hébergement</b></p> <p><input type="checkbox"/> nuit sur la paille</p> <p><input type="checkbox"/> nuit sous tente/tipi</p> <p><input type="checkbox"/> au mayen</p> <p><input type="checkbox"/> à l'alpage (en activité)</p> <p><input type="checkbox"/> en chambre d'hôte</p> <p><input type="checkbox"/> en appartement</p> <p><input type="checkbox"/> en gîte rural</p> <p><input type="checkbox"/> en dortoir</p> <p><input type="checkbox"/> en gîte équestre</p> <p><input type="checkbox"/> pour enfants non accompagnés</p> <p><input type="checkbox"/> ferme didactique</p> <p><input type="checkbox"/> chalet d'alpage</p> <p><input type="checkbox"/> camper autorisé</p> <p><input type="checkbox"/> hébergement avec repas</p> <p><input type="checkbox"/> hébergement sans repas</p>	<p><b>Activités</b></p> <p><input type="checkbox"/> visite du domaine</p> <p><input type="checkbox"/> jeux de piste</p> <p><input type="checkbox"/> cours d'initiation</p> <p><input type="checkbox"/> cours de cuisine</p> <p><input type="checkbox"/> école à la ferme</p> <p><input type="checkbox"/> randonnées équestres</p> <p><input type="checkbox"/> randonnées avec animaux</p> <p><input type="checkbox"/> sentier à thème sur l'agriculture ou le terroir</p> <p><input type="checkbox"/> manifestation agricole</p> <p><input type="checkbox"/> participation aux travaux</p> <p><input type="checkbox"/> promenade en calèche</p> <p><input type="checkbox"/> programme pour enfants</p> <p><input type="checkbox"/> animations culturelles</p> <p><input type="checkbox"/> dégustation commentée</p>	<p><b>Activités</b></p> <p><input type="checkbox"/> goûter</p> <p><input type="checkbox"/> petit déjeuner</p> <p><input type="checkbox"/> pique-nique</p> <p><input type="checkbox"/> fabrication artisanale</p> <p><input type="checkbox"/> achat au domaine</p> <p><input type="checkbox"/> table d'hôtes</p> <p><input type="checkbox"/> salle de réunion</p> <p><input type="checkbox"/> manifestation terroir</p> <p><input type="checkbox"/> brunch du 1er Août</p> <p><input type="checkbox"/> boutique</p> <p><input type="checkbox"/> cueillette</p> <p><input type="checkbox"/> self-service</p> <p><input type="checkbox"/> livraison à domicile</p> <p><input type="checkbox"/> service traiteur</p> <p><input type="checkbox"/> autre .....</p>
--	---	--

**Annexe 7 :**

**Accès**

- En voiture                       A pied                       A vélo                       A cheval                       En transports publics  
 Signalisation existante       Service navette               Places de parc sur l'exploitation ou à proximité

**Ouverture**

- Ouvert au public                       Seulement sur demande  
 Mois :     J  F  M  A  M  J  J  A  S  O  N  D                      Horaire : .....  
 Jour(s) de fermeture :     lun  mar  mer  jeu  ven  sam  dim

**Exploitation**

- Surface en hectares : .....                      UGB : .....                      Unités de main d'œuvres : .....  
 Viticulture                       Arboriculture                       Culture maraîchère  
 Bétail :                       bovins     équidés     caprins     ovins     volaille     autre .....  
 Autre particularité (argument de vente) : .....

**Capacité en nombre de places pour**

- Visi tes guidées .....                      Restauration classique .....                      Table d'hôtes .....  
 Hébergement .....                      Occupation minimum ..... maximum ..... (personnes par chambre ou appart.)

**Infrastructures convenant particulièrement aux**

- familles                       écoles                       séminaires                       seniors                       groupes                       individuels                       non-fumeurs  
 Avez-vous des documents didactiques sur la ferme ou l'activité agricole?     oui                       non

**Qu'elle(s) activité(s) pouvez-vous proposer pour**

- A CHF 10.- :  
 .....  
 A CHF 25.- :  
 .....  
 A CHF 50.- :  
 .....  
 Gratuitement :  
 .....  
 Autres activités sur place ou dans les proches environs:  
 randonnée                       VTT                       musée                       ski                       luge                       équitation  
 location de vélo     location de ski     location de luge     raquettes                       activités artisanales     autre  
 .....

**Événement**

- Titre .....                       Organisé annuellement  
 Lieu ..... (ex. salle communale ou Place Centrale)  
 Localité .....  
 Date de / à .....                      Heure de / à .....  
 Prix de / à .....  
 Vous participez au marché hebdomadaire de .....                      Jour :     L  M  M  J  V  S  D

**Annexe 7 :**

**Vente de produits**

- viande et charcuteries       produits laitiers       fromage       fruits et légumes       céréales  
 vin       eau de vie et liqueur       pain       jus et sirops       miel  
 huiles et vinaigres       plantes aromatiques et médicinales       autre .....

Spécialité maison et prix: .....

Action(s) spéciale(s): .....

- Acceptons les Euros       Intérêt pour la vente de produits sur Internet avec garantie de paiement

**Labels**

- AOC       IGP       PI       Viande d'Hérens       BIO  
 Valais – Wallis paille       Valais Excellence       Q       Vacances à la ferme       Aventure sur la paille  
 Familles bienvenues       Clé des champs       Autre .....

**Membre de**

- Société de développement locale       TouRuVal       Valais Tourisme       tourisme-rural.ch       BnB.ch  
 Réseau régional       Autre .....

**Outils promotionnels**

- carte de visite       dépliant       carte postale       dépliant d'un réseau       parrainage possible

(Merci de le(s) joindre à l'envoi – retour avec votre liste de prix !)

**Langues parlées par le responsable ou les employés**

- f       d       e       i       autres .....

**Besoins**

Rénovation ..... Conseil sur .....

Autres .....

Comment apprécieriez-vous une aide financière publique pour l'infrastructure agrotouristique?

- Pour le bâti :       bienvenue       moyennement utile       peu d'intérêt  
 Pour la promotion des produits et activités :       bienvenue       moyennement utile       peu d'intérêt

Etes-vous intéressé par une formation continue dans l'agrotourisme:  oui       non

Si oui, pour       un cours d'un jour       un module avec certificat       autre .....

**Coordination valaisanne**

Ressentez-vous un besoin de renforcer la coordination en matière d'agrotourisme en Valais?       oui       non

Si oui, pourquoi ? .....

Lors de votre lancement, avez-vous subi des conséquences venant de la lenteur administrative ?       oui       non

- Si oui, sous quelle forme ?       retard       perte de revenu       découragement  
     manque de réponses       manque de soutien       manque d'informations

**Annexe 7 :**

Selon vous, quelle(s) direction(s) doit on prendre :

- intérêt pour une structure agrotourisme
- intérêt pour renforcer l'association TouRuVal
- animateur agrotouristique à partager entre exploitations voisines

Activités à renforcer ou développer:

- conseil touristique
- conseil financier
- conseil juridique
- accompagnement de projet moyenne montagne
- aide pour tâches administrative
- collaboration avec accompagnateurs en

**Remarques et suggestions**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*« Un grand merci pour le temps accordé à ce recensement ! »*

- Oui, nous sommes d'accord d'être mentionnés sur le site Internet [www.agrivalais.ch](http://www.agrivalais.ch).*

*Signature*

.....

**Annexe 7 :**

**Agrotourisme en Valais – formulaire pour inventaire (accompagnateurs en moyenne montagne)**

**Coordonnées**

Nom, Prénom .....

Adresse .....

NP lieu .....

Tel. ....

Natel ..... Joignable de/à .....heure

Fax .....

Email ..... www. ....

Métier d'accompagnateur/trice comme activité principale :  oui  non

« *Cochez s.v.p. ce qui convient*  »  
(Plusieurs réponses possibles)

<input type="checkbox"/>	Activités en lien avec une exploitation agricole/viticole	<input type="checkbox"/>	Vous disposez d'une structure d'hébergement
<input type="checkbox"/>	Activités en lien avec une structure de production/de transformation	<input type="checkbox"/>	Vous disposez d'une structure de vente
<input type="checkbox"/>	Activités en lien avec des produits du terroir	<input type="checkbox"/>	Autre .....

**Type d'activités**

Randonnées avec :

- visite d'exploitation agricole
- visite de vignoble
- cours d'initiation
- cours de cuisine
- fabrication artisanale
- sentier à thème sur l'agriculture ou le terroir
- goûter
- petit-déjeuner
- pique-nique
- dégustation commentée

- repas à la table d'hôtes
- cueillette
- programme pour enfants
- VTT
- équitation
- activité artisanale
- raquettes à neige
- autre .....

Forfaits avec :

- nuit sur la paille
- nuit sous tente/tipi
- hébergement à la ferme
- hébergement au mayen
- hébergement à l'alpage
- en chambre d'hôte
- en dortoir
- en gîte équestre
- autre .....

Randonnées offrant un contact avec

- viande et charcuteries
- produits laitiers
- fromage
- fruits et légumes
- céréales
- vin
- eau de vie et liqueur
- pain
- jus et sirops
- miel
- huiles et vinaigres
- plantes aromatiques et médicinales
- autre .....

Animaux :  bovins  équidés  caprins  ovins  volaille  autre .....

Autre particularité (argument de vente): .....

Randonnées convenant particulièrement aux :

- familles
- écoles
- séminaires
- seniors
- groupes
- individuels

**Annexe 7 :**

**Saisons des randonnées**

J    F    M    A    M    J    J    A    S    O    N    D

**Membre de**

Société de développement locale    TouRuVal    ASAM    Valais Tourisme  
 tourisme rural.ch    BnB.ch    Réseau régional    Autre .....

**Outils promotionnels**

carte de visite    dépliant    carte postale    dépliant d'un réseau

(Merci de le(s) joindre à l'envoi- retour avec votre liste de prix !)

**Langues parlées**

f    d    e    i    autre .....

**Besoins**

Conseil sur .....

Autres .....

Comment apprécieriez-vous une aide financière publique pour l'infrastructure agrotouristique?

Pour la promotion des activités et produits:    bienvenue    moyennement utile    peu d'intérêt

Pour le bâti :    bienvenue    moyennement utile    peu d'intérêt

Etes-vous intéressé par une formation continue dans l'agrotourisme:    oui    non

Si oui, pour    un cours d'un jour    un module avec certificat    autre .....

**Coordination valaisanne**

Ressentez-vous un besoin de renforcer la coordination en matière d'agrotourisme en Valais?    oui    non

Si oui, pourquoi ? .....

Lors de votre lancement, avez-vous subi des conséquences venant de la lenteur administrative ?    oui    non

Si oui, sous quelle forme ?    retard    perte de revenu    découragement  
 manque de réponses    manque de soutien    manque d'informations

Selon vous, quelle(s) direction(s) doit on prendre :    intérêt pour une structure agrotourisme  
 intérêt pour renforcer l'association TouRuVal  
 animateur agrotouristique à partager entre exploitations voisines

Activités à renforcer ou développer:

conseil touristique    conseil financier    conseil juridique  
 accompagnement de projet    aide pour tâches administrative

**Remarques et suggestions**

.....  
 .....  
 .....

« Un grand merci pour le temps accordé à ce recensement ! »

Oui, je suis d'accord d'être mentionné(e) sur le site Internet [www.agrivalais.ch](http://www.agrivalais.ch).

Signature .....

## Annexe 8

### Base de données utilisée pour le recensement (fermes, agriculteurs, producteurs et centres équestres)

#### Valais romand (par ordre alphabétique des localités)

Société	Titre	Prénom	Nom	NPA	Commune
Centre équestre	Monsieur	Daniel	Rey	1972	Anzère
Manège d'Ardon	Monsieur	Gabriel	Rapillard	1953	Ardon
Ecurie Picadéro				1966	Ayent
Gîte rural des Abricotiers	Famille	Edith et Olivier	Schupbach	1967	Bramois
Centre équestre	Madame	Anneliese	Avanthay	1874	Champéry
Alpage Lapisa	Famille	Jean-Pierre	Marclay	1874	Champéry
Cantine de Barmaz	Famille	Mieke et Ronald	Schoonenberg	1874	Champéry
Alpage La Pierre				1874	Champéry
Ferme à Gaby	Famille	Monique et Gaby	Gex-Fabry	1873	Champoussin
	Monsieur	Jean-Michel	Michaud	1947	Champsec
Fruits de Martigny	Monsieur	Laurent	Rossier	1906	Charrat
	Monsieur	Fred	Boson	1906	Charrat
	Monsieur	Robin	Giroud	1906	Charrat
Ecole d'attelage de Sion	Monsieur	Alexis	Cantacuzène	1964	Conthey
Centre équestre	Famille	Nathalie et Peter	Schlegel	3963	Crans-Montana
Aventure sur la Paill	Madame	Paulette	Fontannaz	3979	Daillet-Grône
Rancho del Dallas	Famille	André-Marcel	Fontannaz	1976	Dailion
	Famille	Yolande et Alain	Jacquier	1905	Dorénav
Ferme de Clos Lombard	Monsieur	Marius	Pannatier	1983	Evolène
Ecole de plantes médicinales	Madame	Andrée	Fauchère	1983	Evolène
La Colombière	Madame	Monique	Menoud	1926	Fully
Confrérie de la Châtaigne	Monsieur	Jean-Baptiste	Bruchez	1926	Fully
Abricool	Madame	Véronique	Mermoud	1926	Fully
Jardin d'Eden	Monsieur	Philippe	Bruchez	1926	Fully
Domaine de Beudon	Famille	Marion et Jacques	Granges	1926	Fully
	Famille	Muriel et Stéphane	Dorsaz	1926	Fully
Les Fils d'Hermann Roduit	Monsieur	Rémy	Roduit	1926	Fully
Ecurie du Grand Chavalard	Monsieur	Gérard	Luisier	1926	Fully
Manège	Madame	Aurore	Locher	3977	Granges
	Madame	Romaine	Arbellay	3977	Granges
Alpage le Marais	Monsieur	Alex	Kurmann	3961	Grimentz
	Monsieur	Jean-Michel	Besson	1971	Grimisuat
Ranch de Grimisuat	Monsieur	Philippe	Ducommun	1971	Grimisuat
Alpage d'Orchéraz	Madame	Fabienne	Mayoraz	1987	Hérémece
Ferme Pédagogique	Monsieur	Charly	Dayer	1987	Hérémece
Alpage d'Essertze	Monsieur	Gérald	Mayoraz	1987	Hérémece
Ferme de Monteiller	Monsieur	Jean-Michel	Mayos	1977	Icogne
	Madame	Sylviane	Marquis	1944	La Fouly
Apiculteurs du Valais	Monsieur	Gilbert	Duruz	1018	Lausanne
Alpage de Chalavornaire	Monsieur	Jean	Brügger	1897	Le Bouveret
Centre équestre	Madame	Carron	Olivia	1934	Le Châble
Alpage du Col du Lein	Monsieur	Georges	Fellay	1942	Le Levron

## Annexe 8 :

Gîte équestre Chaupalin	Monsieur	Nicolas	Es-Borrat	1873	Les Crosets
	Monsieur	Georges	Moret	1920	Martigny
Distillerie Louis Morand	Monsieur	Julien	Morand	1920	Martigny
Alpage La Louère	Famille	Anne-Marie et Serge	Pannatier	1968	Mase
Ferme du Bisse	Famille	Anne-Marie et Serge	Pannatier	1968	Mase
	Monsieur	Jean-Michel	Rosserens	1936	Medières
Manège	Monsieur	Philipp	Kunz	1870	Monthey
Alpage de la Pâle	Famille		Babst	1870	Monthey
Ecole d'équitation	Monsieur	André	Donnet-Monay	1870	Monthey
Ranch	Madame	Monika	Broder	1875	Morgins
Alpage de Tovassière	Famille	Joëlle et Albert Rey - Mermet		1875	Morgins
Alpage du Ferrage	Monsieur	Ephrem	Guérin	1875	Morgins
Ferme Modèle	Famille	Manuela et Raymond	Favre	1973	Nax
Ferme équestre	Madame	Katia	Chiron	1973	Nax
Alpage de Gauthier	Monsieur	Jean-Marc	Oberson	1973	Nax
Nend'abricot	Monsieur	Régis	Métraiiller	1997	Nendaz
Alpage La Peule	Famille	Sabine et Nicolas	Coppey	1937	Orsières
Centre d'élevage	Monsieur	Frédéric	Kunz	1943	Praz-de-Fort
	Monsieur	Albert	Pitteloud	3966	Réchy
Phil Fruits	Monsieur	Phillippe	Dorsaz	1908	Riddes
Gîte rural de Lui d'Août	Monsieur	Gérard	Raymond	1913	Saillon
Ferme des Praz	Famille	Marie-Gabrielle et Daniel	Luisier	1948	Sarreyer
	Monsieur	Léo	Wauben	1965	Savièse
	Famille	Mireille et Ueli	Udry	1965	Savièse
	Monsieur	Joseph et Frédéric	Vouillamoz	1907	Saxon
Alpage La Giétaz	Monsieur	Maurice	Donnet	1907	Saxon
Valplantes	Monsieur	Fabien	Fournier	1933	Sembrancher
Manège des Iles Falcon	Famille	Doris et Pierre	Nicolet	3960	Sierre
Ranch La Maragnène	Monsieur	Roger	Vuissoz	1950	Sion
Centre équestre de Tourbillon	Madame	Michèle	Darioly	1950	Sion
	Monsieur	Jean-Charles	Constantin	1950	Sion
	Monsieur	Maurice	Salamin	3961	St-Luc
Agrotourisme Ossoona	Monsieur	Gérard	Morand	1969	St-Martin
Alpage L'A Vieille	Monsieur	Patrick	Gaspoz	1969	St-Martin
La Potagère	Famille	Jean-François	Buchard-Crittin	1955	St-Pierre-de-Clages
Ranch	Madame	Cindy		1899	Torgon
Alpage des Fracettes	Madame	Marie-Josée	Mariaux	1899	Torgon
Alpage de Savolaire	Monsieur	Théophile	Perrin	1875	Troistorrents
Alpage Jeur - Løz	Monsieur	Hubert	Granger	1872	Troistorrents
Alpage de l'Au	Monsieur	Serge	Mariétan	1873	Val-d'Illicz
Accueil à la ferme	Famille	Marie-Christine et Maurice	Masserey	3973	Venthône
Centre équestre	Monsieur	Cédric	Bruchez	1936	Verbier
Gîte rural des Vergers	Famille	Olivier	Cordey	1964	Vétroz
Ferme de la Colliore	Famille	Chantal et Gérard	Sierro	1981	Vex
Caboulis	Monsieur	Jean-Noël	Glassey	1993	Veysonnaz
	Monsieur	Yves	Moulin	1941	Vollèges
Relais La Tsoucdana	Monsieur	Marco	Genoud	3961	Zinal

**Annexe 8 :****Haut Valais** (par ordre alphabétique des localités)

Société	Titre	Prénom	Nom	NPA	Commune
Biohof	Famille	Orlando	Schmid	3938	Ausserberg
Reitstall Cavallo	Herrn	René	Jerjen	3937	Baltschieder
Bauernhof Bodmen	Famille	Jacqueline und Helmut	Holzer	3997	Bellwald
Reitstall	Herrn	Jakob	Dirren	3935	Bürchen
Yakhof Tsang Ling	Herrn	Daniel	Wismer	3926	Embd
Stallung Lengen und Schmid	Herrn	René	Lengen	3926	Embd
Bergland Produkte	Herrn	Ruedi	Schweizer	3995	Ernen
Lamatrekking	Herrn	Beni und Uli	Burgener	3984	Fiesch
Ponyreiten	Herrn	Martin	Kull	3984	Fiesch
Wicker Hof				3900	Glis
Romy's Pferdesport	Herrn	Roman	Anthamatten	3925	Grächen
	Famille	Blanca und Erich	Noti	3953	Inden
Torrentalpe	Herrn	Arnold	Meinrad	3954	Leukerbad
Safranzunft	Herrn	Daniel	Jeitziner	3903	Mund
Galmihornalp	Frau	Chantal	Glenz	3985	Münster
Bürli Schiirli	Famille	Carmen und Egon	Hischier	3999	Oberwald
Reitstall	Herrn	Erich	Andenmatten	3910	Saas Grund
Omni Adventure	Herrn	Dominique	Gruber	3924	St.Niklaus
Reithalle Waldmatten	Herrn	Ricardo	Andenmatten	3952	Susten
Pfyn Gut	Herrn	Thomas	Elmiger	3952	Susten
Schaukäserei	Herrn	Marcel	Ammann	3946	Turtmann
Varneralp	Frau	Marie-Louise	Bayard	3953	Varen
Reitstall Gentinetta	Herrn	Marco	Gentinetta	3930	Visp
Riedhof	Herrn	Armand	Bernhardgrütter	3932	Visperterminen
Zermatt Mule Trekking	Herrn	Jacques	Christinet	3920	Zermatt

## Annexe 9

### Motion Crettenand

LE GRAND CONSEIL  
DU CANTON DU VALAIS

DER GROSSE RAT  
DES KANTONS WALLIS

#### MOTION

DE : député Narcisse Crettenand, avec le soutien des groupes tourisme et agricole

DEPARTEMENT /DEPARTEMENT Finances, de l'agriculture et des affaires extérieures

TITRE / TITEL Pour un développement du tourisme rural en Valais, par la modification de la loi sur l'agriculture du 28 septembre 1993 ainsi que de l'ordonnance sur les structures agricoles du 2 octobre 1996.

JOUR ET HEURE DU DEPÔT \_\_\_\_\_

VISA DU BUREAU \_\_\_\_\_

#### DEVELOPPEMENT / BEGRÜNDUNG

Le secteur agricole est confronté à de grandes difficultés économiques. Cette situation ne va vraisemblablement pas s'améliorer ces prochaines années avec la pression internationale que nous connaissons vers une ouverture toujours plus poussée des marchés.

Le secteur touristique connaît également ses difficultés mais reste un secteur avec un véritable potentiel car la demande est croissante dans notre société de loisirs.

Les populations rurales des pays voisins membres de l'Union européenne confrontés avant nous aux problèmes agricoles cherchent depuis plusieurs décennies à développer le tourisme rural. Elles le font notamment pour fournir des revenus annexes aux agriculteurs et à la population rurale. L'objectif est aussi de répondre à une demande croissante d'hébergement chez l'habitant.

La Région Autonome d'Aoste est particulièrement active puisqu'elle a légiféré en la matière en 1983 déjà. Elle intervient notamment:

- avec des aides publiques sous forme de prêts et de subventions à fonds perdus pour soutenir des projets;
- dans la formation qui permet de fixer un standard professionnel minimal;
- dans la promotion et la valorisation de produits régionaux authentiques;
- pour favoriser la rénovation du patrimoine hors zone à bâtir.

Depuis bientôt une dizaine d'années, notre canton dispose d'une association valaisanne pour le tourisme rural mise sur pied à l'époque par le Groupement de la population de montagne du Valais romand. Aujourd'hui, nous constatons que cette structure de milice est bien trop faible par rapport aux moyens engagés dans d'autres régions voisines.

**Annexe 9 :**

Ainsi, nous demandons la modification de la loi sur l'agriculture du 28 septembre 1993 en particulier l'ordonnance sur les structures agricoles du 2 octobre 1996, à l'article 6, afin de permettre l'octroi de subventions à fonds perdus pour les produits et/ou les services offerts aux touristes en milieu rural cités à l'article 79.

L'octroi de subventions à fonds perdus sera complémentaires aux prêts sans intérêts prévus à l'article 81 de cette même ordonnance.

En parallèle, il est nécessaire que le canton par son école d'agriculture ou de tourisme mette sur pied des cours de formation pour le tourisme rural.

Il est aussi nécessaire par la suite d'organiser un classement des structures d'accueil afin d'informer correctement le client.

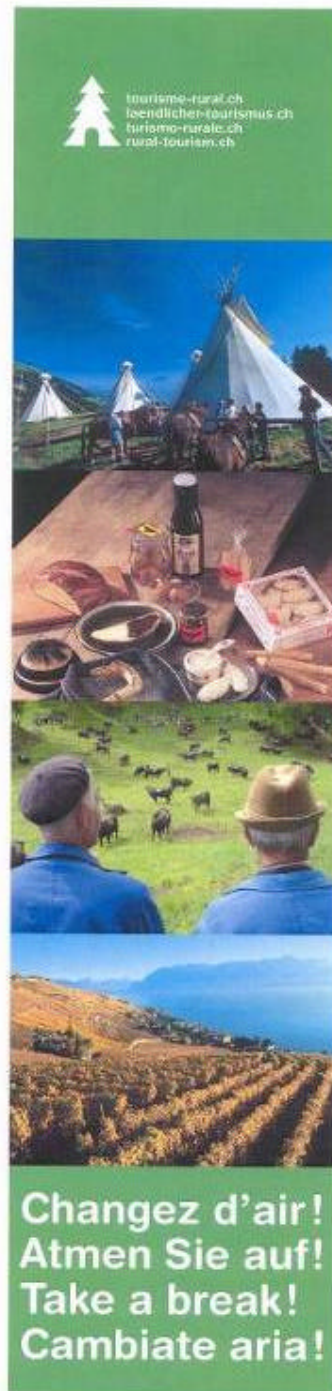
Signature /  
Unterschrift \_\_\_\_\_

**Motion**

Art. 110 de la loi sur l'organisation des Conseils et les rapports entre les pouvoirs du 28 mars 1996 et les art. 145 à 149 du Règlement du Grand Conseil du 18 novembre 1996.  
Art. 110 des Gesetzes über die Organisation der Räte und die Beziehungen zwischen den Gewalten vom 28. März 1996 und die Artikel 145 bis 149 des Reglementes des Grossen Rates vom 18. November 1996.

## Annexe 10

### Nouveau visuel de Tourisme-rural.ch



## Annexe 11

### Thèmes à développer dans le cadre de futurs travaux d'études

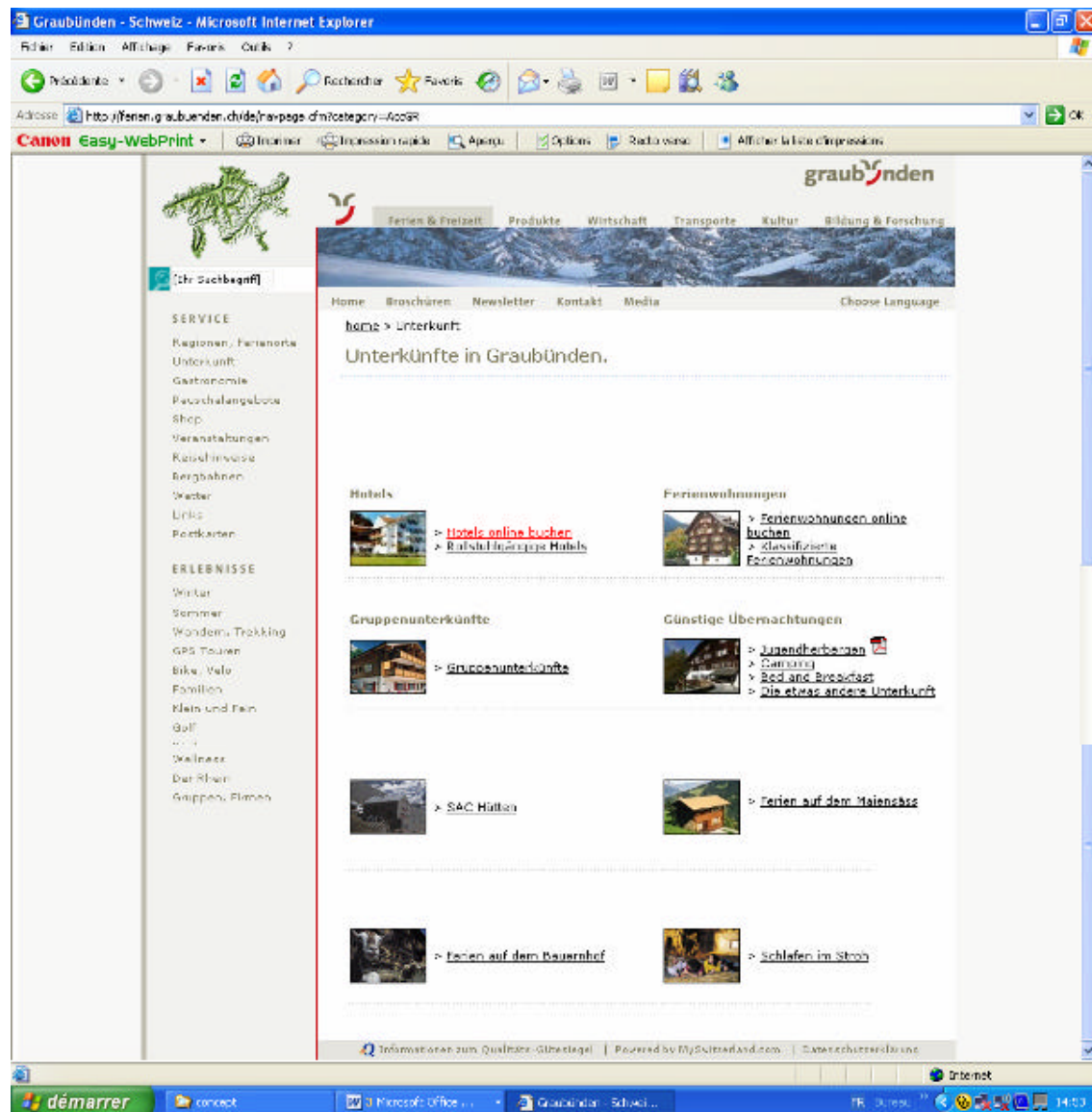
---

- Nécessité d'une différenciation de l'appellation chambre d'hôtes et bed & breakfast
- Développement des tables d'hôtes en Suisse et à l'étranger
- Animateur agrotouristique, une spécialisation pour les accompagnateurs
- Potentiel de sponsoring dans l'agrotourisme
- Propositions de marketing di rect pour l'agrotourisme
- Comportement du vacancier et consommateur agrotouristique

# Annexe 12

## Page Internet hébergement des Grisons

www.graubuenden.ch



Annexe 12 :

Willkommen! Bainvegni! Benvenuti!

graubünden

### Angebote "Ferien auf dem Bauernhof"

Liste der Angebote

[Gezielte Suche](#) [zurück](#)

Ort	Name/Kontaktperson	Höhe ü. Meer (m)	Karte
Aeschi	Ines-Frei Annetta	1130	
Aedo-Camasat	Botha-Rein Jule und Barbara	1080	
Belli/Broza	Colthomen-Caderaz Berna	1290	
Bexis-Monreal	Corrad Maria	1630	
Davos-Morstein	Amöbi-Taxima Hans und Blaise	1694	
Davos-Frauenkirch	Amöbi-Feldmann A. & B.	1510	
Mensdorf	Luff-Jenny, Jurgi & Rita	1630	
Davos-Frauenkirch	Anna Strani	1550	

Willkommen! Bainvegni! Benvenuti!

graubünden

### Angebote "Schlaf im Stroh"

Liste der Angebote

[Gezielte Suche](#) [zurück](#)

Ort	Name/Kontaktperson	Höhe ü. Meer (m)	Total Anzahl Liegeplätze im Stroh (max. 10)	Karte
Davos-Frauenkirch	Schmid Hans	1500		
Urnäsch	Joni-Heidi Bernadette + Guido	570	10	
Bonin	Samuel-Helene-Joyce Leo + Gertrude	1200	10	
Falbhun	Daniela Gisela	570	10	
Glaris	Federatio Ste und Schönel-Jochen	1650	9	
Hinterthal	Luzer-Kosli-Maria + Matthias	1000	10	
Lehn	Simone-Burka + Maria	1567	5	
Blatten	Jusi-Dore + Marg	580	10	

Willkommen! Bainvegni! Benvenuti!

graubünden

### Angebote "Ferien auf dem Malensäss"

Liste der Angebote

[Gezielte Suche](#) [zurück](#)

Ort	Name/Kontaktperson	Höhe ü. Meer (m)	Karte
Aeschi	Simone-Alfred	1430	
Endert	Severin-Alfred	1100	
Bexis	Balthasar-Rein Jule und Barbara	1230	
Bexis	Ines-Frei Annetta	1100	
Davos	Erni-Kate	1870	
Grisen	Betty-Luigi + Hanspeter	1130	
Le-Flysch	Luziani-Claudia	1000	
Lehn	Simone-Burka + Maria	1537	

Annexe 12 :

**Angebote "Ferien auf dem Bauernhof"**

**Detailansicht**

[Zurück zur Liste](#) [Gezielte Suche](#)

Name/Kontaktperson **Joos-Frei Annelise**  
 Adresszusatz  
 Strasse **Summergaden**  
 Postfach  
 PLZ/Ort **Arezen**  
 Höhe ü. Meer (m) **1100**  
 Telefon **+41(0)01 645 13 23**  
 erreichbar von/bis **mittags und abends bis 21.30**  
 Fax  
 E-Mail **joos-arezen@bluewin.ch**  
 Internet **www.versam.ch/joos**

**Detailinformationen**  
 Am Eingang zum Sahental auf 1100 m.D.M. liegt unser Gichhof als Teil einer Walser Siedlung. Im 300jährigen Bauernhaus steht eine gemütliche Ferienwohnung für Gäste bereit. Hof Wald und kleine Bergbäche sind beliebte Tummelplätze der Kinder. Die Vorderhinschlucht wie auch die schöne Pflanzenwelt der Bergwiesen laden zum Entdecken und Verweilen ein.

**Produktionszweige und Kleintiere**  
 Mutterkühe Pferde Schafe Katzen Kaninchen  
 Hühner

**Produktionsweise**  
 bis

**Wohnungsbeschreibung**

Ferienwohnung in sich abgeschlossen	ja
Total Anzahl Zimmer (inkl. Wohnstube)	2
Total Anzahl Schlafplätze	4
Separate Küche/Kochgelegenheit	ja
Sitzplatz oder Balkon	ja
Separates Bad/WC in der Wohnung	ja
Waschgelegenheit (Waschmaschine)	ja
Bettwäsche vorhanden	ja
Zimmer mit Frühstück	-
Essen bei der Bauernfamilie gegen Bezahlung	-

**Anreise**

Erreichbar mit öffentlichen Verkehrsmitteln	ja
Distanz zur nächsten Haltestelle(n)	500
Abholdienst an der Haltestelle	ja
Zufahrt mit Privatauto möglich	ja
Parkplatz vorhanden	ja

**Umgangssprache der Bauernfamilie**

deutsch				
---------	--	--	--	--

**Kinder der Bauernfamilie**

Mädchen	Anzahl: 0	Jahrgang: 90/93/94/
Knaben	Anzahl: 2	Jahrgang: 89/91

**Zusatzangaben**

Produktverkauf am Hof	ja
Mithilfe im Betrieb möglich	ja
Reifmöglichkeiten vorhanden	-

**Für Kinder**

Ferienkinder o. Begleitung ab 8 Jahren willkommen	-
Kinderspielplatz in der näheren Umgebung	ja
Kinderhütedienst möglich	-

**Saisonzeiten**

Sommer	von:	von:
Winter	von:	von:

**Preise**

	Sommer CHF	Winter CHF
Preis pro Wohnung und Tag	60.00	60
Preis pro Wohnung und Woche	-	-
Preis pro Person und Tag	-	-
Preis Zimmer/Frühstück pro Tag	-	-

**Ermäßigungen**

Ermäßigung bei Unterabstufung	-
Andere Ermäßigungen:	-